27 mars 2014

Directeur de publication Frédéric Lebaron

Coordination éditoriale Louis Weber

Responsables éditoriaux Claude Poliak Manuel Schotté Laurent Willemez

Comité éditorial

Keith Dixon
Nathalie Ethuin
Michel Koebel
Patrick Lehingue
Gérard Mauger
Hélène Michel
Alain Oriot
Frédéric Pierru
Louis Pinto
Claude Poliak
Manuel Schotté
Louis Weber
Laurent Willemez

Maquette Alain Oriot, Adèle Péron

Éditions du Croquant Broissieux 73340 Bellecombe-en-Bauges www. editionsducroquant.org

© Éditions du Croquant, ISSN 1958-7856 Dépôt légal : septembre 2012

Impression : La Nouvelle Imprimerie Laballery 58500 Clamecy

N° d'impression: 311295

Contact Louis Weber 0680987659 revue@savoir-agir.org www.savoir-agir.org

Pour commander la revue: www.editionsducroquant.org



5	Quand le gardien du Temple devient le sauveur des marchés financiers FRÉDÉRIC LEBARON
11	Dossier Syndicalismes en luttes Dossier coordonné par Nathalie Ethuin et Karel Yon
15	Les formes contemporaines de l'activité gréviste en Europe occidentale La domination de la grève politique de masse GREGOR GALL
21	Les syndicats dans le capitalisme financier européen Le cas allemand <i>Hans-Jürgen Urban</i>
31	Les mouvements sociaux dans le Brésil de Lula et Dilma Quelle place pour le syndicalisme ? Andréia Galvão
39	Le syndicalisme en (dans la) crise Quelques réflexions à partir des réformes du marché du travail en Espagne ADORACIÓN GUAMÁN, FRANCISCO TRILLO
49	Une mobilisation syndicale traversée par le souffle des Indignés ? La « marée verte » dans le secteur de l'éducation à Madrid SOPHIE BÉROUD
55	Le syndicalisme français en proie à la logique des « camps » <i>Jean-Marie Pernot</i>
63	Se syndiquer pour l'indépendance Quelques remarques à propos de l'Union générale des travailleurs de la Guadeloupe PIERRE ODIN

71	Faire de la sociologie des sciences avec un marteau? Science et éthique en action					
85	Chronique de la gauche de gauche Front de gauche Des municipales aux européennes Louis Weber					
93	Enquête (6) Sociogenèse du Front de gauche Syndicalistes entrés en politique avec le Front de gauche GÉRARD ASCHIERI, PIERRE KHALFA ET EVELYNE SIRE-MARIN					
101	La rhétorique réactionnaire La valse des étiquettes politiques GÉRARD MAUGER					
105	Chronique d'outre-Manche L'Esprit de 1945 KEITH DIXON					

Éditorial

Quand le gardien du Temple devient le sauveur des marchés financiers

FRÉDÉRIC LEBARON

e paradoxe (européen) du moment tient peut-être dans un constat : la Banque centrale européenne, créée sur le modèle de la Bundesbank et imprégnée dès l'origine par l'ordo-libéralisme¹, intervient de plus en plus, en dehors de son cadre institutionnel et doctrinal d'origine qui lui interdit tout prêt aux États et la cantonne à la lutte contre l'inflation. Cette évolution inquiète voire révolte ses inspirateurs les plus zélés. Les dirigeants et économistes allemands néolibéraux, de OtmarIssing à Jens Weidmann refusent cette évolution. Le président de la Bundesbank, est aujourd'hui isolé et même moqué en tant qu'incarnation du refus de cette évolution au sein du Conseil des gouverneurs².

L'ascension et l'évolution doctrinale apparemment sans limite de la BCE dans l'espace des institutions de l'UE³ est d'autant plus significative qu'elle est un produit de la crise financière qui a fait irruption en 2007-2008, et qu'elle correspond avant tout à une reconfiguration de l'ordre économique et financier face aux conséquences de cette crise. Au fil de celle-ci, la BCE a mobilisé diverses techniques pour éviter l'effondrement du système financier et de la monnaie unique : interventions massives sur le marché interbançaire « gelé » par la menace des créances douteuses dès 2008; baisse des taux jusqu'à des niveaux historiquement très bas en termes nominaux, avec ce que cela implique de rupture à l'égard de la doxa anti-inflationniste; crédits sans limite aux banques en difficulté, au

complaisant, dressé par le Monde : http://www. lemonde.fr/economie/article/2013/06/10/jensweidmann-le-gendre-ideal-qui-irrite-la-familleeuro_3427046_3234.html

^{1.} Sur cette notion: Henrik Uterwedde, « L'ordolibéralisme, un compromis allemand », Alternatives Internationales, 54, mars 2012: http://www.alternatives-internationales.fr/lordoliberalisme-un-compromis-allemand_ fr_art_1140_58301.html. Sur son role dans la doctrine de la BCE, voir par exemple Otmar Issing, The Birth of the Euro, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.

^{2.} Voir le portrait, comme toujours très

^{3.} Sur le « champ de l'Eurocratie » : Didier Georgakakis (dir.), Le champ de l'Eurocratie. Une sociologie politique du personnel de l'UE, Paris, Economica, 2012. Nous étudions, dans une recherche en cours avec Didier Georgakakis, la montée en puissance des acteurs du pôle monétaro-financier (BCE, directions « économiques » et « financières » de la Commission et des États...) au sein des institutions de l'UE, en particulier face aux chefs d'État et de gouvernement.

risque de l'aléa moral⁴; prêts aux États fragilisés sur le marché secondaire qui contournent habilement la « lettre » des traités; annonce solennelle d'interventions potentielles sans limite si l'euro est menacé'...

Le « temple de la stabilité monétaire », souvent perçu – non sans raison- comme un monolithe fait de dogme orthodoxe⁶, s'est ainsi trouvé placée malgré lui en position de « gestionnaire de crise » pragmatique, contraint d'intervenir au quotidien avec toutes les ressources en son pouvoir face à la prolifération des risques, fût-ce au prix d'innovations technico-financières aux limites de ses possibles juridiques⁷.

Sa fonction de gardien de la « stabilité financière » et plus simplement de la « stabilité monétaire » est devenue une évidence aujourd'hui, comme elle l'est pour les autres banques centrales partout dans le monde, alors que l'instabi-

4. Ce terme économique désigne le risque qu'un acteur, sûr d'être sauvé en cas de faillite, prenne des risques démesurés et menace ainsi le système financier dans son ensemble.

lité chronique du capitalisme financier ne se démentit pas. Ces derniers jours, face aux intenses mouvements de capitaux qui ont affecté plusieurs places financières « émergentes » et fortement déstabilisé le marché des changes, les banques centrales ont à nouveau été les « pompiers » face à un nouvel accès de stress financier, qui trouve son origine dans l'action monétaire de l'une d'entre elles, la Fed⁸. « Pompiers pyromanes », selon l'expression de Patrick Artus, elles le sont donc plus que jamais...

La BCE face à la menace de déflation

« Temple d'orthodoxie », la BCE s'est engagée dans des politiques monétaires fortement interventionnistes pour faire face à la fragilité du système financier européen: taux proches de zéro et prêts illimités aux banques. Au moment où la Fed entreprend de sortir progressivement de sa politique dite de« Quantitative Easing » (qui consiste à acheter sans limite des bons du Trésor, faisant ainsi « tourner la planche à billet »), la BCE est obligée de continuer à maintenir son activisme monétaire, faute de signaux encore suffisants de reprise. Elle doit maintenir cette orientation même si divers acteurs évoquent, en Europe aussi, le « retour à la normale » rendu possible par la (prétendue) reprise de l'activité9.

 Cf. l'entretien récent de Mario Draghi sur l'ensemble des dossiers de la BCE, notamment la question de la supervision des grandes banques: http://www.ecb.europa.eu/press/key/date/2014/

html/sp140123.en.html

^{5.} C'est la fameuse formule : « what ever it takes... », prononcée à Londres le 26 juillet 2012, qui résume cette « menace » d'intervention massive, dont le but immédiat est d'éviter les interventions les plus éloignées de la doctrine. http://www.latribune. fr/actualites/economie/union-europeenne/2013 0726trib000777701/il-y-a-un-an-mario-draghisauvait-l-euro-si-si.html.

^{6.} Pour se convaincre du fondement de cette conception, on consultera cet article publié par le *National Bureau of Economic Research*, prestigieuse institution étatsunienne, sur les « succès » de l'ancien chief-economist Otmar Issing, aujourd'hui conseiller de Goldman Sachs: http://www.nber.org/papers/w12277.

^{7.} La juridicisation des politiques de la BCE mérite une analyse en soi, dans la mesure où elle est à l'articulation des normes constitutionnelles nationales (avec la Cour de Karlsruhe en Allemagne) et du droit communautaire. Voir par exemple : http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2013/06/10/20002-20130610ARTFIG00575-le-bazooka-de-la-bce-en-proces-en-allemagne.php

^{8.} Comme ils l'avaient fait avec Alan Greenspan, les éditorialistes économiques ont tendance à attribuer à un seul homme « exceptionnel », Ben Bernanke, les meilleures comme les pires décisions de la séquence déclenchée par la faillite de Lehman Brothers en 2008 : http://www.lesechos.fr/opinions/analyses/0203277608060-le-double-heritage-de-dr-ben-et-mr-bernanke-646655.php

Le débat actuel qui s'intensifie 10 autour du concept de « déflation » illustre cet enjeu interne autant qu'externe, car il divise aussi le monde des économistes en Europe et au-delà¹¹. Sans abandonner son discours et ses objectifs anti-inflationnistes, et tout en continuant d'afficher son déni face à tout risque de déflation¹², la BCE est contrainte de gérer la décélération de la hausse des prix au sein de la zone euro. Alors que les salaires sont maintenus à un bas niveau, voire poussés à une baisse rapide, par un chômage massif et par les pressions à la compétitivité-prix, le risque d'entrer dans un cercle vicieux déflationniste semble chaque jour plus élevé. Cela limite bien sûr la portée du discours plus optimiste de « sortie de crise » et de « retour à la normale » qui est devenu la musique de fond du moment.

La stabilité financière comme mandat principal?

En annonçant fin juillet 2012, par l'entremise de son président Mario Draghi, qu'elle interviendrait par « quelque moyen que ce soit » pour défendre la monnaie unique (« what ever it takes... »), la BCE a repoussé au moins provisoirement les menaces extrêmes dues à la spéculation financière, notamment contre les pays fragilisés par leur haut niveau d'endettement public. Ce « succès » est abondamment vanté comme une preuve de la capacité de la zone euro à résister aux chocs financiers.

Même si cette « rupture » ne doit pas être surestimée, car elle fait suite à des innovations pratiques tout aussi voire plus radicales depuis Mai 2010¹³, elle marque bien le changement concret d'orientation des « finalités » de l'institution, et c'est bien elle qui suscite la réaction la plus vive du côté des « gardiens du temple » en particulier en Allemagne. Il est piquant de constater qu'Otmar Issing, le « père de la doctrine de la BCE », intervient depuis l'été 2012 face aux projets d'union politique et d'union bancaire portés par les dirigeants et, de sa nouvelle position de conseiller de Goldman Sachs, devient la mauvaise conscience ordolibérale de l'institution14.

L'opposition entre une majorité de banquiers centraux « pragmatiques » emmenés par Mario Draghi et les « gardiens du temple » de plus en plus isolés au sein et autour de la Bundesbank, correspond avant tout à une division stratégique et géopolitique née des contraintes de la gestion de crise. Cette division affecte profondément l'unité des acteurs dominants de la politique monétaire et financière, et elle constitue peut-être un sinon le principal facteur structurel de crise de la doctrine économique en Europe.La BCE est ainsi devenue un acteur paradoxal de déstabilisation idéologique, là où son attachement à la seule stabilité des prix devait garantir par elle-même la stabilité de la zone euro15.

^{10.} http://www.lesechos.fr/economie-politique/ monde/actu/0203284275937-zone-euro-lesrisques-de-deflation-se-precisent-647155.php

^{11.} http://www.lesechos.fr/economie-politique/ monde/actu/0203257994942-le-fmi-s-alarmedes-risques-de-deflation-dans-la-zoneeuro-644699.php

^{12.} À nouveau, le dernier entretien publié de M. Draghi est très clair: http://www.ecb.europa. eu/press/key/date/2014/html/sp140123.en.html

^{13.} Elles ont pour noms Securities Market Program (SMP) et Outright Monetary Transactions (OMT), les deux consistant en un engagement fort de la banque, auprès des États endettés (SMP) et des banques (OMT).

^{14.} Pour un exemple de débat autour des positions de Issing: http://www.protesilaos.com/2012/08/ otmar-issing-fallacies-eurobonds.html

^{15.} Sur l'idée d'une crise de la croyance économique, qui s'approfondit aujourd'hui au sein de

L'orthodoxie budgétaire : le consensus « en dernière instance »

Si la BCE a eu un rôle moteur dans l'imposition des politiques d'austérité budgétaire en Europe, c'est d'abord parce que les conditions historiques très particulières de la « crise de la dette » lui ont permis de « peser » très directement sur les États, en liaison étroite avec la Commission et le Fonds Monétaire International, mais aussi avec les ministères des finances nationaux, faisant d'elle non seulement le concepteur doctrinal (elle n'a fait qu'actualiser une très vieille doctrine, celle de l'« équilibre budgétaire »), mais aussi un acteur majeur de la mise en œuvre des plans d'ajustement.

C'est peut-être aussi parce que, face à un déplacement de ses missions et à une évolution notable de son champ d'action, elle a pu retrouver sur ce sujet une unité sérieusement remise en cause par ailleurs. Ainsi, face à l'accroissement de son rôle de gardien financier de la zone euro, la BCE serait conduite à ce que l'on pour-

l'eurozone: Frédéric Lebaron, *La crise de la croyance économique*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2010. Les économistes critiques développent aujourd'hui des analyses sur la crise des discours, notamment autour Philippe Légé et Jaime Marques Fereira, « Les conflits discursifs de gestion de la crise de la dette souveraine dans la zone euro », Colloque du CRIISEA « Discours de la crise et crise du discours », 5-6 décembre 2013.

16. Sur la racine intellectuelle des politiques d'austérité, voir l'ouvrage de référence de Mark Blyth: Mark Blyth, Austerity: The History of a Dangerous Idea, Oxford, Oxford UniversityPress, 2013. C'est à travers l'ordolibéralisme allemand que s'est épanouie l'idée que la croissance naît de la concurrence (« competition ») sur le marché mondial. Ce dogme est la croyance fondamentale de la politique économique européenne contemporaine. On le retrouve dans le « modèle allemand » comme dans le « modèle letton », et dans leurs applications de la Grèce à l'Irlande, en passant par la France.

rait appeler une « fuite en avant » dans la conquête de pouvoirs économiques et politiques toujours plus étendus, au service du seul système financier¹⁷.

La régulation du système financier et la concentration des pouvoirs

La pression à la mise en place d'une « union bancaire » 18 est bien sûr au cœur de la recomposition fonctionnelle qui affecte la BCE et fait désormais d'elle une institution aux pouvoirs tentaculaires, puisqu'ils concernent désormais aussi la surveillance au jour le jour des risques encourus par le système bancaire. Cela va impliquer des nouveaux services, du personnel, et sans doute une visibilité encore accrue dans l'espace public : elle sera « mobilisée » dès qu'une grande banque sera en difficulté.

Il faut cependant souligner que l'Europe est allée beaucoup moins vite que les États-Unis, eux-mêmes ralentis par une conjoncture politique peu favorable, dans la mise en place d'un cadre de régulation bancaire plus contraignant, et que la montée en puissance de la BCE sur ce dossier résulte d'un compromis politique pour le moins « poussif », où ni la Commission ni les États ne montrent guère d'enthousiasme pour contrôler les abus de la finance.

 En pratique, l'union bancaire repose sur différentes mesures: http://www. lefigaro.fr/conjoncture/2013/12/19/20002-20131219ARTFIG00344-l-union-bancaire-pourles-nuls.php

^{17.} Nous nous appuyons ici sur les travaux de Clément Fontan, auteur d'une thèse sur la montée en puissance de la BCE et ses conséquences. C'est également le point de vue de Jean-François Bouchard, un insider qui livre beaucoup d'informations sur les tensions de ce processus de montée en puissance dans Jean-François Bouchard, L'empereur illicite de l'Europe. Au cœur de la Banque Centrale Européenne, Paris, Max Milo, 2013.

Lorsqu'elle deviendra le superviseur des plus grandes banques de la zone euro en novembre 2014, conformément à l'accord du 13 décembre 2013¹⁹, la BCE concentrera les pouvoirs d'impulser la politique monétaire et, de facto, la politique de change de l'UE, de maintenir la stabilité financière dans la zone euro face aux menaces affectant les États, tout en définissant des orientations de politique budgétaire mises en œuvre dans les pays « sous assistance », et enfin de surveiller les risques au sein du système financier en supervisant les grandes banques.

Une telle concentration de pouvoirs ne peut rester longtemps sans contrepartie démocratique. Or, les faiblesses constitutives de la BCE n'ont pas été surmontées sur ce plan. La publicité des minutes du conseil, combattue avec acharnement par les dirigeants allemands (qui risqueraient d'apparaître dans tout leur isolement) n'est toujours pas acquise²⁰, et le président de la BCE n'a aujourd'hui guère de comptes à rendre devant les citoyens des États de la zone, en dehors de débats rituels menés dans le cadre aseptisé et lointain du Parlement européen. Les dirigeants de la BCE sont plus proches que jamais des institutions bancaires et financières qu'ils sont chargés de contrôler et réguler²¹. Les deux catégories de personnel sont en mesure d'imposer leurs choix aux acteurs politiques.

Si la BCE est plus visible désormais des citoyens, c'est surtout que, dans les pays où elle agit au sein de la « Troïka », elle ne

peut plus revendiquer la neutralité d'un gardien de la stabilité aux mains blanches. Elle ne peut plus prétendre se cantonner à des actions techniques et lointaines, garantes du fonctionnement quotidien du bien public si « privé » qu'est la monnaie (unique).

Les effets concrets de ses interventions se mesurent quant à eux très directement avec les conséquences des politiques d'austérité : une immense dégradation du bien-être collectif accompagne ainsi la montée du chômage, la précarité de masse et la pauvreté dans un grand nombre de pays.Le démantèlement de l'État social qu'elle promeut renforce chaque jour les effets négatifs de la dynamique de crise économique²². Derrière son rôle de gardien de la stabilité financière, la BCE est devenue un vecteur de crise sociale et politique permanente, le cœur des contradictions du capitalisme européen vieillissant. ■

^{19.} http://www.lemonde.fr/europe/ article/2012/12/13/accord-sur-la-supervisionbancaire-dans-la-zone-euro_1805308_3214.html.

^{20.} http://www.latribune.fr/actualites/economie/ union-europeenne/20130712trib000775459/ comme-la-fed-la-bce-pourrait-publier-sesfameuses-minutes.html

^{21.} On lira sur ce point l'ouvrage de Jean-François Bouchard, op. cit.

^{22.} David Stuckleret Sanjay Basu, The Body Economic. Why Austerity Kills, Allen Lane, 2013.

Dossier

Syndicalismes en luttes

Dossier coordonné par NATHALIE ETHUIN ET KAREL YON

i le syndicalisme est un acteur essentiel des luttes sociales, il est aussi au cœur des luttes symboliques pour définir les objectifs et les moyens légitimes de ces luttes. La lutte des classes est aussi une lutte de classements et définir les frontières et les modalités légitimes de l'action syndicale en est l'un des enjeux. Ce dossier ne vise évidemment pas à fournir des réponses univoques et définitives à la question de savoir à quoi servent ou devraient servir les organisations syndicales. Il s'agit plus modestement de spécifier ces enjeux et de rendre compte des débats qui traversent le mouvement syndical dans le contexte actuel d'hégémonie de l'idéologie néolibérale.

Qu'en est-il du répertoire d'action et des horizons de pensées du syndicalisme à l'heure où est répété à l'envi qu'il n'y aurait plus de « grain à moudre », pour reprendre la célèbre expression d'André Bergeron, secrétaire général de FO, qui célébrait ainsi la fonction de négociation des syndicats à l'ère du « compromis fordiste » ? La crise de 2008 et la généralisation des politiques d'austérité qui l'a suivie ont largement contribué à remettre ces questions à l'agenda militant et scientifique en déclenchant un cycle de protestation qui a été diversement investi par les syndicats selon les pays. Comment négocier avec les organisations d'employeurs et les pouvoirs publics tout en participant activement aux luttes sociales? Comment parler au nom de tous les travailleurs lorsque les politiques économiques tournées vers la compétitivité des entreprises aboutissent à une hétérogénéité croissante des statuts d'emploi et des conditions de travail ? Lorsque les collectifs de travail sont fragilisés, voire démantelés, lorsque les partis politiques censés être les plus proches des syndicats voient leur rôle se réduire à celui d'une courroie de transmission du fatalisme économique, comment sont débattues dans et entre les organisations syndicales les enjeux stratégiques et idéologiques de la syndicalisation?

Ces questions ne sont bien sûr pas nouvelles. La somme coordonnée par Colin Crouch et Alessandro Pizzorno dans les années 1970 résume bien la façon dont les spécialistes du syndicalisme y répondirent au cours du dernier quart du vingtième siècle¹. Impulsé, comme son nom l'indique, dans le but

^{1.} Crouch C., Pizzorno A. (dir.) (1978), The Resurgence of class conflict in Western Europe since 1968, 2 vol., New York, Holmes & Meier.

de comprendre la résurgence du conflit de classe en Europe après 1968, ce travail publié dix années plus tard se concluait en montrant comment les gouvernements d'Europe occidentale avaient réussi à endiguer la contestation sociale grâce à l'enrôlement des syndicats dans les politiques de gestion de la crise. Longtemps considéré comme le mouvement social par excellence, le syndicalisme devenait ainsi un rouage des institutions publiques, donnant forme à ce que les politistes baptisèrent « corporatisme libéral ». L'accélération de l'intégration européenne et la fabrique, à cette échelle, d'une ambitieuse architecture du « dialogue social » semblaient confirmer cette analyse. Dans le même temps, le champ en plein essor de la sociologie des mouvements sociaux se consolidait en ignorant, pour l'essentiel, l'enjeu de la conflictualité au travail².

D'une crise à l'autre, la résurgence de grandes mobilisations sociales orchestrées par les syndicats a permis de rappeler que l'institutionnalisation n'impliquait pas de renoncement irrémédiable à l'action protestataire. Plutôt que de chercher à qualifier de façon univoque et définitive les organisations syndicales, mieux vaut tenter de les situer au sein du triangle qui constitue, selon Richard Hyman, la géométrie du syndicalisme³. Les organisations syndicales sont, selon les contextes nationaux et les périodes historiques, plus ou moins proches de l'un des sommets du triangle symbolisant les trois rôles idéal-typiques du syndicalisme: agent économique, parte-

Cette tension est « au cœur des controverses sur le syndicalisme. Il s'agit de la contradiction entre la nécessité de construire une organisation majoritaire et l'impératif de mener une lutte efficace contre le système capitaliste, c'est-à-dire la contradiction entre un syndicalisme de masse et un syndicalisme de classe »4. En France, la charte d'Amiens, adoptée en 1906 dans un congrès de la CGT, stipule en effet que l'organisation syndicale doit œuvrer à « une double besogne », (obtenir quotidienne des tions immédiates) et d'avenir (œuvrer à l'émancipation intégrale des travailleurs par l'expropriation des capitalistes). Si les termes ont sensiblement évolué, l'enjeu de définir l'espace des possibles reste au cœur des luttes intra et intersyndicales. Il traverse toutes les organisations et se pose de façon diverse selon les contextes économiques et politiques.

A l'échelle de l'Europe occidentale, le syndicalisme reste quoi qu'il en soit un opérateur central de la conflictualité sociale. C'est ce qu'illustre l'article de Gregor Gall qui dresse un bilan de l'activité gréviste dans neuf pays d'Europe occidentale. En se situant sur le terrain des analyses macrosociales qui mettent l'accent sur le déclin de la grève, il nuance ces conclusions en montrant que les grèves économiques sont toujours à la peine mais que des « grèves politiques de masse » se développent en réaction aux politiques néolibérales. Si d'autres

naire social et organisation de classe. Ce sont donc moins les angles du triangle - marché, société, classe - qui doivent retenir l'attention que les directions vers lesquelles bougent les curseurs des revendications et des actions syndicales.

^{2.} Yon K. (à paraître), « A long awaited homecoming: the labour movement in social movement studies », in Fillieule O., Accornero G. (dir.), Social movement studies in Europe: the state of the art.

^{3.} Hyman R. (1997), « La géométrie du syndicalisme. Une analyse comparative des identités et des idéologies », Relations industrielles, 1, pp. 7-37.

^{4.} Béroud S. (2002), « Un renouveau de la critique syndicale? », Mouvements, n° 24, 2002, p. 45.

techniques d'enquêtes permettraient de prolonger cette critique de la supposée « quiétude » du mouvement ouvrier, l'intérêt du texte est de pointer les limites des politiques néo-corporatistes à l'heure du néolibéralisme triomphant.

C'est précisément cette question du corporatisme que revisite l'article de Hans-Jürgen Urban, qui s'interroge sur les conditions de possibilité d'un « corporatisme de crise » dans l'Allemagne fédérale. Son tableau de la situation allemande récente montre que l'enrôlement des syndicats dans la négociation de concession, y compris sur les modérations salariales, n'exclut pas les campagnes de syndicalisation vers les salariés précaires et les revendications relatives aux conditions de travail.

Dans un contexte différent, l'article d'Andreia Galvao montre également que l'existence de politiques corporatistes d'échange politique reste une donnée clé pour comprendre les stratégies syndicales. La présence au pouvoir d'un gouvernement ami dirigé par le Parti des travailleurs explique sans doute le faible et tardif engagement des confédérations syndicales dans les mobilisations de l'hiver brésilien, les syndicats, tout comme d'autres mouvements sociaux, étant déjà eux-mêmes divisés quant à l'attitude à tenir à l'égard du pouvoir pétiste. Le cas brésilien est ainsi très éclairant sur les relations fluctuantes entre partis politiques au pouvoir, organisations syndicales et mobilisations populaires.

Cette articulation entre syndicalisme et mouvements sociaux est également au centre de la situation politique en

Espagne. Deux articles permettent de rendre compte de façon complémentaire de ce qui se passe dans ce pays sur le terrain des luttes sociales et du rôle que peuvent jouer les organisations syndicales. Le premier texte d'Adorácion Guamán et de Francisco Trillo aborde les difficultés croissantes auxquelles sont confrontées les organisations syndicales face aux plans d'austérité et aux mesures antisociales qui se succèdent. Si ces politiques se nourrissent d'un antisyndicalisme virulent, elles alimentent en retour des critiques de plus en plus aiguisées à l'encontre des syndicats au sein des mouvements sociaux. Les deux auteurs insistent également sur le défi que représentent les millions de privés d'emploi et de travailleurs précaires dont une part s'organise hors des lieux de travail, alors que le syndicalisme traditionnel se déploie avant tout au niveau de l'entreprise. Toutefois, la thèse de la coupure irrémédiable entre syndicalisme et mouvements sociaux ne résiste pas à l'épreuve des faits empiriques, comme le démontre ici Sophie Béroud. Si les critiques à l'égard des syndicats sont monnaie courante au sein du mouvement des Indignés, les militants syndicaux sont loin d'être absents des assemblées et des cortèges. Certains, comme les syndicalistes enseignants, ont même pu profiter du regain de conflictualité pour élargir leurs revendications et l'éventail de leurs modes d'action. L'exemple des mobilisations du secteur éducatif qu'étudie Sophie Béroud, montre à quel point le syndicalisme espagnol, quoiqu'on en dise, reste inscrit dans l'espace des mouvements sociaux.

Sur le cas français, l'article de Jean-Marie Pernot éclaire les reconfigurations récentes du champ syndical tout en soulignant les limites d'une approche en terme

^{5.} Cf. par exemple Béroud S., Denis J.-M., Desage G., Giraud B., Pélisse J. (2008), La lutte continue ? Les conflits du travail dans la France contemporaine, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant.

de camps irrémédiablement distincts, sinon antagoniques. Il s'agit bien davantage d'alliances à géométrie variable selon les secteurs, les enjeux et les rapports de force. Ce faisant, il montre que le réflexe consistant à résumer les clivages syndicaux en termes de lignes politiques – un camp « réformiste » et un pôle « contestataire » – est éloigné des logiques pratiques qui structurent cet espace complexe qu'est le champ syndical.

La question des logiques plurielles qui orientent l'action syndicale est au cœur de l'article de Pierre Odin. En revenant sur l'histoire de l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe, il décrit comment s'est forgée la pratique d'un « syndicalisme intégral » investi à la fois sur les terrains économique, politique et culturel. La légitimité acquise par l'UGTG

au croisement de la représentation quotidienne des travailleurs et de l'incarnation d'un projet politico-culturel pour la Guadeloupe éclaire le rôle central qu'elle a joué dans la grève générale de 2009 et la constitution, avec le LKP, d'une coalition regroupant syndicats, associations et partis politiques.

Dans des pays et contextes différents, le syndicalisme est donc bel et bien tiraillé par des conflits, des enjeux et des défis majeurs, que chaque texte réuni dans ce dossier explore sans prétendre évidemment à l'exhaustivité. difficultés sont réelles et plurielles, si les définitions des objets et des moyens des luttes syndicales sont conflictuelles, on ne saurait pour autant entonner le chant du cygne comme le font tant et trop de commentateurs pressés.

Les formes contemporaines de l'activité gréviste en Europe occidentale

La domination de la grève politique de masse

Introduction

Aussi longtemps qu'existera le capitalisme, il v aura une masse de travailleurs salariés, exploités et opprimés appelée prolétariat. Aussi longtemps qu'existeront des travailleurs, il y aura des associations de travailleurs (en premier lieu des syndicats) pour corriger les torts que leurs membres, en tant que travailleurs, subissent sous le capitalisme. Aussi longtemps qu'existeront des syndicats, il y aura des grèves, entendues comme le moyen par lequel les travailleurs coalisés font pression sur les employeurs et l'État pour corriger les torts dont ils sont victimes.

Cette formule historique et théorique simple nous dit à la fois beaucoup et presque rien de l'état de l'activité gréviste en Europe occidentale dans les dernières décennies. Elle suggère qu'il y aura des grèves, mais elle ne fournit pas d'indication sur leurs dimensions qualitatives et quantitatives – telles que leur forme, leur nature ou leur fréquence. Pas plus qu'elle ne donne d'indication sur leurs causes spécifiques ou leurs effets particuliers, par exemple en termes de résultats sur le terrain de la négociation collective ou de répercussions politiques. Ce n'est qu'en portant attention aux spécificités de la période politique étudiée qu'il devient

GREGOR GALL Professeur de relations industrielles. École de management, Université de Bradford

possible de faire un usage heuristique de cette formule générique. Cela signifie qu'il est essentiel de tenir compte des dynamiques et contraintes politiques et économiques propres à chaque période du capitalisme pour comprendre comment, où, quand et pourquoi les organisations syndicales répondent par la grève aux situations où elles et leurs membres se trouvent.

Inspiré d'un article intitulé « Toujours la quiétude ? L'activité gréviste récente dans neuf économies occidentales »1, ce texte examine l'état des grèves au cours de la période 1986-2008 en Belgique, en Grande-Bretagne, en France, en Allemagne, en Grèce, en Italie, aux Pays-Bas, au Portugal et en Espagne. Revenant sur le débat relatif au déclin de la conflictualité salariale depuis les années 1980 (ce qu'on appelle la « quiétude »), il défend l'idée que l'activité gréviste au cours des

^{1.} G. Gall, « Quiescence continued ? Recent strike activity in nine Western European economies », Economic and Industrial Democracy, 34-4, 2013, p. 667-691.

deux dernières décennies est marquée par le triomphe et l'enracinement du néolibéralisme, le déclin corrélatif des vestiges de social-démocratie et la capacité maintenue des syndicats à mobiliser leurs membres dans des grèves de masse, en dépit de l'atrophie de leur implantation sur les lieux de travail et de l'affaiblissement de leur influence politique. Deux éléments essentiels caractérisent le néolibéralisme. Premièrement, la croyance dans la supériorité des mécanismes du marché sur tous les autres modes d'activité économique (en particulier l'intervention étatique). Par conséquent, tous les obstacles au libre fonctionnement des marchés doivent être levés. Deuxièmement, le néolibéralisme est l'instrument grâce auquel les élites sociales font avancer leurs propres intérêts matériels, politiques et idéologiques au détriment des salariés. Ceci implique que les organisations de travailleurs, tels les syndicats, voient leur pouvoir et leur influence diminuer. À l'inverse, la social-démocratie est définie par l'intervention de l'État sur le marché dans le but de réduire les inégalités et l'injustice sociale. L'un des aspects les plus importants de la socialdémocratie est le corporatisme (aussi appelé tripartisme), par le biais duquel le gouvernement et les organisations représentant les employeurs et les salariés se réunissent pour poser des limites au jeu du marché grâce à un processus négocié d'échange politique².

La grève de masse est la manifestation la plus évidente du conflit entre le néolibéralisme et les syndicats qui cherchent à défendre les intérêts de leurs membres et à restaurer ou préserver ce qui reste des institutions de la social-démocratie. Qu'il s'agisse de grèves générales touchant l'économie tout entière ou le secteur public, ce dernier s'est affirmé comme le cœur du mouvement syndical dans cette bataille. C'est aussi la centralité du secteur public qui donne à ces grèves le caractère de grèves politiques de masse. Les grèves politiques se définissent par la concentration de l'action collective protestataire dans l'arène politique plutôt qu'économique. Le but est de développer une pression politique sur le gouvernement plutôt que d'infliger des coûts économiques aux employeurs directs des travailleurs, par contraste avec la grève « économique » dont l'objectif est d'entraver l'extraction du profit. En outre, depuis le tournant de 2007-2008 où la crise du néolibéralisme a débouché sur une ère d'austérité, les grèves politiques de masse sont devenues encore plus déterminantes tant au plan qualitatif que quantitatif.

Une importante distinction d'ordre géographique est cependant nécessaire quant à la présence des trois caractéristiques de la période et particulièrement quant à la présence de la grève politique de masse. Fondamentalement, il existe une coupure nord-sud: tandis que les situations du Portugal, de l'Espagne, de la France, de l'Italie et de la Grèce sont conformes à l'analyse proposée, celles de la Grande-Bretagne, de la Belgique, des Pays-Bas et de l'Allemagne ne le sont pas. Néanmoins, l'examen des trois

^{2.} La notion d'échange politique a été forgée par le sociologue italien Alessandro Pizzorno. Dans un texte célèbre, il explique que la fonction des syndicats n'est pas seulement d'échanger avec les employeurs la garantie de continuité de la production contre de meilleurs salaires et conditions de travail (l'échange économique), mais aussi de contribuer au consensus social en échange d'une reconnaissance institutionnelle par l'État (l'échange politique). Cf. A. Pizzorno, « Political Exchange and Collective Identity in

Industrial Conflict », in Pizzorno, A., Crouch C. (dir.), The Resurgence of class conflict in Western Europe since 1968, 2 vol., New York, Holmes & Meier Publishers, 1978. (Note du traducteur)

composantes du néolibéralisme, de la social-démocratie et du syndicalisme dans ces pays d'Europe du Nord n'est pas moins utile pour comprendre les interdépendances entre ces trois composantes. Par exemple, en Allemagne existe toujours un cadre d'intervention social-démocrate à travers le système de co-détermination (comités d'entreprise et représentants salariés dans les conseils d'administration) et de négociation collective de branche qui est garanti par la loi. En Grande-Bretagne, les liens politiques entre les syndicats et le Parti travailliste restent étroits en comparaison avec la plupart des autres pays étudiés, ce qui maintient l'institutionnalisation de la pratique syndicale (par comparaison avec les traditions de manifestations de rue qu'on trouve ailleurs en France, en Grèce, en Italie, en Espagne et au Portugal).

A été rajouté dans cet article un survol de la période 2009-2013, ce qui permet à l'analyse de couvrir la totalité des deux décennies. Cela a été fait en utilisant les mêmes méthodes de recherche, à savoir l'utilisation de données statistiques produites par les organismes publics nationaux et le recueil de données qualitatives par voie de presse. L'article commence par quelques remarques sur la fiabilité des données de grèves avant d'examiner les tendances globales de l'activité gréviste. La suite de l'article se concentre sur le phénomène de la grève politique de masse.

L'enjeu des données statistiques : les exclusions, les révisions et leurs conséquences

Les mesures habituelles de l'activité gréviste incluent, sur une base annuelle, le nombre de grèves, le nombre de grévistes, le nombre de jours non travaillés (ou « perdus ») et le nombre de jours

non travaillés pour 1000 travailleurs. Ce dernier indicateur est crucial pour mesurer l'activité gréviste car sa dimension relative autorise une comparaison standardisée entre les pays. Dans la grande majorité des neuf pays étudiés, cet indicateur est calculé sur un périmètre qui est celui de la main-d'œuvre totale, soit tous les adultes en âge de travailler et disponibles pour cela. L'absence de données internationales standardisées doit cependant toujours être prise en considération quand on analyse l'activité gréviste. Dans plusieurs pays – la Belgique, la Grèce, le Portugal, la France et l'Allemagne - où les grèves politiques de masse ont augmenté en termes absolus et relatifs, la non prise en compte des grèves générales politiques du secteur public a vraisemblablement des conséquences importantes en termes de sous-estimation du nombre de grévistes et de jours non travaillés. Surtout, le cas de la Grèce pose un problème particulier en raison de l'interruption de la collecte des données par l'Etat à partir de 1998. D'importantes révisions à la baisse ont également affecté les données portant sur la France, la Grèce et l'Espagne. Et pour ce qui est de l'Allemagne, les chiffres officiels de l'Organisation internationale du travail (OIT) sont très inférieurs à ceux que publie l'institut de recherche économique et sociale de la Fondation Hans Böckler. Conséquence de cette fragilité de ces données, il est probable que l'activité gréviste soit considérablement sous-estimée. Il est cependant impossible de mesurer l'étendue de cette sous-estimation.

L'activité gréviste récente

L'activité gréviste dans les neuf pays étudiés a quatre caractéristiques principales. Premièrement, alors qu'on observe un déclin général de l'activité gréviste

en données agrégées, cette tendance a souvent été ponctuée de nettes poussées, c'est-à-dire qu'on constate une variation importante d'une année à l'autre. Ceci s'explique principalement par la survenue de grèves politiques de masse. Néanmoins, depuis la fin des années 1990, on constate un maintien des niveaux les plus bas qui s'étaient établis auparavant et même une certaine croissance à l'intérieur de ces paramètres. Deuxièmement, les différences substantielles entre les pays se maintiennent, comme l'illustre bien la comparaison entre la Belgique, l'Allemagne et les Pays-Bas, d'une part, et la France, l'Italie et l'Espagne, d'autre part. Troisièmement, l'activité gréviste dans les neuf pays se concentre toujours fortement dans le secteur public, les transports et les communications. La métallurgie est beaucoup moins représentée. Ainsi, l'activité gréviste, et particulièrement les pics de mobilisation, se caractérise de manière croissante par l'intervention dans l'arène politique plutôt qu'économique. Par conséquent, le recours à la grève sert de plus en plus à exercer une pression politique sur les gouvernements plutôt qu'une pression économique sur les employeurs du secteur privé. Ces grèves politiques de masse sont suscitées par des enjeux tels que les réformes du marché du travail, de l'État-providence ou du statut des travailleurs du secteur public. Quatrièmement, les statistiques officielles (publiques) des grèves sont probablement de moins en moins fiables dans la mesure où les données qu'elles excluent (les grèves dans beaucoup de champs du secteur public) sont toujours plus importantes. Ce qui dessine la perspective non pas tant d'une fin de la quiétude que d'une surestimation de l'étendue du déclin.

Entre 1986 et 1996, on dénombre 51 grèves politiques de masse, tandis qu'un taux légèrement supérieur de 70 marque les douze années allant de 1997 à 2008. Comme on l'a indiqué avant, ce nombre a considérablement augmenté en termes absolus et relatifs depuis 2009 (bien que la contribution singulière de la Grèce déforme significativement les chiffres). La persistance et la relative croissance de ces grèves manifestantes, qui sont utilisées comme une arme dans des négociations ouvertes portant sur les politiques publiques, et où l'Etat est considéré comme l'employeur en dernier ressort, témoigne du fait que les syndicats sont toujours privés, dans beaucoup de pays, des moyens d'exercer une influence au sein des canaux formels et institutionnalisés d'échange politique. L'affaiblissement de la négociation collective de branche dans le secteur privé (particulièrement dans l'industrie) est une des raisons ayant conduit à ce que les grèves dans ce secteur se fragmentent et perdent en visibilité (dans la mesure où elles s'organisent au niveau d'établissements ou d'employeurs particuliers). A l'inverse, les grèves de masse du secteur public résultent encore souvent de négociations de branche. Et quand les grèves générales couvrent toute l'économie, la cible du gouvernement offre une perspective unifiante.

En ce qui concerne la distribution différenciée des grèves politiques de masse entre le nord et le sud, les traditions de protestation et d'exclusion ont une portée importante. Ainsi, l'exclusion de secteurs majeurs du mouvement syndical n'est pas historiquement nouvelle dans beaucoup de pays, en raison des liens de ces syndicats avec les partis communistes et de l'existence de dictatures jusqu'au milieu des années 1970 (on pense à la France, à la Grèce, à l'Italie, au Portugal et à l'Espagne). Par conséquent,

les formes d'expression des intérêts s'appuyant sur la protestation de masse et les manifestations de rue sont partie intégrante du répertoire d'action collective. Et pour des raisons qui tiennent plus de la path dependence³ que de la détermination mécanique, elles ont été d'autant plus facilement intégrées à la pratique des grèves politiques de masse. Dans le contexte d'affaiblissement général du mouvement ouvrier organisé et de déclin global de l'activité gréviste, l'existence de ces grèves peut être vue à la fois comme une force et une faiblesse. La force vient de ce qu'elles témoignent d'une capacité organisationnelle à mettre en scène un mécontentement collectif contre les politiques néolibérales. Mais la faiblesse s'exprime dans le fait même d'avoir à les organiser - ce qui indique un déclin de l'influence politique des syndicats -, et d'avoir à en organiser autant ce qui montre que ces grèves politiques de masse ne sont pas un remède magique et qu'elles pourraient même perdre en efficacité à mesure qu'elles se multiplient, comme le cas grec semble l'illustrer. En outre, la capacité de mobilisation pour les grèves politiques de masse ne doit pas conduire à penser que l'implantation syndicale sur les lieux de travail est, dans le secteur public, en meilleur état.

Dans le nord de l'Europe, peut-être parce que la crise a été moins profonde et l'austérité un peu moins sévère que dans le sud de l'Europe, le développement de formes plus actives de protestation de masse (comme la grève politique de masse) qui viendraient déborder les pratiques anciennes telles que le lobbying aux objectifs politiques réduits (associé au corporatisme) n'a pas (encore) eu lieu. Même si les liens politiques et institutionnels unissant les partis représentant (officiellement) les travailleurs et leurs mouvements syndicaux respectifs se sont considérablement relâchés dans les neuf économies, en Grande-Bretagne, en Allemagne et aux Pays-Bas ces liens restent assez étroits, témoignant de la persistance (à défaut de l'efficacité) du dialogue social dans ces pays. Dans ces pays d'Europe du Nord, les manifestations de masse épisodiques organisées dans les capitales ont permis aux syndiqués de se défouler et à la colère de s'exprimer (sans grand effet cependant), mais elles n'ont jusqu'à maintenant pas été associées à une stratégie visant à perturber le fonctionnement de ces villes, voire celui de l'économie tout entière dans le cadre d'une journée de grève générale.

La différence des traditions de protestation n'explique cependant pas à elle seule pourquoi les grèves politiques de masse sont si communes dans le sud de l'Europe. Étant donné que les partis (et les gouvernements) sociaux-démocrates n'ont plus de réalité significative à la suite de leur colonisation par le néolibéralisme (donnant naissance au « social-libéralisme »), il est également crucial de noter que les nouveaux partis de la gauche radicale qui ont émergé suite à des stratégies de réalignement, comme Refondation communiste en Italie, le Bloc de gauche au Portugal, Syriza en Grèce ou le Parti de gauche en Allemagne, n'ont pas encore comblé le vide de représentation en devenant des partis de gouvernement crédibles. Seul le cas de la Grèce, depuis 2013, est en train de changer.

C'est pourquoi on peut supposer que la prédominance des grèves politiques de masse en Europe du sud résulte de la combinaison entre l'exclusion politique, tant en termes de processus que de résultats,

^{3.} Concept qui cherche à expliquer les décisions du moment par des décisions passées (NDLR).

des syndicats dans une économie et une société reconfigurées par le néolibéralisme et la persistance de certaines traditions de protestation politique et d'action. Par conséquent, ces grèves ne visent pas à influencer le processus politique de l'intérieur – comme avec les corporatismes et les gouvernements sociaux-démocrates mais plutôt de l'extérieur face à l'absence de corporatisme ou de social-démocratie. Considérées d'un autre point de vue, les grèves politiques ne se déploient pas parce que les partis sociaux-démocrates seraient exclus du pouvoir, le temps d'un mandat, ici ou là, comme cela pouvait être le cas dans la période antérieure à l'essor du néolibéralisme. C'est plutôt le changement de paradigme induit par le tournant néolibéral qui a mis fin à la crédibilité politique de la social-démocratie, même si sa base électorale reste composée de certains groupes spécifiques tels que les travailleurs syndiqués.

Conclusion

Depuis le début de l'année 2009, la prédominance de la grève politique de masse dans l'activité gréviste globale s'est maintenue dans les neuf économies et peut-être même renforcée. La Grèce a par exemple connu douze grèves générales en 2012 et dix-sept dans les deux années précédentes. L'Espagne a connu des grèves générales en 2010, 2012 et 2013 tandis que le Portugal voisin a connu deux grèves générales au cours des deux années 2012 et 2013, et une par an dans les deux années précédentes. Une grève générale a été organisée à l'échelle européenne le 14 novembre 2012. Ces grèves politiques de masse émergent en réaction aux réponses gouvernementales à la crise du néolibéralisme. Plus précisément, les réponses gouvernementales n'ont pas

seulement signifié l'imposition d'une « ère d'austérité » en termes de coupes dans les dépenses sociales, mais aussi la réforme des marchés du travail dans le but - c'est l'argument avancé - de stimuler la croissance économique et la création d'emplois, mais avec l'imposition de changements sociaux qui étaient auparavant négociés (dans une certaine mesure) avec les syndicats. En parallèle, les grèves (économiques) du secteur privé ont continué de décliner en termes relatifs, représentant une faible part des données portant sur le niveau global de l'activité gréviste. A cela s'ajoute l'effet des données manquantes évoqué plus haut. Et la division nord-sud persiste. Ainsi la Grande-Bretagne n'a-t-elle expérimenté qu'une seule grève politique de masse celle du secteur public contre la réforme des retraites, le 30 novembre 2011.

Il apparaît donc que le terme de quiétude est sans doute moins pertinent pour qualifier l'activité gréviste dans le sud de l'Europe occidentale qu'en Europe du nord. Cela ne signifie pas pour autant qu'il soit raisonnable d'aller jusqu'à parler d'un renouveau ou d'un retour du militantisme dans les pays du sud. En effet, non seulement les batailles qui y sont menées sont défensives et souvent perdues, mais le niveau des grèves enregistré dans la période antérieure aux années 1980-90 n'a toujours pas été atteint. Pour revenir à la formule à la fois historique et théorique avancée au début de l'article, annoncer qu'il continuera d'y avoir des grèves est une évidence. Mais identifier et expliquer la nature particulière des grèves et ce à quoi elles répondent ne peut être efficacement mené qu'en reliant celles-ci à une compréhension des spécificités de la période de la société capitaliste étudiée. ■

Les syndicats dans le capitalisme financier européen

Le cas allemand

Retour de l'État et des syndicats ?

Dans le modèle européen de l'emploi, les États et les syndicats jouent un rôle clé. Mais la capacité d'action des uns et des autres a semblé défaillante depuis quelque temps. Dans notre recherche, nous partagions un large consensus: la pression pour changer résultant de la transition vers un capitalisme financier déréglementé les a acculés à la défensive. C'est vrai pour les États-providence comme pour les syndicats. Cependant, avec la crise mondiale du capitalisme financier, un retour politique de l'Etat et des syndicats a semblé possible. De nombreux États ont montré une capacité d'action qu'on ne leur prêtait plus. Les programmes conjoncturels, l'intervention sur les droits de propriété capitalistes et des mesures de restructuration du secteur financier ont marqué un

HANS-JÜRGEN URBAN, chercheur à IG Metall

nouvel interventionnisme d'État, que les gouvernements de tous bords ont pratiqué. Dans le même temps, le dialogue social a retrouvé de l'importance dans les politiques étatiques de gestion de la crise. Dans certains pays, la réduction des heures de travail, les mesures de modération salariale et la flexibilité des contrats de travail ont été adoptées, avec des mesures législatives et des mécanismes de compensation de la part des États. Dans ce contexte, et grâce à ces interventions négociées, des entreprises et donc des emplois ont pu être sauvés. Dans les arènes politiques, on a vu ainsi des syndicats prêts à coopérer avec des dirigeants politiques qui l'étaient aussi. Les syndicats ont pu exercer une certaine influence à travers ces pactes sociaux. Ce fut le cas par exemple en Allemagne, dont le modèle de gestion de la crise est traité dans la suite de cet article. Les syndicats allemands ont eu une part déterminante dans ce qui a été qualifié de « miracle

^{1.} Ce texte est une version abrégée de mon article: « Zwischen Krisenkorporatismus und Revitalisierung. Gewerkschaftspolitik im europäischen Finanzmarktkapitalismus » in Lehndorff, Steffen (dir.), Europa vor einem verlorenen Jahrzehnt? Länderstudien und Politikanalysen zum Triumph gescheiterter Ideen, Hamburg i. E. Pour la version anglaise, voir: « Crisis corporatism and trade union revitalisation in Europe », in Lehndorff, Steffen (2012) (Hrsg.: A triumph of failed ideas. European models of capitalism in the crisis. Brussels, S. 199-222.

allemand du marché du travail », qui a permis de stabiliser les emplois, les entreprises et la création de valeur dans le secteur industriel, bien que l'effondrement de la production et des commandes été particulièrement dramatique. Ces mesures ont suscité un débat sur une renaissance des syndicats, avec une nouvelle attention dans les milieux de la recherche et chez les élites sociales.

Dans la suite de cet article, nous montrerons que ces arrangements caractéristiques d'un corporatisme de crise national ont eu un coût élevé mais ont aussi créé des opportunités pour des syndicats affaiblis politiquement. On peut douter cependant de l'idée selon laquelle les nouveaux pactes sociaux constitueraient un cadre institutionnel adéquat pour une revitalisation durable des syndicats. Une stratégie autonome semble plus prometteuse, mais elle présuppose un renouvellement des ressources dont le syndicat tire son pouvoir et un renforcement de sa capacité négociatrice.

Ressources de pouvoir et revitalisation des syndicats

La situation des syndicats dans la crise est depuis longtemps étudiée par les chercheurs en Allemagne. Mais ils se sont peu intéressés aux choix et aux conditions d'une renaissance syndicale. Peu à peu, cependant, ils ont été influencés par une nouvelle tendance de la recherche syndicale internationale, appelée Strategic *Unionism-Approach* et dont les travaux se constituent peu à peu en branche distincte de la recherche, les Labor Revitalisation Studies. Selon les hypothèses sous-jacentes à cette approche, les syndicats sont dans une situation ouverte, indéterminée, y compris dans le capitalisme financier. Les contextes économiques, sociaux et culturels structurent

un espace de possibles, avec des opportunités diversifiées. Comment choisir entre différentes options stratégiques et développer des pratiques innovantes? Cela dépend d'une analyse réaliste du contexte de la négociation, de stratégies de négociation adaptées aux problèmes et d'une capacité suffisante d'imposer ses

Savoir si les options de négociations disponibles sont crédibles en fin de compte est une question de pouvoir. Le pouvoir peut être compris comme la capacité des individus et des organisations à réaliser leurs intérêts de classe. Il faut distinguer le pouvoir structurel des travailleurs organisés de leur pouvoir organisationnel. Le premier vient de la position des salariés sur le marché du travail et dans le processus de production. Le pouvoir organisationnel, en revanche, vient du regroupement des salariés dans des organisations collectives, où les syndicats peuvent être considérés comme des acteurs clés dans la représentation de leurs intérêts. Le débat sur le pouvoir institutionnel a permis d'introduire une autre dimension du pouvoir syndical. Celle-ci se fonde sur la position des syndicats dans les dispositifs institutionnels de l'État-providence. Elle est basée sur le rapport de force entre l'État, le capital et le travail. La communication constitue une quatrième dimension du pouvoir syndical, un « soft power ».

Les syndicats et la crise du capitalisme financier

Les syndicats ont perdu à tous points de vue dans le passage au capitalisme financier dérégulé. Même si la situation dans les divers pays varie selon les contextes politico-économiques et institutionnels, les syndicats ont affronté la crise en situation de faiblesse.

Un modèle de « réussite » et son coût : le cas de l'Allemagne

Ce fut également le cas en Allemagne. Pourtant, la manière dont l'Allemagne a réagi à la crise est considérée comme un succès. Au cœur de cette réussite se trouverait l'enrôlement des syndicats dans la stratégie de crise de l'État. Celle-ci a visé la stabilisation de l'emploi industriel et de la création de valeur, mais aussi l'allègement des charges des entreprises. Elle a renoncé à faire payer aux acteurs des marchés financiers le coût de la crise. L'offre faite aux syndicats a d'abord surpris car elle est venue d'une coalition gouvernementale dirigée par les conservateurs. La politique dite « Agenda 2010 » du gouvernement précédent dirigé par les sociaux-démocrates, et sa volonté de confrontation avec les syndicats, semblaient confirmer la thèse du décrochage entre les syndicats et la social-démocratie et mettre fin au corporatisme allemand². Mais avant même les élections fédérales de 2009, les annonces politiques de la grande coalition laissaient entrevoir la volonté de regagner la faveur des syndicats. Un *lobbying* inversé, en quelque sorte. Alors que dans le *lobbying* classique, les associations de la société civile cherchent à défendre les intérêts qu'elles représentent en influençant les décisions de l'État, le nouveau lobbying se caractérise par une influence en sens inverse. L'initiative est venue des partis politiques et des représentants du gouvernement. Une telle stratégie semblait d'abord intéresser les partis sociaux-démocrates et leurs représentants au gouvernement.

La révélation du partenariat privilégié entre la social-démocratie et les syndicats leur a cependant fait du tort, comme le montrent beaucoup d'études d'opinion et de résultats d'élections. Mais avec la chancelière Angela Merkel, on a pu assister à la « social-démocratisation » de la CDU et son repositionnement vers le centre, accompagnés d'un retour du corporatisme. Le résultat a été une réévaluation des syndicats comme ressource potentielle pour soutenir ses propres stratégies politiques et stabiliser les majorités politiques (c'est la fonction Vote Seeker). Sous la pression de la crise et des risques de contradictions avec les politiques de crise, l'inversion du lobbyisme est apparue comme le cœur d'un pacte social tripartite de crise, au-delà des partis.

Le bilan de la réponse allemande à la crise n'est pas facile à dresser du point de vue des syndicats. Côté positif, on peut noter une certaine stabilisation de l'emploi total et une meilleure image des syndicats dans l'opinion publique. Manifestement, le nouveau pacte social imposé par la crise a ouvert aux syndicats des canaux d'influence qu'ils ont su utiliser à leur bénéfice. Mais un bilan doit intégrer aussi les coûts. La « sécurisation de l'emploi » s'est traduite par la réduction du temps de travail total, avec des pertes d'emplois et des concessions importantes sur les salaires et les normes de travail et de rendement. À côté de faibles augmentations des salaires nominaux, on a pu noter des tendances au prolongement de la validité des accords et des retards dans l'entrée en vigueur des augmentations de salaires. Il y a eu également davantage de primes forfaitaires, qui pèsent sur les futures augmentations de salaire. Dans le même temps, la sécurisation de l'emploi a été accompagnée d'une restructuration

^{2.} Dans ce texte, il faut entendre le corporatisme comme une forme de participation des groupes sociaux (ici les syndicats de salariés et les organisations d'employeurs) aux décisions politiques qui les concernent. (Note du traducteur)

forcée des entreprises, avec intensification du travail et des effets sur la santé des salariés. Cette politique ne répondait pas aux demandes essentielles des syndicats pour sortir de la crise. Parmi celle-ci on peut citer la revendication d'IG Metall d'un fonds d'investissement public. Il aurait dû être alimenté par un prélèvement sur les patrimoines privés et constituait une intrusion dans le régime de propriété. Il n'a pu être mis en place.

On peut le comprendre en examinant le pacte social allemand du point de vue du pouvoir des acteurs en présence. Les systèmes de négociation corporatistes reposent sur le principe de l'échange. Dans ce cadre, les gains vont de pair avec les concessions. La logique interne de la négociation agit comme un filtre pour les revendications, qui élimine les revendications de l'un des acteurs si elles entrent trop fortement en conflit avec les intérêts des autres. Les exigences qui finissent par s'imposer dépendent aussi de l'habileté négociatrice et des règles institutionnelles de l'échange, mais en fin de compte aussi du pouvoir de négociation. Le pacte social allemand a suivi cette logique. Cela a été le cas pour garder la main-d'œuvre (par exemple, par le travail de courte durée) ou pour relancer la production (par exemple, par la « prime à la casse »), qui étaient dans l'intérêt des syndicats et des organisations d'employeurs, ainsi que d'un gouvernement soucieux de soutien populaire. C'est la raison pour laquelle ils étaient prêts au compromis. La demande d'un fonds d'investissement public était différente. Elle ne se situait pas à l'intersection des intérêts de toutes les parties prenantes, ce qui rendait impossible un consensus entre les participants. Le fonds d'investissement public aurait conduit à une mesure structurelle, changeant les règles économiques de

l'intervention dans la crise, à quoi les syndicats et une partie de l'opinion publique auraient refusé de renoncer ensuite. Mais, cela entrait manifestement en conflit avec les intérêts patrimoniaux, menacait le pouvoir des associations patronales et les principes directeurs d'un gouvernement libéral sur le plan économique. Par conséquent, cette proposition n'a même pas été mise à l'ordre du jour des négociations.

Un nouveau corporatisme de crise ?

La revitalisation du partenariat social et des pactes sociaux dans la crise peut être considérée comme une nouvelle étape dans la métamorphose du corporatisme classique de l'ère sociale-démocrate keynésienne.

La recherche empirique sur les pactes sociaux montre des différences marquées selon les pays pour la signature d'accords corporatistes durant la phase précédant la crise, mais aussi des points communs. Les similitudes sont relativement indépendantes des contextes institutionnels et des traditions politiques. Les alliances caractéristiques du « corporatisme de concurrence » ont été décrites comme des « coalitions des faibles et des modérés », ce qui renvoie aux rapports de force et aux calculs stratégiques des acteurs. Les gouvernements affaiblis en raison de la mondialisation, de la volatilité électorale et du pouvoir de véto de certains acteurs, ne peuvent pas surmonter seuls les problèmes. Parallèlement, les syndicats ont eux-mêmes perdu du pouvoir de négociation, du fait de leurs effectifs en baisse et des changements dans l'économie et la politique, mais gardent un pouvoir minimum de mobilisation et donc une capacité de blocage. Ce qui a suscité des luttes internes fortes à propos de la participation aux pactes sociaux, les « modérés »

l'emportant sur les « radicaux » et fixant l'orientation stratégique des syndicats. La volonté de participer des organisations patronales a varié selon leurs attentes relatives aux résultats des pactes sociaux.

La crise du capitalisme financier a été à l'origine d'un nouveau contexte macroéconomique qui a redéfini les intérêts et les capacités des acteurs. C'est vrai d'abord pour les employeurs, en raison de la tendance à la baisse dans l'utilisation des capacités de production. Mais c'est également vrai pour l'État. Il existe des différences significatives entre le nouvel interventionnisme de l'Etat et l'époque de l'État-providence. Les nationalisations, les politiques conjoncturelles et les régulations pour corriger le marché ont été décidées sous la contrainte d'une crise financière et économique profonde et ont principalement servi à stabiliser l'économie et les places financières nationales. Dans le même temps, les objectifs visés ne pouvaient être atteints que par une coopération intensive des Etats-nations entre eux, ce qui a en retour limité leur capacité d'action individuelle. Et, finalement, les interventions ad hoc, qui ont permis de stabiliser la conjoncture et le système financier à travers de vastes programmes de dépenses et la compensation des pertes privées, ont sur-sollicité les capacités financières des États. La plupart de ces interventions dérogeaient non seulement aux limites du déficit et de l'endettement fixées par le Pacte de stabilité et de croissance, mais ont aussi aggravé la polarisation entre les États de la zone euro : alors que des pays comme l'Allemagne ont bénéficié de taux réduits pour refinancer leur dette souveraine et ont pu tirer parti des marchés financiers, d'autres pays ont vu croître de façon excessive leur déficit budgétaire à cause de l'augmentation exorbitante des taux.

Pour comprendre les arrangements issus de cette nouvelle configuration, nous proposons ici le concept de corporatisme de crise. En Allemagne, le nouveau corporatisme reste certes dans la tradition des arrangements corporatistes, mais diffère cependant des stades antérieurs. Le corporatisme social du capitalisme fordiste s'est développé avec des acteurs de force égale, ce qui conduisait à négocier un compromis de classe considéré alors comme « symétrique ». Dans ce cadre, les intérêts de tous les acteurs étaient pris en compte. L'Etat agissait comme Etat-providence corrigeant les marchés et les syndicats comme agents de répartition pour les salariés. La redistribution des flux de revenus générés par le marché était reconnue comme une condition de la nécessaire solidarité. Le corporatisme de la concurrence qui a suivi s'est développé alors que le modèle fordiste du capitalisme d'Étatprovidence faisait l'objet d'une pression interne et externe. La transnationalisation de l'économie a fait entrer l'option délocalisation dans les stratégies d'action des entreprises et a ainsi renforcé leur pouvoir de négociation par rapport au gouvernement et aux syndicats. La redistribution en faveur des salariés a été subordonnée aux intérêts concurrentiels de l'entreprise. L'État, lui-même affaibli par rapport à l'économie, a déplacé ses activités d'une politique redistributive centrée sur la demande vers une politique de l'offre orientée vers la compétitivité. Dans les entreprises, la compétitivité a pris le pas sur la redistribution, les salariés ne pouvant bénéficier que des gains de compétitivité. Les représentants des entreprises et des syndicats ont adhéré à cette conception, les syndicats voulant apporter leur contribution à la survie des entreprises dans une compétition internationale devenue plus sévère.

L'alliance tripartite apparue au cours de la crise en Allemagne a des différences significatives avec le corporatisme social et le corporatisme de la concurrence, ce qui autorise à parler d'un corporatisme de crise. Tout d'abord, la crise aiguë du capitalisme financier crée un contexte macro-économique spécifique, qui diffère fondamentalement de celui de la phase de prospérité et change les intérêts et les capacités d'action des acteurs. L'État, les syndicats et les entreprises de l'économie réelle, sous le choc de la crise, se sont tous retrouvés sur la défensive devant les mécanismes des marchés financiers et la puissance des *lobbies* de leurs acteurs-clés. Le corporatisme de crise est une alliance des faibles, et les pactes sociaux d'entreprise ou nationaux doivent être compris comme des réponses dans l'urgence au choc de la crise. Cela a eu une influence sur les résultats. Certes, les intérêts professionnels des salariés permanents ont été sauvegardés avec un certain succès dans la phase aiguë de la crise. Mais la dégradation de la situation de la main-d'œuvre périphérique (surtout des employés temporaires), les concessions sur les rémunérations, les heures et les conditions de travail des salariés permanents, ainsi que le fait de renoncer à faire participer les acteurs des marchés financiers au coût de la crise, montrent que les intérêts des salariés sont restés largement subalternes dans cette alliance. Certes, comme toujours, la part des salaires dans la richesse produite a temporairement augmenté dans la phase aiguë de la crise, améliorant la position relative des salariés dans la redistribution. Cela n'est cependant pas dû à un regain de pouvoir des syndicats mais au recul rapide des profits dans l'économie réelle à cause de la crise. Bien que cette tendance se soit inversée dès

l'année 2010, les gagnants n'ont pas été les entreprises de l'économie réelle, comme dans les accords de la période du corporatisme de concurrence. La politique de crise dominante s'est traduite par un déplacement de la valeur ajoutée de l'économie réelle vers l'économie financière, ce qui a entraîné une baisse des profits industriels et une forte augmentation de l'endettement public. La politique de l'Etat n'est pas orientée vers l'amélioration durable de la compétitivité mais vers la stabilisation ad hoc des entreprises. Elle a renoncé en grande partie à la régulation de l'économie financière. Les syndicats et les conseils d'entreprise ont agi comme des modérateurs dans le combat pour la survie des entreprises, perçues comme des « communautés d'urgence » dans une situation de crise aiguë.

Le début d'une revitalisation : l'exemple d'IG Metall

Une conclusion provisoire: même si les coûts de l'implication syndicale dans le corporatisme de crise ne doivent pas être sous-estimés, faire le bilan de cette politique syndicale de crise révèle que des possibilités d'influence se sont ouvertes pour les syndicats, qu'ils ont pu utiliser pour renforcer leur pouvoir. Savoir si une sortie du corporatisme et une stratégie de confrontation auraient apporté de meilleurs résultats à des syndicats affaiblis peut se discuter en portant le regard sur d'autres pays. Même avant la crise, le militantisme syndical et les grèves politiques ne traduisaient pas toujours une offensive syndicale, mais plutôt une réaction devant le refus de coopérer des gouvernements.

Néanmoins, les limites des stratégies actives de conflit des syndicats affaiblis ne devraient pas conduire à minimiser le pouvoir et la capacité à mener des

conflits. Interpréter la participation syndicale au pacte social comme une preuve de faiblesse et d'impuissance serait méconnaître la logique des négociations corporatistes. Même dans les conditions d'un choc de crise capitaliste, l'implication des syndicats dans les alliances corporatistes demande un niveau minimum de mobilisation et de pouvoir de négociation. Un degré suffisant de puissance organisationnelle est une condition préalable pour pouvoir trancher entre stratégies de coopération et de contestation.

Recruter et garder les adhérents

Ce constat semble être très présent dans les orientations stratégiques des syndicats. Après une période d'érosion du pouvoir syndical, l'IG Metall a réussi pendant et après la crise à stabiliser la situation.

Le premier élément de cette stratégie de revitalisation est constitué par les campagnes de recrutement et de maintien des adhérents dans le syndicat. En raison de la crise, le nombre d'emplois dans l'industrie métallurgique et électrique a baissé en 2009/10, à la suite de la chute de la production. Cela a accéléré les pertes d'adhérents d'IG Metall, raison pour laquelle un vaste débat interne a été lancé. Afin de stabiliser les effectifs, l'accent a été mis sur la question à tous les niveaux de l'organisation et à l'occasion de toutes les activités. Des mesures pour restructurer l'utilisation des ressources ont été adoptées. Le travail pour attirer de nouveaux membres ou groupes va maintenant de la systématisation des premiers contacts avec les entreprises aux campagnes de recrutement à l'occasion des conflits susceptibles d'attirer de nouveaux membres via des accords de salaires, en passant par la consolidation des positions acquises

dans les entreprises et auprès des sala-

Un autre élément clé est l'extension des possibilités de participation des salariés et des membres, avec de nouvelles formes de discours syndical ou des enquêtes auprès des conseils d'entreprise ou des adhérents sur des thèmes donnés. Les discussions visent à élaborer ce qui est appelé un « projet de développement » pour renforcer le pouvoir organisationnel. Ces efforts sont complétés par une attention à la « récupération des membres » pour réduire la fluctuation des effectifs. Les sections syndicales locales travaillent systématiquement en direction des membres qui ont quitté le syndicat. Les expériences réussies sont recensées et diffusées dans toute l'organisation dans le cadre d'un processus de benchmarking, pour que ces pratiques deviennent la règle pour tous. Un « plan d'action » fixe des objectifs chiffrés pour les effectifs ainsi que les priorités de la section syndicale pour l'année suivante. Grâce à ces mesures, les pertes d'adhérents ont été stoppées et le nombre de membres a progressé à partir de 2011.

Action dans le domaine de l'emploi précaire

Un deuxième domaine de revitalisation a été celui de l'emploi précaire. À partir de 2008, les limites des efforts des syndicats pour sécuriser l'emploi sont apparues dans le domaine du travail intérimaire. Depuis la déréglementation accélérée au début des années 2000, l'intérim a considérablement augmenté dans les branches relevant d'IG Metall. Pour un travail égal, les travailleurs intérimaires gagnent beaucoup moins que le personnel permanent, ont moins de droits et leur emploi est fragile. Durant la crise, à partir de 2008, près d'un tiers des intérimaires

ont perdu leur emploi dans le domaine de compétence d'IG Metall. En réponse IG Metall a démarré une campagne avec le slogan « À travail égal - salaire égal », qui a fait connaître la situation des travailleurs intérimaires au public. Cette campagne demandait la restructuration par l'État du marché du travail, pour réduire l'emploi précaire. Cela a permis au syndicat non seulement de mettre la pression sur les décideurs politiques, mais aussi de renforcer son profil socio-politique et sa crédibilité chez les salariés permanents comme chez les précaires. Dans l'ensemble, les activités relevant de ces campagnes et de la négociation salariale ont permis une augmentation des effectifs, le nombre d'intérimaires syndiqués passant par exemple d'environ 13 000 en 2010 à plus de 44 000 en 2012.

Mesures contre l'intensification du travail et l'usure de la force de travail

Un troisième élément de la stratégie a été une initiative sur le travail. Avec la crise financière et économique, de nombreuses entreprises ont augmenté massivement la productivité par l'intensification du travail. La conséquence a été une augmentation des troubles psychologiques chez les salariés. IG Metall a réagi par une campagne contre l'augmentation permanente du rendement. Le cœur en était la demande d'en finir avec le « vide juridique » par une réglementation fédérale « anti-stress » pour lutter contre les risques psycho-sociaux. Cette initiative a été complétée par une campagne « Un bon travail, pour une bonne retraite ». L'objectif était la présentation aux entreprises et aux médias du concept d'« Options pour la transition » vers la retraite, en proposant des options flexibles au lieu de l'âge unique de départ

à la retraite à 67 ans. Ces propositions relèvent des décideurs politiques mais les entreprises pour leur part sont confrontées à la revendication de postes de travail adaptés à l'âge.

Les activités évoquées ici de manière sommaire ont contribué à consolider le profil d'IG Metall comme groupe d'intérêt dans les entreprises et comme acteur socio-politique dans la société. Et ce avec succès en termes d'adhésion et d'ancrage dans les entreprises. Bien que le caractère durable de ces résultats reste à prouver au cours des périodes annoncées de recul de la production et de l'emploi dans les industries métallurgiques et électriques, IG Metall a fait des progrès pour échapper aux positions purement défensives. La mise en valeur de la question des adhérents, l'intérêt porté aux précaires et les initiatives contre l'intensification du travail ont contribué à une professionnalisation et à une stabilisation du pouvoir organisationnel et de négociation des syndicats. Ces initiatives ont marqué une importante réorientation stratégique. Compte tenu des routines traditionnelles d'un syndicat de l'industrie qui sait que ses bastions sont chez le personnel permanent des entreprises, le travail systématique en direction de l'emploi précaire peut être considéré comme une innovation stratégique. Cela confirme l'hypothèse que les syndicats gardent un espace de possibles même dans des configurations défensives, espace qui laisse ouverts des « choix stratégiques ».

Perspectives : Les lacunes stratégiques des syndicats dans le contexte européen de stabilité autoritaire

Cette esquisse sur la réponse tripartite à la crise en Allemagne ne peut pas être plus qu'une première approche théorique dans un travail sur le corporatisme. Il convient de souligner le caractère provisoire des observations faites et des conclusions proposées. Il n'y a en effet pas de réponse à la question de savoir si les succès marquent la fin de la défensive pour les syndicats et un tournant ouvrant la perspective d'une offensive sociale, politique et économique.

Il serait certainement risqué de conclure à une revitalisation durable. Car les problèmes complexes de stratégie continuent à attendre d'urgence une solution et les exigences relatives à la capacité stratégique des syndicats restent énormes. En regardant les perspectives d'avenir des syndicats du point de vue européen, on peut identifier des questions stratégiques qui, pour l'instant, ne sont guère débattues en Allemagne. Ce « trou européen » pose problème, car il existe au niveau européen des enjeux fondamentaux, qui ont des implications importantes pour les politiques dans les Etats membres. Un nouveau cadre économique et budgétaire européen a été façonné pas à pas à travers un processus de négociation opaque et surdéterminé par les intérêts nationaux. Ce nouveau régime institutionnel interfère directement dans des domaines qui étaient jusqu'ici de la compétence des Etats membres et des partenaires sociaux. Dans son ensemble, ce nouveau dispositif institutionnel peut être considéré comme un régime de stabilité autoritaire, qui est susceptible de se révéler économiquement contre-productif, socialement polarisant et politiquement illégitime.

Le nouveau régime autoritaire de stabilisation précaire s'est traduit par de multiples atteintes aux intérêts des salariés et une forte détérioration des conditions de l'action syndicale. Les dispositions relatives à l'évolution des salaires,

de la productivité et des systèmes sociaux atteignent en profondeur les relations État-capital-travail. Elles soumettent les politiques économiques nationales ainsi que les conditions sociales et de travail dans les États membres à la politique de concurrence et de stabilité. Les syndicats devraient par conséquent tirer la sonnette d'alarme. Pour réduire les déficits budgétaires et la dette publique, les États seront conduits à tailler dans les systèmes de protection sociale. Des prestations réduites, en particulier pour le chômage et l'invalidité, augmentent la pression sur les salariés et intensifient le « mécanisme de l'armée de réserve » sur le marché du travail. Cela affaiblit le pouvoir de négociation des syndicats. Dans le même temps, les réductions budgétaires vont conduire les États à renoncer à agir comme acteurs économiques à travers des politiques conjoncturelles, industrielles et d'emploi qui permettraient de stabiliser la croissance et l'emploi. Même les négociations salariales entre partenaires sociaux ne resteront pas à l'abri. L'engagement verbal à respecter l'autonomie des partenaires sociaux dans la négociation collective devrait s'avérer rapidement un rideau de fumée dans la logique de discipline et de réductions à venir. L'encadrement des systèmes nationaux de négociation autonomes en sera la conséquence inévitable.

Les syndicats européens ne semblent pas bien préparés à ces risques. Jusqu'à présent, leur politique visait principalement la défense des intérêts des salariés constituant le cœur de leurs adhérents et s'exerçait dans les arènes de la politique économique et sociale nationale. Les tentatives visant à influencer les politiques européennes des gouvernements et, par conséquent, les politiques de crise au niveau européen, étaient tout

aussi insuffisantes que les efforts pour coordonner au-delà des frontières, voire mettre en réseau, les combats pour la redistribution. Si les syndicats veulent apporter une contribution effective à un changement d'orientation en Europe, ils devront relever des défis qualitatifs nouveaux. Ils sont mis au défi de deux facons: comme acteurs de la négociation, qui doivent occuper complètement les espaces disponibles par une politique de redistribution offensive; comme groupes de pression politiques, qui doivent mobiliser contre l'austérité imposée par la Troïka et pour une politique économique redistributive et créatrice de valeur.

Il est impossible de ne pas voir l'énorme fossé entre les besoins et la pratique syndicale. Ce qui a certainement à voir avec la capacité insuffisante pour s'imposer en Europe. Mais en même temps, cela met en évidence des lacunes conceptuelles qui ont grandi avec les lacunes dans la stratégie européenne. Sans la reconnaissance de la diversité des conditions dans les « mondes syndicaux » et sans efforts pour combler ces lacunes dans la stratégie européenne, il ne sera pas possible de construire une force capable de s'imposer au capital et aux décideurs européens. Un déficit qu'il est urgent de corriger.

Les mouvements sociaux dans le Brésil de Lula et Dilma

Quelle place pour le syndicalisme?

n juin 2013, plus d'un million de personnes sont descendues dans les rues de 400 villes brésiliennes, parmi lesquelles 22 capitales d'États fédérés. Cet évènement a été salué à la fois comme une surprise, étant donné la cote de popularité du gouvernement (Dilma Rousseff avait 79% d'opinions favorables en mars 2013 selon les sondages d'opinion), et comme le signe d'un renversement du soutien populaire à son égard.

L'objectif de cet article est moins d'analyser ces manifestations, dont le caractère très composite exigerait d'étudier précisément les différents clivages sociaux qui s'y réfractent¹, que d'essayer de réfléchir sur le rôle marginal joué par le mouvement syndical dans ce processus. Le mouvement syndical est, avec d'autres mouvements sociaux, à l'origine de la fondation du Parti des Travailleurs (PT) en 1980. Il entretient toujours des liens privilégiés avec le PT, y compris depuis son arrivée au pouvoir². La faible

ANDRÉIA GALVÃO Professeur de science politique à l'Université de Campinas

visibilité des syndicats dans ce mouvement s'explique-t-elle par la présence d'un parti allié au gouvernement? Peuton parler de renoncement du syndicalisme, de sa cooptation par le pouvoir « de gauche » ?

Si les hypothèses de la cooptation ou du renoncement de la part d'une partie des leaders syndicaux mettent en lumière des éléments concrets de la relation entre syndicalisme et politique, elles sont insuffisantes pour expliquer des processus plus profonds et complexes. Les ambiguïtés de la participation syndicale aux mobilisations de l'hiver brésilien ne signifient pas que les syndicats ne jouent plus aucun rôle dans l'espace des mouvements sociaux ni que celui-ci se soit

^{1.} Pour cela, je renvoie à : Cidades Rebeldes. Passe livre e as manifestações que tomaram as ruas do Brasil. David Harvey, Ermínia Maricato et al. São Paulo, Boitempo, 2013.

^{2.} D'importants leaders de la Centrale Unique des Travailleurs (CUT) ont été nommés ministres du gouvernement Lula et élus à l'Exécutif ou au Parlement. Jaques Wagner, un ancien syndicaliste du pétrole, a été ministre du Travail et de l'Emploi

de 2003 à 2004. Depuis 2007, il est gouverneur de l'État de Bahia. Ricardo Berzoini, ex-président du Syndicat des Employés de banque de São Paulo, a été ministre du Travail et de l'Emploi de 2004 à 2005. Luiz Marinho, ex-président du Syndicat des Travailleurs de la Métallurgie, lui a succédé jusqu'en 2007, avant de devenir ministre de la Sécurité Sociale (2007-2008). Depuis 2009 il est maire de São Bernardo do Campo.

complètement intégré au gouvernement, même si la majorité des centrales syndicales l'ont soutenu pendant les dix années de gouvernement pétiste³.

Pour comprendre la contribution limitée des syndicats aux manifestations de rue, il faut prendre un peu de recul par rapport au fait syndical lui-même et considérer les caractéristiques et contradictions des gouvernements du PT, qui ont mené à une reconfiguration de l'espace des mouvements sociaux. Dans un premier temps, on fera un bref retour sur les politiques pétistes, suivi par la présentation de quelques luttes et scissions au sein de l'espace des mouvements sociaux. Enfin, pour dépasser une perception spontanéiste des événements de l'hiver 2013, on analysera leurs conditions à la fois structurelles et conjoncturelles de possibilité.

Bref retour sur les politiques économiques et sociales du gouvernement pétiste

Le rapport des gouvernements du PT au néolibéralisme se situe entre continuités et ruptures. Parmi les continuités, on peut citer le maintien d'une politique économique conservatrice fondée sur un taux d'intérêt élevé et sur l'excédent budgétaire primaire; les réformes du régime de retraite des fonctionnaires et de certains segments du marché du travail4. Le

changement introduit par la suspension des privatisations a été contrecarré par la promotion de partenariats public-privés. Mais des ruptures importantes sont à noter, telles que l'abandon du projet d'Accord de Libre-Échange des Amériques (ALCA) et l'adoption d'une politique commerciale plus protectrice, la priorité donnée aux échanges Sud-Sud, le soutien à la conquête des marchés internationaux par les grandes entreprises brésiliennes, l'expansion du crédit aux familles, la reprise de l'investissement public et de l'embauche de fonctionnaires, ou encore l'extension des politiques sociales et des programmes de transfert de revenus, comme le programme Bolsa Familia.

Cette politique a donné des résultats positifs, comme la reprise de la croissance économique et la réduction de moitié du taux de chômage (les taux officiels se situent autour de 5%, conduisant le gouvernement à parler de plein emploi), ce qui a permis à la négociation collective de déboucher sur des améliorations économiques et aide à comprendre le soutien du mouvement syndical au gouvernement.

L'allongement de la scolarité, notamment dans l'enseignement supérieur, à travers la création de nouvelles universités publiques et d'un programme de quotas pour les Noirs ou les diplômés des lycées publics, a aussi des répercussions positives parmi les travailleurs, même si

^{3.} La participation gouvernementale d'anciens leaders de la CUT et le soutien de la plupart des centrales syndicales au gouvernement ont entraîné des conflits qui sont abordés plus loin. On peut parler, à la suite de Lilian Mathieu (« L'espace des mouvements sociaux », Politix, 2007/1 nº 77, p. 131-151), de relations d'interdépendance conflictuelles. Voir aussi: Andréia Galvão, « Brésil : entre modération et radicalisme syndical », à paraître dans la Chronique Internationale de l'Ires, 2014.

^{4.} Tels que les jeunes entrant sur le marché du travail, les prestataires de services engagés en tant

qu'auto-entrepreneurs, les travailleurs des micro et petites entreprises.

^{5.} DIEESE (2012), A situação do trabalho no Brasil na primeira década dos anos 2000. São Paulo: DIEESE. On peut s'interroger aussi sur les effets de ces résultats sur le taux de syndicalisation même s'il ne peut pas être considéré en soi comme un indicateur de force syndicale -, qui est passé de 16,4% à 17% entre 2005 et 2011. Fundação Perseu Abramo (2013), Densidade sindical e recomposição da classe trabalhadora no Brasil. FPA Comunica n. 3, julho.

le décalage entre les salaires perçus et la qualification acquise est ressenti.

Cela ne veut pas dire que le Brésil est devenu un pays de classes moyennes⁶. Les données indiquent, certes, une réduction des inégalités sociales, une amélioration de la distribution du revenu, mais on n'observe pas un changement dans la structure sociale brésilienne. D'abord, la propriété foncière reste très concentrée. Ensuite, la plus grande partie des emplois créés dans les dernières années se traduisent par des bas salaires (entre 1 et 3 salaires minimum, soit entre 220 et 660 euros), la part du travail informel est encore très élevée, même s'il est en chute (on dénombre 43,4% de travailleurs au noir en 2012 - travailleurs qui ne bénéficient pas de la sécurité sociale). Ainsi, ce que quelques chercheurs nomment une « nouvelle classe moyenne » est, à vrai dire, un secteur des classes populaires qui est sorti du chômage, a accédé à la consommation et à une plus longue scolarisation à travers l'élargissement de l'accès aux universités assuré par des programmes gouvernementaux.

Participation institutionnelle, ruptures organisationnelles et dynamique des mobilisations

Comment les mouvements sociaux ont-ils réagi à cette nouvelle conjoncture politique et économique ?

D'abord, il faut rappeler que les voies de la participation populaire ont été renforcées par les gouvernements du PT. La participation des dirigeants de mouvements sociaux dans des conseils et forums tripartites⁷, aussi bien que la

participation des ex-leaders de la CUT à des postes plus ou moins importants du gouvernement fédéral, ont provoqué beaucoup de controverses internes sur les rapports entre les mouvements et l'État. Cette participation menace-t-elle l'autonomie des mouvements? Comment participer à un gouvernement qui a attaqué la retraite des fonctionnaires et qui est soutenu par une coalition à laquelle participent les patrons de quelques secteurs industriels (les mines, l'industrie navale, le bâtiment) et de l'agroalimentaire ? Ces controverses ont déclenché un processus de ruptures organisationnelles : à la suite de la réforme des retraites des fonctionnaires, un nouveau parti politique a été lancé, le Parti Socialisme et Liberté (PSOL), ainsi que de nouvelles centrales syndicales à gauche de la CUT, la Coordination Nationale de Luttes (Con Lutas), liée au Parti Socialiste des Travailleurs Unifié (PSTU), une ancienne scission du PT, et l'Intersindical, (en partie liée au PSOL)8. Ces partis et ces centrales rassemblent une partie de la classe moyenne formée par les fonctionnaires touchés par la réforme des retraites, par une expansion de l'université publique qui se fait dans des conditions parfois précaires, par la transposition d'une logique du privé dans le public, concrétisée notamment par les formes d'évaluation et les exigences de productivité. Les fonctionnaires sont, d'ailleurs, le secteur majoritaire dans ces deux nouvelles centrales.

^{6.} Márcio Pochmann. Nova classe média? O trabalho na base da pirâmide social brasileira. São Paulo: Boitempo, 2012.

^{7.} Le gouvernement a créé, entre autres, le Fórum Nacional do Trabalho [Forum

National du Travail] (FNT) et le Conselho de Desenvolvimento Econômico e Social [Conseil de Développement Économique et Social] (CDES) où siègent des représentants du patronat et des centrales syndicales.

^{8.} Andréia Galvão. « Le mouvement syndical face au gouvernement Lula: dilemmes, défis et paradoxes » In: Daniel Van Eeuwen (Org.) Le nouveau Brésil de Lula. Paris : Édition de l'Aube, p. 137-154, 2006.

Con Lutas est une organisation singulière, puisqu'elle regroupe non seulement des syndicats, mais également des mouvements populaires (des mouvements de Noirs, de femmes, de lutte pour la terre et pour le logement, d'homosexuels, d'étudiants).

Les mouvements de lutte pour la terre ont aussi connu des scissions. Le plus important et connu de ces mouvements, le MST, connaît une perte de capacité d'organisation et de mobilisation, qui est en partie due à l'amélioration du marché du travail qui a réduit sa base sociale potentielle. Comme le gouvernement est soutenu par l'agronégoce, il a maintenu une loi de Fernando Henrique Cardoso (le prédécesseur de Lula à la présidence) qui interdit l'expropriation de terres occupées et a réduit le rythme des expropriations de terres : 460 269 familles ont bénéficié de la redistribution de terres dans le cadre de la réforme agraire du temps de Cardoso, contre 377 847 sous Lula9. Par conséquent, les occupations ont chuté de 539 à 184 entre 2003 et 2010. Une partie du mouvement considère qu'il faut profiter du crédit « bon marché » disponible et donner la priorité à l'agriculture familiale, celle-ci étant, d'ailleurs, encouragée par des programmes d'achats ciblés dans les cantines d'écoles publiques. Pour profiter de ces opportunités, il faut maintenir les rapports de coopération avec le gouvernement, ce qui alimente des critiques internes.

La priorité donnée par le gouvernement aux intérêts de l'agronégoce a provoqué l'augmentation du chômage en milieu rural, en perpétuant l'exode vers la périphérie des grandes villes et en intensifiant les problèmes de logement. À la différence du cas des sans terre, les données indiquent d'ailleurs que l'occupation d'immeubles urbains a augmenté sous le premier gouvernement Lula. La création du programme Ma Maison, Ma Vie à la suite de la crise de 2008 avait pour but affiché de réduire le déficit de logements et d'augmenter l'offre d'emplois dans le secteur du bâtiment, en donnant ainsi une réponse à la population organisée par les mouvements de sans logis. Cependant, la plupart des maisons bâties ne se trouvent pas dans les régions où le déficit est le plus élevé et ne peuvent pas être acquises par la population la plus démunie10. Elles ne correspondent pas non plus à une des exigences d'une partie des mouvements, qui revendiquent le droit d'habiter le centre ville pour être plus proche des opportunités de travail.

Les expulsions des occupants des terrains et immeubles publics et privés sont fréquentes et ont des conséquences sociales dramatiques. Les populations délogées ont augmenté également en raison d'une politique gouvernementale: les grands travaux du Programme d'Accélération de la Croissance (PAC). Ces projets ont donné lieu à la création de plusieurs collectifs militants opposés aux déplacements provoqués par la construction d'usines hydroélectriques, de ports, de stades de foot, soit parce que le dédommagement est insuffisant, soit parce que les alternatives de logement proposées ne conviennent pas aux familles.

Dans ce contexte, deux positions contrastées se sont dégagées :

 D'un côté, les mouvements qui critiquent ponctuellement le gouvernement mais le

^{9.} Cf. DATALUTA, Banco de dados da luta pela terra. Relatório Brasil, 2011.

^{10.} Francine Hirata; Nathália Oliveira. Os movimentos dos sem-teto de São Paulo no contexto neoliberal. In: Boito, A.; Galvão, A. (Orgs.) Política e classes sociais no Brasil dos anos 2000. São Paulo: Alameda/Fapesp, 2012.

considèrent comme un allié, en craignant un possible retour du Parti de la Sociale Démocratie Brésilienne (PSDB) au pouvoir. Ils prônent la modération politique et donnent la priorité à l'action institutionnelle, même s'ils appellent aux grèves et aux manifestations. Ils constituent la majorité des mouvements, y compris la CUT et le MST, et réclament le développement durable, le travail décent et la distribution des revenus. Ils participent activement aux institutions tripartites mais leur intervention est limitée. La proposition qui a eu le plus de succès a été la politique de valorisation du salaire minimum, fruit d'un accord négocié entre les centrales syndicales et le gouvernement en 2007. D'autres revendications, comme la réduction du temps de travail à 40 heures hebdomadaires, la fin du licenciement sans cause réelle et sérieuse, l'obligation de négociation collective dans la fonction publique, la fin de la sous-traitance provoquent tantôt l'indifférence du gouvernement, tantôt une réaction négative de la part des membres de la coalition politique qui le soutiennent.

 De l'autre côté se situent les mouvements qui sont dans une opposition systématique et qui ne font pas de distinction entre les gouvernements du PT et ceux du PSDB. Ils sont liés aux partis d'extrêmegauche sortis du PT, le PSTU et le PSOL, et aux centrales syndicales sorties de la CUT. Con Lutas et Intersindical sont très minoritaires et ont de faibles effectifs. Leur discours est à la fois anti-néolibéral et anti-capitaliste. Elles accusent les gouvernements pétistes de poursuivre une politique néolibérale, caractérisée par la domination de la logique financière, par la priorité donnée à la stabilité monétaire et à l'équilibre fiscal, s'opposent aux partenariats public-privés et reprochent aux gouvernements Lula et Dilma de ne pas

avoir annulé les privatisations réalisées par le gouvernement Cardoso.

La coexistence, voire la concurrence entre ces deux composantes, c'est-à-dire entre le secteur majoritaire et le secteur minoritaire des mouvements sociaux, a produit un cadre social dynamique, de sorte que la priorité donnée à l'action institutionnelle ne signifie pas l'absence de mobilisations et de conflits. Entre 2003 et 2009, les centrales syndicales, toutes confondues, en compagnie d'autres mouvements sociaux, ont lancé six marches nationales de la « classe des travailleurs » pour le relèvement du salaire minimum, l'emploi et les droits sociaux. En 2009, elles ont appelé à deux journées unifiées contre les effets de la crise économique et ont réalisé en 2013 la septième édition de la marche des travailleurs. Mais étant donné la popularité du gouvernement, ces marches et journées d'action rassemblaient à peine quelques dizaines de milliers de manifestants, même si pour ce qui concerne spécifiquement les syndicats, les statistiques enregistrent une certaine reprise des grèves sectorielles ou d'entreprises¹¹.

Ainsi, les mobilisations existent, mais jusqu'en 2013 elles étaient très limitées. Le secteur majoritaire des mouvements n'a pas abandonné la rue, mais il s'en est éloigné au profit de la négociation institutionnelle. Le secteur minoritaire a tenté, quant à lui, d'organiser et de mobiliser les travailleurs, mais il peine à trouver un écho à ses mots d'ordres12.

^{11.} Armando Boito Jr. et Paula Marcelino. "O sindicalismo deixou a crise para trás ? Um novo ciclo de greves na década de 2000". Cadernos CRH, Salvador, vol 23, n° 59, pp. 323-338, 2010.

^{12.} Parmi d'autres, la renationalisation des entreprises privatisées par le gouvernement Cardoso, l'étatisation du système financier sous contrôle des travailleurs, le retrait des troupes militaires brésiliennes d'Haïti.

« L'hiver brésilien » de 2013 à l'aune des reconfigurations politiques et syndicales

Ces éléments de contextualisation permettent de comprendre la distance relative entre les organisations syndicales et les groupes de manifestants de juin 2013. Même si les travailleurs et les syndicalistes étaient présents dès le début des manifestations, les centrales n'ont adhéré au mouvement en tant qu'organisations que tardivement.

Les manifestations ont commencé à partir d'une mobilisation pour la gratuité des transports, le Mouvement Passe Livre (MPL), qui existe depuis 2005 dans quelques grandes villes, et dont le slogan est « Pour une vie sans tourniquets ». Ce mouvement, qui a repris le projet de gratuité des transports conçu par le gouvernement du PT de la ville de São Paulo en 1988, protestait à chaque augmentation du tarif des transports dans les principales villes du pays, sans parvenir à rassembler largement ni à remettre en cause les décisions des municipalités.

Mais voilà que le 20 juin 2013, plus d'un million de personnes sont descendues dans les rues de quelque 400 villes. Que s'est-il passé? Pourquoi ont-ils réussi à rassembler autant de gens à ce moment? Plusieurs éléments de compréhension peuvent être avancés. Certains sont d'ordre conjoncturel, tels le ralentissement du taux de croissance économique (de 7,5 % en 2010 à 0,9 % en 2012), la légère augmentation du taux d'inflation dans les premiers mois de 201313 ou l'augmentation de l'endettement des familles stimulé par un accès facilité au crédit.

L'autre élément important touche à la question de la corruption. Depuis 2005, le gouvernement est accusé d'avoir pavé des députés d'autres partis pour voter en faveur de ses projets de loi au Parlement. Les principaux responsables de ce scandale, surnommé « mensalão », ont été jugés et condamnés par la Cour Suprême en 2012. Le jugement a entériné les dénonciations contre le PT et mis en question la probité de ses responsables. Les dépenses publiques liées à l'organisation de la Coupe du monde de football ont aussi été exploitées dans le cadre de ces accusations de corruption, les médias comparant le budget social avec celui des œuvres « pharaoniques ».

Dans ce contexte, l'augmentation du ticket de bus de 20 centimes de reais (environ 7 cents d'euro) a réussi à catalyser des insatisfactions croissantes à gauche comme à droite, mais pour des raisons très différentes. Si les demandes initiales du mouvement étaient l'annulation de l'augmentation du tarif et la gratuité des transports, d'autres revendications ont été ajoutées dans la dynamique manifestante. La répression démesurée lors des premières manifestations du 6 et surtout du 13 juin, quand des étudiants ont été arrêtés et des journalistes blessés par des balles en caoutchouc, a joué un rôle important dans l'intensification du conflit. Les organes de presse - qui jusqu'alors présentaient les manifestants comme des vandales et considéraient les blocages de rues organisés par les protestataires comme une atteinte au droit de se déplacer librement – ont changé leur position au moment où le gouvernement fédéral devenait la cible principale de la protestation.

Mais qui étaient les manifestants ? Plusieurs groupes sociaux se sont coalisés, ce

^{13.} Cette inflation a davantage touché certains produits saisonniers et n'est pas si forte si l'on considère l'évolution des trois dernières années, où l'inflation annuelle s'est située autour de 6 %. Mais elle a suscité une intense campagne des médias, ce qui a amplifié la perception de détérioration de la situation économique.

qui explique la grande hétérogénéité de revendications et de positions politiques. La composition du mouvement a varié selon chaque ville, son histoire des luttes et ses traditions militantes, mais aussi selon le profil du gouvernement local (au niveau municipal comme de chaque État fédéré). Un sondage réalisé par l'Institut Datafolha le jour de la plus grande manifestation à São Paulo (le 20 juin) montre que 63 % des manifestants étaient des hommes; 53 % des jeunes de moins de 25 ans; 77 % avaient un diplôme de niveau universitaire ; 22 % étaient des étudiants et 84 % se déclaraient sans affiliation partisane. Les initiateurs des manifestations, les représentants du MPL, sont majoritairement de jeunes étudiants de la classe moyenne. Ils appartiennent à différentes mouvances de gauche mais ne sont pas forcement liés aux partis politiques puisqu'ils sont plutôt libertaires et autonomistes. Les jeunes travailleurs précaires ont rapidement adhéré à la protestation¹⁴. Ce sont des jeunes qui travaillent principalement dans le secteur des services, de façon informelle et qui n'ont donc pas de sécurité sociale, perçoivent des bas salaires¹⁵, n'ont pas non plus d'appartenance partisane ni d'insertion syndicale.

L'éloignement par rapport aux partis et aux syndicats a permis à la droite d'essayer de récupérer les manifestations pour attaquer Dilma Rousseff et l'affaiblir à la veille des élections présidentielles de 2014. Elle l'a fait à travers un discours nationaliste et en mettant l'accent sur la corrup-

tion. Des secteurs qui n'avaient pas pris 14. Ruy Braga. "Sob a sombra do precariado". In David Harvey, Ermínia Maricato et al., Cidades Rebeldes. Passe livre e as manifestações que tomaram as ruas do Brasil. São Paulo, Boitempo, 15. Autour de 1,5 salaire minimum, selon Pochmann, op. cit.

part aux manifestations jusqu'à l'intensification de la répression v ont ainsi adhéré avec des mots d'ordre comme: « le géant s'est réveille », « réveille-toi Brésil », « change Brésil ». L'opposition de droite critiquait le PT pour plusieurs raisons: le préjugé social contre l'origine de Lula, une tradition d'anti-pétisme très enracinée, un soutien au néolibéralisme le plus dur, un anti-étatisme, des critiques de l'interventionnisme, voire du dirigisme économique attribué aux gouvernements du PT. Les fractions supérieures des classes movennes s'opposent à la démocratisation promue par certaines politiques sociales qui nuiraient selon elles à la méritocratie, brandie comme leur valeur cardinale. Ainsi, elles dénoncent la massification de l'accès à l'université promue par les quotas pour les Noirs ou les diplômés des lycées publics, ces « incompétents » favorisés par le gouvernement, parce qu'elles pensent pâtir de la dévaluation des diplômes. Les militants des partis et mouvements qui constituaient l'opposition de gauche au PT ont adhéré dès les premières heures aux manifestations, mais à plusieurs occasions ceux qui portaient des drapeaux de leurs organisations ont été harcelés par des manifestants redoutant une récupération politique du mouvement ou par ceux qui, à droite, identifiaient tous types de drapeaux rouges au PT. Il est vrai que ces mouvements sociaux de gauche rassemblent les classes moyennes intellectuelles autant que des secteurs populaires et sont enracinés dans les périphéries, surtout parmi les populations menacées d'expulsion, mais rien ne dit que les travailleurs aux plus bas revenus, ainsi que les ouvriers, aient été majoritaires dans les manifestations. Les plus pauvres, parce qu'ils sont les bénéficiaires directs des politiques sociales et

ont vu leur situation s'améliorer, même si les inégalités structurelles persistent; les ouvriers et d'autres travailleurs du secteur formel parce qu'eux aussi ont obtenu quelques améliorations et parce que leurs organisations syndicales, dans leur majorité, soutiennent le gouvernement.

Cette situation témoigne des difficultés rencontrées par les centrales syndicales tant pour mobiliser leur base que pour élargir leur sphère d'influence auprès des manifestants. Ainsi, les deux journées nationales de luttes à l'appel des centrales pour rattraper le mouvement, en juillet et août 2013, n'ont pas atteint la même ampleur que les manifestations de juin et n'ont pas réussi à faire le lien entre les manifestants de juin et les revendications syndicales. L'appel unitaire à ces journées formulait des revendications telles que la réduction de la durée du travail de 44 à 40 heures hebdomadaires, l'augmentation du budget pour la santé et l'éducation publique, l'amélioration des transports en commun, la fin des ventes aux enchères des puits de pétrole.

Deux raisons d'ordre différent nous semblent importantes pour expliquer les difficultés de cette articulation : d'un côté, l'identification de la majeure partie du mouvement syndical au gouvernement; de l'autre côté, la faiblesse syndicale à représenter les travailleurs précaires et informels, qu'ils soient bénéficiaires ou pas des politiques gouvernementales. La fragmentation syndicale peut aussi être un élément explicatif, puisque même si les neuf centrales syndicales avaient adopté un calendrier et un agenda unitaire d'action, cela n'a pas empêché que

leurs objectifs restent distincts : les alliés du PT essavaient de protester sans mettre en danger la stabilité du gouvernement tandis que ses adversaires entendaient au contraire amplifier le mouvement de contestation dans l'espoir de construire une alternative de gauche.

Quels sont les débouchés de cet hiver célébré comme « la fin d'une léthargie »16? Les classes moyennes de droite se sont, pour l'instant, éclipsées. Les manifestations populaires continuent mais sont beaucoup plus réduites. Elles se sont déplacées du centre ville vers les périphéries, où le MPL et les mouvements de sans logis continuent à mobiliser. Ce faisant, elles sont plus éclatées et ont perdu en visibilité.

Pour ce qui concerne le champ syndical, même s'il est historiquement lié à d'autres mouvements sociaux et même si, dans un cas comme dans l'autre, il y des mouvements qui privilégient le soutien et d'autres qui s'opposent au gouvernement, il ne s'est pas produit de convergences politiques entre les uns et les autres audelà du niveau discursif et d'actions ponctuelles de solidarité. Malgré l'adoption d'un agenda syndical unitaire élargi, les organisations syndicales peinent à mobiliser leur base autour de revendications non immédiatement perçues comme liées au travail. Par ailleurs, les organisations syndicales sont vues avec méfiance par les travailleurs qui considèrent que leur intégration à l'État les empêche de représenter leurs intérêts.

^{16.} Ricardo Antunes. Fim da letargia. Folha de S. Paulo, 20 de junho de 2013.

Le syndicalisme en (dans la) crise

Quelques réflexions à partir des réformes du marché du travail en Espagne

a crise économique, culturelle, sociale et politique en Éurope, en particulier dans le Sud, est devenue plus agressive et violente. La majorité de la population voit progressivement ses droits sociaux de base se réduire. Ce nouveau modèle social, qui, jusqu'à l'arrivée de la crise de 2008, avait surtout touché les travailleurs migrants, notamment non-européens, menace maintenant, par son caractère général, pratiquement tous les citoyens.

La dialectique entre capital et travail semble avoir abouti à une intervention publique forte qui met l'accent sur l'idée que la croissance économique va créer, en soi, un maximum de bien-être social individuel. Ainsi, et en particulier en Espagne, nous assistons à un démantèlement progressif de l'État social pour renforcer les mécanismes permettant aux entreprises de dégager des bénéfices. Ce changement de modèle, comme disent les décideurs, débouchera sur une société caractérisée par le fait que seul le secteur privé sera à l'origine du bien-être. Tout cela dans le cadre de la crise actuelle et après avoir atteint des niveaux considérés comme raisonnables de réduction du déficit public.

Dans le contexte particulier de l'Espagne, l'accroissement des inégalités de revenu et de patrimoine, l'extension de la précarité dans le travail et la vie, du

FRANCISCO TRILLO Professeur de droit du travail et de la sécurité sociale. Université de Castilla-La Mancha

Adoración Guamán Professeure de droit du ravail et de la sécurité sociale à l'Université de Valence.

chômage, de la pauvreté et de l'exclusion, l'augmentation du clientélisme et de la corruption, devenus des éléments structurels du système de gouvernement², etc.,

^{1.} Au quatrième trimestre de 2013, le taux de chômage était de 26,03 % (26,87 % pour les femmes, 57,7 % pour les jeunes), celui des contrats de travail temporaires de 23,92 %, le nombre de ménages dont tous les membres sont au chômage est passé à 1 832 300. Le taux d'activité était de 59,43 %. Il est le plus faible depuis le premier trimestre de 2008. En un an, la population active a été réduite de 267 900 personnes. Le salaire minimum pour 2014 (égal à celui de 2013) est de 645,30€, tandis que le revenu moyen par personne a atteint seulement 9 321€ en 2012, en baisse de plus d'un point par rapport à la situation antérieure. Au cours de la même année, 21,1 % de la population espagnole ont été en « risque de pauvreté ». Ce taux augmente de plus en plus chez les personnes entre 16 et 65 ans, c'est-à-dire chez les personnes en âge de travailler.

sont à l'origine d'une frustration sociale importante et d'une insatisfaction à l'égard de la démocratie³. Cela se traduit par un état permanent d'indignation de la population, principalement depuis 2011 et l'émergence du mouvement dit des *Indignés*. De manière continue, parfois intermittente, les mobilisations sociales se succèdent, exprimant pour une part le mécontentement et la colère devant les postulats néolibéraux présentés comme seule sortie de la crise, alors qu'ils sont à l'origine de la débâcle socio-professionnelle vécue dans le quotidien. Par ailleurs, les réactions des citoyens montrent une crise de la représentation des organisations politiques et des syndicats, que ceux-ci s'efforcent de corriger. Mais cette crise de confiance se manifeste par la désaffection à l'égard des institutions et des acteurs sociaux traditionnels, alors même qu'il y a des mobilisations sectorielles de la classe ouvrière, d'origine, de contenu et avec des objectifs très divers4.

Dans ce contexte social, devant la crise du travail salarié et la série de réformes des lois du travail renforçant la précarité de l'emplois, rendre compte des difficultés que traverse le syndicalisme espagnol

est un exercice intellectuel et politique à risques⁶. Nous devons tenir compte de la grande diversité des opinions et perceptions sur la question. Deux questions très importantes et étroitement liées se posent. La première, c'est la relation du syndicalisme de classe avec les salariés et la perception sociale des syndicats aujourd'hui en Espagne; la deuxième, c'est la mise au point d'une stratégie médiatique ciblée sur les syndicats⁷ et qui les culpabilise en les présentant comme un des principaux obstacles au progrès économique et social

Comme le montrent différents sondages d'opinion et enquêtes sociologiques, la perception des syndicats en Espagne peut se résumer dans l'expression « nécessaires mais inefficaces »8. Les données montrent que, comme c'est le cas pour toutes les institutions, la confiance du public dans les syndicats a chuté de 18 points depuis 19969. Par exemple, jusqu'à 40% de la population en viennent à croire que les syndicats sont responsables du niveau de chômage extraordinaire et inadmissible (26.03% au quatrième trimestre de 2013)10. Plusieurs facteurs se cumulent pour produire un telle défiance. Parmi eux,

^{3.} Selon le baromètre du Centre de recherches sociologiques, en juillet 2013, 81,5 % des Espagnols jugent mauvaise ou très mauvaise la situation politique en Espagne. Seulement 2 % la jugent bonne. Ce sont les deux évaluations les plus mauvaises dans les séries statistiques disponibles, dépassant les résultats 1982, quand 5 % de la population jugeaient la situation politique comme bonne ou très bonne, 37 % la jugeant mauvaise. La série statistique montre clairement qu'à partir de 2010 commence une polarisation aux deux extrémités, avec des avis négatifs toujours supérieurs à 70 % et moins de 15 % d'avis positifs.

^{4.} Selon le ministère de l'Intérieur, il y a eu plus de 36 000 manifestations et rassemblements en Espagne en 2012.

^{5.} La dernière est celle de décembre 2013 : décret-loi royal 16/2013 du 20 décembre, sur les mesures pour promouvoir l'emploi stable et améliorer l'employabilité.

^{6.} Les campagnes syndicales pour expliquer le rôle du syndicalisme sont nombreuses dans différentes parties du monde. Dans le contexte espagnol, faisant écho à de telles campagnes, voir A. Baylos, ¿Para qué sirve un Sindicato ? Instrucciones de uso, Catarata, Madrid, 2012.

^{7.} J. Perez Rey, « El Sindicato en la diana », Revista de Estudios, nº 18, Fundación 1º de mayo, agosto 2010, pp. 5-7.

^{8.} Toharia, J.J., « La imagen social de los sindicatos. Acotaciones sobre datos de opinión recientes », Gaceta Sindical, N°21, 2013, pp. 163 et ss.

^{9.} Lezcano note qu'en 1996, 38 % des Espagnols font confiance aux syndicats, alors que le pourcentage est actuellement de 20,9 %. Parallèlement, le niveau de perception de l'influence est passé de 8,7 % en 1997 à 2,1 %. Lezcano, F., « Reivindicar y repensar la política (y el sindicalismo »), in Gaceta Sindical, N°21, 2013, pp. 163 et suiv.

^{10.} Données EPA IV2013.

la campagne médiatique de dénigrement des syndicats et la stratégie de recours aux tribunaux pour faire obstacle à leurs principaux moyens d'action (grève et négociation collective), ainsi que la disparition du travail salarié stable. Il faut ajouter des questions comme l'application des conventions collectives à tous les travailleurs, syndiqués ou non, ce qui brouille l'importance de l'action syndicale. De même, on ne peut pas omettre de signaler certaines pratiques qui, bien qu'isolées, placent le syndicalisme dans une zone « grise » pour l'opinion publique, habilement mise en exergue par les médias¹¹.

Dans la suite de cet article, nous essaverons de donner un aperçu du paysage syndical espagnol, en tenant compte de ce qui est évoqué plus haut. Nous allons présenter une brève analyse des campagnes de dénigrement politique menées par la droite espagnole, qui visent à légitimer des réformes clairement antisyndicales. Nous chercherons à contextualiser l'activité syndicale, en lien avec les réformes incessantes qui visent à la soumettre et à analyser les problèmes, passés et présents, qui sont à l'origine d'un sentiment de rupture entre les représentants et les sujets représentés.

Nous insistons donc sur le caractère nécessairement inachevé et ouvert de ce travail, car l'évolution du présent et de l'avenir des syndicats espagnols ressemblent à ces films dont la fin constitue un point de départ.

La politique de crise des autorités espagnoles

Dans la gestion de la crise qui a commencé en 2008 par les institutions gouvernementales espagnoles, on peut distinguer deux périodes. Au cours de la première, la préoccupation fondamentale était la bataille contre la crise de l'emploi qui s'est manifestée avec acuité par la destruction généralisée de postes de travail, avec un accent particulier sur le secteur de la construction et les secteurs dépendant de l'immobilier. Le dialogue social, incluant la modération salariale, l'extension de la couverture sociale aux chômeurs et les incitations à des contrats de travail stables constituaient le centre de l'activité du syndicalisme espagnol et des pouvoirs publics entre 2009 et le mois de mai 2010. Devant le processus permanent de destruction d'emplois et la perte de confiance des marchés financiers dans la solvabilité de l'État espagnol, il y a eu un virage très fort qui a coïncidé avec le début de la crise grecque.

À partir de mai 2010, les mesures économiques prises en Espagne ont convergé vers la réduction du déficit, considéré comme le seul moyen de sortir de la récession. Cette tendance a connu un pic en septembre 2011, avec la réforme de l'article 135 de la Constitution pour imposer le principe de l'adaptation des dépenses publiques aux limites de la dette publique prévue dans le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne¹².

En accord avec les propositions soutenues par la Commission européenne

^{11.} Référence à Lezcano notant les domaines particulièrement critiqués. Parmi eux, les dysfonctionnements constatés dans la négociation de quelques licenciements collectifs, l'intervention dans certains mécanismes de participation comme les conseils d'administration, en particulier dans les caisses d'épargne, et la gestion de la formation pour l'emploi. Lezcano, F., « Reivindicar y repensar la política (y el sindicalismo) », op.cit.

^{12.} Sur cette question, voir Noguera, A., « La reforma constitucional española de 2011 : el principio de estabilidad presupuestaria y el fin del estado social », in Noguera, A, Guamán, A, Lecciones sobre Estado social y derechos sociales, Tirant Lo Blanch, Valencia, 2014.

et les institutions de régulation de marchés financiers, comme la BCE et le FMI, les mesures économiques pour réduire le déficit public ont été accompagnées de « réformes structurelles » dans le domaine des relations de travail, du système de sécurité sociale et de la négociation collective, dans le but explicite de créer et/ou maintenir l'emploi. En d'autres termes, alors que l'intervention de l'État a eu tendance à réduire le déficit public, les perspectives en matière d'emploi ont été chiffrées en reformulant la régulation des relations de travail et des mécanismes de protection sociale. Et cela selon deux grands axes d'intervention.

Le premier a trait à la nature présentée comme «inévitable» des mesures d'austérité et de la réduction du déficit budgétaire, comme seule voie de sortie de la crise et donc de reprise économique. Ainsi ont été préconisés le changement du modèle de production et les réformes nécessaires dans l'entreprise pour renforcer une activité économique qui, au cours des dernières décennies, a été basée presque exclusivement sur le secteur de l'immobilier, avec une spirale spéculative et la hausse du prix du logement résidentiel. Cette déresponsabilisation des agents économiques et des entreprises, par l'imposition de politiques visant à réduire les dépenses publiques, a récemment été critiquée à la lumière de ses effets dépressifs dans l'économie dite réelle¹³.

Le deuxième axe est étroitement lié aux réformes introduites dans les relations de travail, guidées par le principe discutable selon lequel on ne peut créer ou maintenir l'emploi qu'en diminuant les droits des salariés à travers la réduction des salaires et la détérioration des

Le résultat est que nous assistons aujourd'hui en Espagne à une régression de grande envergure dans la distribution et la répartition de la richesse¹⁴, directement liée à la situation de chômage, à la réduction des dépenses sociales et à la contraction à laquelle sont soumis les services publics, alors que depuis le début des années 80 du vingtième siècle jusqu'à 2008, l'Espagne avait rattrapé une partie de son retard par rapport aux pays de l'OCDE.

Réformes du travail, crise du travail décent et rupture du dialogue social

Les réformes du travail en Espagne ont suivi un processus long, pas toujours linéaire, avec des séquences de conflit social ouvert, et de ruptures de ce fait de tout espace de collaboration et de dialogue, et des moments de négociation et même d'accords comme ceux de janvier et février 2011, qui ont été suivis par les négociations sur la réforme de la négociation collective et la recherche de compromis pour terminer la renégociation des conventions collectives en 2010.

conditions de travail, établissant ainsi une opposition entre création d'emplois et solidité des droits des travailleurs. Aucune preuve empirique, dans la crise actuelle, ni dans les précédentes comme celles des années 1980 et 1990 du siècle dernier, ne vient étayer cette position, qui n'est pas nouvelle dans l'expérience espagnole. Pourtant, la période 2010-2013 a connu un processus de réforme de grande intensité, à la fois quantitativement et qualitativement, le droit du travail étant dénoncé comme principal facteur de rigidité et, par conséquent, de destruction d'emplois.

^{13.} J. Guajardo, D. Leigh et A. Pescatori, Expansionary Austerity: New International Evidence. IMF Working Papers, 11/158.

^{14.} OECD, Divided we stand. Why inequality keeps rising?, OECD Publishing, 2011.

Ce processus peut être caractérisé au niveau général par la tendance déjà soulignée d'opposer création d'emplois et droits des travailleurs inscrits dans la loi et les conventions collectives. Il n'est donc pas lié à l'objectif européen de flexicurité, car dans cette hypothèse, la « flexibilité » maximum correspondrait à une augmentation de la « sécurité », ce que la réduction des dépenses publiques contredit. Donc, l'idée qui est derrière ces réformes, est que le maintien de l'emploi ou la réduction des destructions d'emplois pourront être obtenus en réduisant ou en démantelant les droits des salariés ou en dégradant le système de garantie de l'emploi. Les syndicats espagnols, notamment les « syndicats les plus représentatifs » 15, ont critiqué cette approche, qui participe à l'érosion des modèles sociaux européens garantis par les Constitutions, comme c'est le cas en Espagne. Pour ces syndicats, la croissance, le développement et l'emploi doivent être accompagnés par la consolidation d'un système élargi de droits individuels et collectifs.

Cependant, il existe aussi une version corrigée de cette approche chez les syndicats considérés les plus représentatifs,

qui insiste sur le caractère temporaire de cet échange inégal et sur la possibilité de le contrôler. C'est-à-dire qui accepte une phase de restriction temporaire des droits en vigueur, à laquelle doivent participer les partenaires sociaux à travers des mécanismes de dialogue social tripartite. De ce point de vue, ces syndicats ne contesteraient pas l'élément central selon lequel la création d'emplois serait directement liée aux facilités de licenciement, au caractère unilatéral de la réorganisation productive et à la liberté dans le choix du type de contrat atypique à utiliser dans l'entreprise. Cela n'empêche pas ces syndicats de prétendre que ces mesures sont gérées de façon participative par les syndicats et les associations d'employeurs.

Dans le cadre de cette vision réformiste, le syndicalisme espagnol dont il est question ici a été instrumentalisé par le gouvernement socialiste puis par celui du Parti populaire. C'est ce que le pouvoir politique appelle le Dialogue social, moyen privilégié de réaliser les réformes du travail, avec deux recommandations pour les partenaires sociaux. Tout d'abord, vous devez parvenir à un accord au cours d'une période de temps donnée. La seconde: si vous n'arrivez pas à un accord, la réforme du travail sera mise en place par le gouvernement. Ainsi, les réformes se sont succédé de façon continue depuis le décret-loi royal 10/2010. Ensuite, l'absence de volonté de parvenir à un accord a été évidente, notamment pour la réforme du droit du travail en 2012 et de manière plus accusée encore, pour la réforme des retraites en 2013. Cette dynamique, partagée par le gouvernement socialiste et celui du Parti populaire, a eu un impact négatif sur le rôle du syndicat comme sujet collectif de représentation des intérêts des travailleurs.

En Espagne, la représentativité syndicale est, pour les salariés comme pour le patronat, mesurée par les élections aux comités d'entreprise ou des délégués du personnel. La loi attribue ainsi des pouvoirs et des compétences très importantes aux syndicats les plus représentatifs. Ce modèle est fortement sélectif, car il avantage les organisations syndicales qui ont une forte assise territoriale et sectorielle. De fait, la représentativité syndicale, et plus spécifiquement la plus forte représentativité syndicale, a été progressivement érigée par le législateur en pierre de touche du système de représentation syndicale. Les syndicats les plus représentatifs sont les Comisiones Obreras (CCOO) et l'Unión General de Trabajadores (UGT).

Le syndicalisme espagnol a donc été contraint de veiller à sa capacité de mobilisation – dont témoigne la grève générale en septembre 2011 – en même temps qu'à sa présence institutionnelle dans le dialogue social et la négociation collective.

Les conséquences des réformes anti-syndicales du travail

Un retour sur les trente dernières années de l'histoire de notre droit du travail montre que l'offensive anti-syndicale a commencé en 2010, avec la première réforme « dure » du gouvernement socialiste de Zapatero, et culminé en 2012/13, avec des conséquences extrêmement graves qui se manifestent aujourd'hui. Cependant, le terrain avait déjà été préparé dans les esprits, car l'insécurité et la précarité de l'emploi salarié ont sans aucun doute suscité une atomisation de la classe ouvrière, entraînant un affaiblissement du pouvoir syndical reflété dans la baisse de l'adhésion et la désaffection de l'opinion publique déjà signalée.

La précarité et les emplois temporaires qui ont été instaurés à coups de réformes du marché du travail, principalement depuis 1984, ont été aggravés avec le paradigme de la flexibilité qui a émergé à partir de 1994 et atteint son plein effet avec la réforme de 2012. Celle-ci, en mettant l'accent sur la flexibilité, la raréfaction des conflits et l'affaiblissement des syndicats à travers une profonde dévaluation salariale¹⁶, sur des salaires *de facto* déjà en diminution, a limité la capacité collective

de négocier le prix du travail¹⁷. En cela, cette réforme consacre le rôle de la négociation collective au sein de l'entreprise, qui devient le centre principal et quasi exclusif de décision dans les relations de travail, avec quatre objectifs principaux: d'abord, la facilitation des mécanismes pour l'adoption d'accords au niveau de l'entreprise dérogeant avec les conventions de branche; en second lieu, et avec la même finalité, d'accorder la priorité absolue aux accords d'entreprise; en troisième lieu, la prolongation des effets des conventions collectives après la fin de leur terme naturel de validité; et, enfin, l'inclusion du salaire parmi les variables susceptibles de modifier substantiellement les conditions de travail au niveau de l'entreprise à l'initiative du patronat.

Parallèlement, la réforme du travail a accentué la flexibilité en facilitant les licenciements et en ouvrant la voie pour la liberté dans ce domaine pendant un an (à travers le contrat de soutien aux entreprises), tout en précarisant divers accords contractuels pour les jeunes ou le travail à temps partiel¹⁸.

^{16.} C'est l'objectif fondamental de cette réforme du droit du travail, comme le montrent les textes qui ont suivi et l'exposé des motifs de la loi 11/2013, qui précise que « les réformes structurelles mises en œuvre en Espagne depuis le début de 2012 ont trois objectifs principaux: [...] atteindre un degré élevé de flexibilité pour ajuster les prix et les salaires relatifs, de manière à accroître la compétitivité de notre économie ».

^{17.} Les données de la dernière enquête sur les conventions collectives mettent en évidence, comme conséquences potentielles de la réforme du droit du travail, deux éléments : d'abord qu'il y a eu en 2013 une augmentation considérable du nombre de nouveaux accords signés par rapport à 2012 et à 2011 : plus de 758 accords de plus qu'en 2012 et 892 de plus qu'en 2011 (les accords d'entreprise ont augmenté de 835 en 2012 à 1361 à 2013, ceux de branche de 251 à 483); que la variation moyenne des salaires selon ces accords est de 0,57% (0,37 dans les accords d'entreprises et 0,58 dans les accords de branche). C'est l'augmentation la plus faible depuis l'existence des statistiques dans ce domaine (les chiffres étaient par exemple de 1,98% en 2011 et de 2,25% en 2009, en pleine crise). Données extraites de la Statistique des conventions collectives (CCT), du ministère de l'Emploi et de la Sécurité sociale (résumé 2013).

^{18.} Pour une analyse de la réforme du travail de 2012 voir: Guamán, A., Ilueca, H., El Huracán Neoliberal: una reforma laboral contra el trabajo, Sequitur, Madrid, 2012.

Défis à relever pour les syndicats

Dans un tel contexte, il faudrait une réflexion sur ce qui caractérise aujourd'hui la fonction de représentation des travailleurs. Cette réflexion suppose une analyse, d'un côté, du mode, du contenu et de l'exercice des garanties en matière de représentation. Et de l'autre, il est essentiel de réfléchir sur le sens et la portée des notions de lieu de travail et de travailleur. Nous nous arrêtons dans cet article sur le deuxième volet de cette réflexion, la représentation des salariés sur les lieux de travail.

Le concept de lieu de travail a été probablement l'une des questions les plus négligées dans les études sur le droit du travail espagnol, principalement en raison du chevauchement avec le droit commercial et la forme d'organisation des entreprises. Les transformations de l'entreprise fordiste, décomposée en une multitude d'unités, mais avec en même temps une concentration du pouvoir économique, constituent un défi pour le syndicat et pour la normalisation des relations de travail, en partie négligé par la littérature scientifique. Dans le même temps, la hausse continue du chômage, qui touche actuellement à près de six millions de personnes en Espagne, est aussi un défi majeur mais mal étudié.

Cette caractéristique semble avoir déteint également sur les (non-)réflexions au sein des syndicats. Ils gardent une structure et une organisation sur les lieux de travail typiquement fordistes, où la représentation des travailleurs existe au sein de l'entreprise mais en dehors des liens d'interdépendance avec les autres entreprises associées dans un processus complet de production. En outre, la représentation des travailleurs est organisée en lien avec l'inscription

de l'entreprise dans une branche particulière d'activité, en négligeant là aussi l'un des aspects les plus importants et novateurs comme la réunion en un seul lieu de travail de différentes branches d'activité qui, par ailleurs, relèvent contractuellement d'entreprises différentes19.

Par ailleurs, le sens et la portée de la notion de lieu de travail appellent une réflexion un peu plus profonde, liée aux transformations subjectives dans le processus de production. À cet égard, il faut mettre en évidence comment la représentation des travailleurs sur le lieu de travail implique un choix, inclusif et exclusif en même temps, des situations dans lesquelles la personne du travailleur doit être protégée par l'activité de la représentation syndicale. Le choix de la carrière professionnelle que retient le syndicalisme est celui pendant lequel le travailleur est inséré dans l'entreprise dans une logique strictement productiviste. Ce qui contraste fortement, non seulement avec les changements objectifs dans le processus de production, mais, comme mentionné, avec la situation de chômage de masse qui existe en Espagne.

Les carrières professionnelles actuelles, caractérisées par des passages répétés de l'emploi au chômage et par la nature temporaire du lien des travailleurs avec l'entreprise, remettent en question un modèle de représentation des travailleurs qui ne concerne que les périodes où le travailleur est inséré dans la production de biens ou de services. Ou ce qui revient au même, l'absence de représentation des travailleurs au cours des phases où ils ne

^{19.} À cet égard, voir le très intéressant rapport de synthèse de Amaia Otegui y Juan Blanco, « Estudio de trabajadores de pequeñas y medianas empresas », 1990.

sont pas insérés dans le processus de production20.

C'est l'un des plus grands défis pour la représentation des travailleurs et pour le syndicat lui-même, parce que, finalement, c'est son rôle socio-politique qui est ici en question. À cet égard, la représentation des travailleurs devrait adopter un ensemble de revendications plus riches et plus variées qui tienne compte des identités sociales, même si l'expression sur le lieu de travail permet une relation étroite avec la personne du travailleur. Il faut noter que les travailleurs qui n'ont pas ou seulement des relations sporadiques avec le travail, avec des passages répétés entre emploi et chômage, peuvent difficilement participer à un dialogue avec les représentants des travailleurs dans le sens classique du terme.

La représentation des travailleurs sur les lieux de travail, outre le fait qu'elle constitue l'outil de base pour le développement de l'action syndicale dans l'entreprise, permet au syndicat de jouer un rôle de premier plan dans le processus de création, de mise en forme et de mise en œuvre des règles au sein de l'entreprise. Ce processus passe principalement par l'action collective et les conflits, la création d'une articulation entre la capacité de représentation, l'articulation de conflits et le recours à la justice à propos des relations professionnelles dans l'entreprise. Cette dialectique riche et intéressante entre représentation, conflits et création/interprétation des règles n'épuise pas son potentiel dans l'espace de l'entreprise, elle tend à occuper une place plus ou moins déterminée, dans

l'espace de la régulation sociale et juridique complexe des relations de travail, conduisant à développer la médiation entre les différents domaines de la création de la loi.

À notre avis, il est nécessaire de faire une analyse qui tienne compte de la variété et de la complexité de ce qu'on appelle la corrélation des forces pour, d'une part, la discussion des stratégies syndicales à une époque où les forces hégémoniques sur le plan politique et culturel font preuve d'une hostilité certaine à l'action syndicale. Et d'autre part, pour l'identification des différents domaines où il faut intervenir pour subvertir, ou tout au moins atténuer les effets de la pensée hégémonique.

Ce redimensionnement nécessaire de la représentation des travailleurs par les syndicats espagnols évoqué ici devient plus urgent, nous insistons sur ce point, au moment où les travailleurs quittent les lieux de travail en raison du chômage de masse et de longue durée dont souffre l'Espagne, mais aussi en raison de la perte du rôle socio-politique du travail, vecteur de l'accès la citovenneté sociale, à travers son assimilation à l'emploi.

Sur la base de ce qui précède, il serait bon de rappeler la voie que le syndicalisme devrait suivre, de notre point de vue, pour son activité. Pour ce faire, nous rappelons ce que disait Bruno Trentin il y a un certain temps déjà. « L'impossibilité [pour le syndicat], aujourd'hui, de contourner des questions fondamentales comme l'écologie, l'international, l'impact du mouvement des femmes et celui qui vient des "exigences vitales de la personne humaine". Le syndicat doit donc réviser radicalement sa stratégie, les priorités revendicatives, la notion même de syndicat, car il ne suffit pas

^{20.} À cet égard, voir l'étude de P. Jódar, A. Martín Artiles Y R. Alós-Moner, "El sindicato hacia dentro. La relación entre la organización y los trabajadores desde el análisis de la afiliación". Papers, no 74, 2004, pp.113-144.

"d'ajouter de nouvelles instances aux anciennes." »

Une option qui semble s'imposer : se résigner à survivre en tant que confédération de corporations ou se tourner vers la représentation des intérêts fondamentaux d'une partie élargie de la société21.

^{21.} B. Trentin, "Por una nueva solidaridad, redescubrir los derechos y volver a definir el sindicato". Economía y Sociología del Trabajo, nº 10, 1990, pp. 16-29.

Une mobilisation syndicale traversée par le souffle des Indignés ?

La « marée verte » dans le secteur de l'éducation à Madrid

u travers du mouvement des Indignés (ou « mouvement du 15 M »), le syndicalisme espagnol a-t-il éprouvé les limites de sa capacité actuelle à être en phase avec les luttes sociales engendrées par le refus des politique d'austérité? La question pourra surprendre, bien qu'elle renvoie à une série de représentations qui ont entouré le mouvement des Indignés et qui alimentent les discussions militantes, y compris dans les milieux syndicaux en France. Comment expliquer que le syndicalisme espagnol ne se soit apparemment pas retrouvé du côté de la mobilisation populaire symbolisée par l'assemblée de la Puerta del Sol à Madrid, mais du côté des institutions dénoncées par celle-ci comme déconnectées du peuple et de la « démocratie réelle » ? Si cette question a du sens dans la mesure où les confédérations syndicales ont effectivement pu faire l'objet de fortes critiques et de rejet dans les débats ouverts par le mouvement des Indignés, il convient de la dépasser afin de ne pas en rester à une opposition stérile entre mouvements sociaux et syndicats, mais d'essayer de comprendre, au contraire, les articulations et les influences entre les deux. Nous analyserons plus spécifiquement la « marée verte », expression qui désigne les luttes menées dans le secteur de l'éducation depuis 2011 et qui ont relié

SOPHIE BÉROUD Maître de conférences en science politique, Université Lyon 2, Triangle

les acteurs syndicaux aux assemblées et mouvements populaires issus du 15M.

Le syndicalisme comme partie du problème et non de la solution ?

Pour Angel Calle Collado et José Candón Mena, deux sociologues spécialistes des mouvements sociaux, le syndicalisme dit « majoritaire » - celui qu'incarnent les Commissions ouvrières (CC.OO) et l'Union générale des Travailleurs (UGT) – a subi de la part des Indignés le même traitement que les partis politiques dominants¹. Au sein des assemblées populaires qui se tenaient sur les différentes places des grandes villes du pays, ces « appareils syndicaux » ont été dénoncés avec autant de vigueur que leurs homologues politiques comme n'étant plus en mesure de représenter réellement la population, malgré leur quasi

^{1.} Calle Collado A., Candòn Mena J. (2013), « Sindicalismo y 15M » in Cruells M., Ibarra P. (dir.), La democracia del futuro, del 15M a la emergencia de una sociedad civil viva, Barcelona, Icaria, 2013, pp. 151-168.

monopole de la représentation « légale »2. Des commissions se sont ainsi mises en place pour contourner les « bureaucraties syndicales » et réfléchir à un « syndicalisme sans syndicat ». L'institutionnalisation des centrales syndicales majoritaires a été vivement critiquée, qu'il s'agisse de leur implication dans la gestion de la crise socio-économique depuis 2008 via les politiques de concertation et de « pactes » au sommet, ou de la priorité donnée à la négociation contractuelle depuis l'entreprise jusqu'au niveau national. Le mouvement des Indignés, par ses formes d'organisation et ses discours, aurait ainsi exprimé un profond décalage avec le syndicalisme, ne voyant plus celui-ci comme un acteur de la contestation et du changement social. Plus encore, l'absence de visibilité des syndicats dans ce mouvement serait révélatrice de l'incapacité des organisations de la « gauche traditionnelle » à exprimer le mécontentement populaire et à se saisir de sa critique « anti-système »3.

En nous appuyant sur une étude de terrain menée en mai 2013 à Madrid⁴, nous avons tout d'abord voulu questionner ce décalage, en comprendre les multiples raisons et surtout aller au-delà d'une opposition binaire - très souvent avancée dans les travaux sur les mobilisations collectives en Espagne – entre des « nouveaux mouvements sociaux », issus « spontanément » de la société civile, et un mouvement syndical condamné à l'intégration dans les rouages de la puissance publique. En effet, plusieurs éléments incitent à fortement relativiser une telle vision. En premier lieu, le paysage syndical ne se réduit pas aux deux seules grandes confédérations, mais compte aussi des syndicats « minoritaires », qui peuvent être différents selon les configurations locales ou les communautés autonomes⁶. Le mouvement altermondialiste, dont la force s'est notamment exprimée en Espagne à l'occasion des mobilisations de 2003 contre la guerre en Irak, a créé depuis longtemps des habitudes de travail en commun entre différents collectifs de lutte et des forces syndicales. En

3. Parmi les essais politiques qui entendent théoriser ce sentiment anti-système qui serait fortement présent dans le mouvement du 15M, cf. Taibo C. (2011), Nada será como antes. Sobre el movimiento

15-M, Madrid, Catarata.

5. Pont Vidal J. (2004), La Ciudadanía se moviliza, los movimientos sociales y la globalización en España, Barcelone, Flor del Viento.

7. Antentas Collderram J. M. (2007), Sindicalisme i moviment 'antiglobalizacio', una aproximacio a partir dels casos del forum social mundial i del tancament de l'empresa miniwatt, Thèse pour le doctorat de sociologie, Universitat Autonoma

de Barcelona.

^{2.} Ce sont les deux principales confédérations syndicales d'Espagne. Les CC.OO revendiquaient en 2013 I 139 591 adhérents et l'UGT 1 169 000. Les deux confédérations totalisent à elles deux tiers des voix et trois quarts des représentants dans le cadre des élections des comités d'entreprise (source : ETUI).

^{4.} Cette étude repose sur la réalisation d'une dizaine d'entretiens lors d'un séjour de terrain à Madrid (mai 2013) avec des responsables syndicaux au niveau confédéral (CC.OO et UGT) puis, en raison de l'intérêt qu'il nous a semblé pertinent de porter au mouvement dans le secteur de l'Éducation, avec des responsables régionaux et locaux des fédérations de l'enseignement (CC.OO enseñanza, STEM Madrid, UGT), avec quelques enseignants syndiqués impliqués dans la mobilisation (rencontrés notamment lors des assemblées convoquées pour le deuxième anniversaire du 15M

et dans des assemblées de quartier) et avec des chercheurs. Nous avons également assisté à une assemblée régionale de la « Marée verte » dans un lycée d'enseignement professionnel situé dans l'est madrilène. Nous avons par ailleurs procédé à un dépouillement systématique de la presse et à la collecte de documents syndicaux.

^{6.} Il s'agit notamment de la CGT (Confédération générale du travail) et de la CNT (Confédération nationale du Travail), implantées au niveau local dans certains secteurs ou entreprises, ou encore de ELA/STV et du LAB au Pays Basque. Ces organisations revendiquent une stratégie alternative aux confédérations CC.OO et UGT, davantage tournée vers la mobilisation. Il existe également des syndicats autonomes et sectoriels.

second lieu, nombre de militants syndicaux, y compris membres des Commissions ouvrières et de l'UGT, ont participé à titre individuel aux assemblées sur les places publiques, puis aux assemblées de quartier, y faisant exister une pluralité plus importante qu'il n'a été dit de prime abord. Ces militants continuent à y jouer un rôle important aujourd'hui, ne serait ce que dans l'apport de ressources logistiques (lieux de réunion par exemple, reprographie des tracts, etc.).

Enfin, loin d'être atone, le mouvement syndical espagnol contribue fortement à la conflictualité sociale, en particulier dans le secteur public, mais aussi dans le privé à l'occasion de conflits localisés contre des fermetures d'entreprise. En 2012, les CC.OO et l'UGT ont organisé deux grèves générales (c'est-à-dire deux grèves interprofessionnelles de 24h), ce qui est un fait exceptionnel dans l'histoire sociale du pays depuis la Transition démocratique puisque seulement cinq grèves générales avaient été organisées jusque là, entre 1975 et 2010. La grève générale du 29 mars 2012 contre la réforme du « marché du travail » et contre les coupes budgétaires dans le secteur public mises en œuvre par le gouvernement du Parti Populaire (PP) a été particulièrement suivie, avec près de dix millions de grévistes selon les syndicats, soit 77 % de la population active8. Surtout, les manifestations organisées ce jour-là ont été les plus massives depuis celles contre la guerre en Irak, le mouvement des Indignés appelant notamment à rejoindre les cortèges dans plusieurs grandes villes, à « tomar la huelga »9. Cet

usage répété de la grève générale constitue une réelle inflexion dans la stratégie des confédérations syndicales, facilitée il est vrai par l'arrivée de la droite au gouvernement national suite aux élections législatives de novembre 201110. Il tend à montrer, cependant, que les deux grandes confédérations syndicales, à différents niveaux, ne sont pas restées insensibles aux critiques dont elles ont pu faire l'objet de la part des « Indignés ».

Il semble dès lors intéressant d'observer la facon dont le mouvement des Indignés est venu percuter le mouvement syndical, contribuant indirectement à ce que ce dernier transforme ses modalités d'action et ses mots d'ordre. La mobilisation dans le secteur de l'Éducation, lancée dès septembre 2011 dans la communauté autonome de Madrid, est significative de ce processus d'ajustement du répertoire d'action et des modalités de construction de la lutte et il nous a dès lors semblé intéressant de nous focaliser sur cet événement protestataire, afin d'en tirer de premières pistes de réflexion.

« Le 15 M nous a donné l'impulsion » II

Si le mouvement des Indignés a été critique envers les organisations syndicales majoritaires, il n'en a pas moins touché le monde du travail. À Madrid, au sein des assemblées de quartier qui se sont déployées dans le sillage du 15M et qui continuent à exister deux ans après pour une soixantaine d'entre elles environ, les

^{8.} Anton Moron A. (2012), « Difficultés et perspectives pour le syndicalisme en Espagne », Les Mondes du travail, 12, pp. 89-103.

^{9. «} Prendre la grève » : il s'agit d'un jeu de mot avec un des mots d'ordre du mouvement des Indignés,

[«] tomar la plaza » (occuper les places publiques), soit l'appel à une citoyenneté active pour se réapproprier des espaces et des pratiques, dont la grève.

^{10.} Marcet J., Liñeira R. (2012), « Les élections législatives du 20 novembre 2011 en Espagne », *Pôle Sud*, 36, p.127-134.

^{11.} Entretien avec l'un des responsables madrilènes du STEM (Sindicato de trabajadores de la enseñanza de Madrid), 27 mai 2013, dans les locaux du syndicat.

commissions sur la défense du droit du travail, contre les coupes budgétaires et la défense des services publics sont relativement fréquentes. Il n'est pas étonnant qu'une des mobilisations sectorielles qui a été le plus sensible à l'influence diffuse du mouvement des Indignés soit celles des travailleurs de l'éducation, à la fois parce qu'elle s'est inscrite à l'échelle de quartiers, à partir de coordinations construites dans les établissements scolaires, et aussi parce que le secteur de l'éducation constitue un lieu de rencontre et d'échanges entre une partie de la jeunesse mobilisée et d'autres secteurs de la société.

Les luttes sociales dans le secteur de l'éducation, d'abord dans la Communauté autonome de Madrid, puis dans l'ensemble de l'État espagnol depuis 2011, sont menées sous égide syndicale12, tout en reposant sur une alliance large entre personnels, élèves et parents d'élèves et en déployant des modalités d'action originales, partiellement inspirées du mouvement des Indignés. Il est à noter que ce mouvement sectoriel est le plus fort qu'ait connu le monde de l'éducation en Espagne depuis 1988. À cette époque, la grève avait porté sur la revalorisation des salaires dans un contexte d'amélioration du secteur éducatif, de progression de la scolarisation et de consolidation de l'État social en Espagne. En 2011, la situation est tout autre et la mobilisation affronte au contraire un processus accentué de démantèlement de l'État social. L'annonce faite début juillet 2011 par le gouvernement de la communauté autonome de Madrid - qui est gérée par l'un des secteurs les plus durs du Parti

Populaire (PP) - d'une augmentation des heures des enseignants titulaires en collèges et lycées, d'une augmentation du nombre d'élèves par classe et du « licenciement » de 3500 professeurs intérimaires13 crée ainsi les conditions de la mobilisation. La première assemblée générale organisée au siège des Commissions ouvrières de Madrid le 31 août 2011 connaît, à la surprise des syndicats, une affluence massive. « La marée verte ne s'explique pas sans le 15M »14: ce commentaire illustre l'impression de continuité qui semble avoir prédominé dès ces premières assemblées d'enseignants. Continuité qui s'inscrit aussi dans les pratiques: « Au début pour applaudir, on faisait les mêmes gestes que dans les assemblées du 15M, vous savez... »15 Très vite, le mouvement prend la forme d'une plateforme qui réunit l'ensemble des syndicats (dont les organisations minoritaires), les associations de parents d'élèves et des assemblées de quartier.

Plusieurs dimensions vont caractériser cette mobilisation d'ampleur exceptionnelle. La première est la diversité de son répertoire d'action. Si la « marée verte » - c'est-à-dire la coalition associative et syndicale - organise quatorze journées de grève à Madrid en 2011-2012, en plus des deux grèves générales intersectorielles, elle donne aussi lieu à une forme de mobilisation permanente : des marches sont organisées, des manifestations en bicyclette, des classes en pleine

^{12.} La fédération de l'enseignement des CC.OO est majoritaire dans le primaire comme dans le secondaire et a été l'une des forces motrices du mouvement.

^{13.} Les « interimos » sont des personnes qui tout en ayant passé le concours d'enseignant n'ont pas été affectées à des postes fixes, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas encore été recrutées comme fonctionnaires et relèvent de contrats à durée déterminée, reconduits d'année en année.

^{14.} Entretien du 29 mai 2013 avec un enseignantchercheur à l'Université Carlos III.

^{15.} Entretien du 30 mai 2013, déléguée CC.OO Enseñanza Madrid, siège régional CC.OO.

rue, des fêtes dans les parcs publics et surtout des occupations d'établissements. Le mouvement s'organise, en effet, à partir d'assemblées locales, établissement par établissement, où se mettent en place des comités de défense de l'école publique. La victoire du PP aux élections législatives du 20 novembre 2011 contribue à une extension du mouvement contre le projet de loi Wert16 vers d'autres communautés autonomes (Andalousie, Catalogne, Murcie..), avec l'adoption des mêmes modalités d'action.

La deuxième singularité provient de la transformation du port des teeshirts verts en symbole de la lutte et de la contestation des politiques d'austérité, d'où l'expression de « marée verte » qui s'est rapidement répandue. L'initiative semble partir d'une enseignante d'un collège public d'une banlieue populaire de Madrid, Vallecas (où le mouvement des Indignés est d'ailleurs resté très actif) qui décide de porter lors de la visite de la conseillère à l'Éducation de la Communauté Autonome un tee-shirt qui circulait via les réseaux sociaux. Le slogan inscrit sur le vêtement va devenir celui du mouvement: « Escuela de tod@s para tod@s ». Le jeu de mot sur la double lettre o/a, qui permet d'énoncer en même temps les genres masculin et féminin, répond aux préoccupations très présentes durant le mouvement du 15M de lutter contre la domination masculine dans le langage. Les réactions très vives du gouvernement du PP contre le port de ce tee-shirt, les sanctions infligées aux enseignants qui décident de l'arborer dans leur établissement, sont

Enfin, la troisième caractéristique forte du mouvement réside dans l'adoption d'une plateforme large. C'est la défense de l'école publique qui est mise en avant et qui permet d'établir des jonctions avec d'autres secteurs en lutte pour la défense de l'ensemble des services publics. Dès le début de la crise économique, les plans de rigueur décidés d'abord par le gouvernement Zapatero (PSOE) puis par le gouvernement Rajoy (PP) se sont traduits par des réductions drastiques des dépenses dans le secteur public, notamment dans l'éducation et dans la santé, et par la baisse des salaires des fonctionnaires. La loi Wert de réforme éducative, qui entérine une coupe dans les budgets éducatifs et une augmentation des droits d'inscription à l'Université a, de plus, facilité la jonction avec la puissante fédération de parents d'élèves¹⁸ et avec des syndicats étudiants. Au travers de la plateforme,

les déclencheurs d'une popularisation de celui-ci, de sa transformation en symbole de la lutte. Parents d'élèves, élèves et enseignants s'habillent en vert pour encercler les bâtiments, décorer ceux-ci ou pour apparaître dans des actes publics. Comme l'explique un syndicaliste, le port du vêtement est devenu une arme de lutte, un acte de défi en lui même¹⁷. Certains enseignants décident de le porter une fois par semaine pour faire cours afin d'affirmer leur opposition aux coupes budgétaires appliquées dans l'éducation. La présence de quelques enseignants vêtus du tee-shirt vert lors d'une session de discussion de la loi Wert à la Chambre des Députés aux Cortes a ainsi suffi à faire annuler la séance.

^{16.} Il s'agit de la Ley orgánica para la mejora de la calidad educativa (LOMCE) - plus connue sous le nom du ministre de l'Éducation, Wert qui a été finalement adoptée par les Cortes le 9 décembre 2013 avec les suffrages du seul PP.

^{17.} Entretien avec l'un des responsables madrilènes du STEM, 27 mai 2013, dans les locaux du syndicat.

^{18.} Il s'agit de la CEAPA - Confederación Española de Madres y Padres de Alumnos.

des revendications, du slogan unificateur de la lutte se joue une opération de cadrage qui facilite une appropriation relativement souple du mouvement au niveau local¹⁹, d'autant plus que prédomine au sein des assemblées d'établissement une forme d'organisation horizontale. Chaque assemblée, composée des enseignants syndiqués ou non, des parents d'élèves, de soutiens venant des assemblées du quartier décide ainsi de ses modalités d'action et de la façon dont elle s'inscrit dans le mouvement. Ce type de structuration a favorisé un dépassement des revendications professionnelles pour faire de la « marée verte » un prolongement parmi d'autres de la mobilisation « citoyenne » des Indignés, les collectifs issus de ce dernier mouvement investissant et soutenant la lutte dans le secteur éducatif.

Cette mobilisation dans le secteur de l'éducation donne ainsi à voir un mouvement syndical à la recherche de coalitions

larges, soucieux d'établir des liens avec les usagers, de s'appuyer sur un ancrage local et de renouveler son répertoire d'action contestataire. Ces pratiques attestent d'une dynamique de reconfiguration, en partie liée à l'impact du mouvement du 15M. Si elles n'autorisent pas à dire que l'ensemble du mouvement syndical en Espagne entend se réapproprier des formes d'action plus combatives, elles montrent cependant combien, à l'échelle d'un territoire et d'un secteur d'activité, la critique de l'institutionnalisation du syndicalisme peut s'estomper rapidement. Sur le plan sociologique, une des questions qui est posée est celle des modalités concrètes par lesquelles s'exerce une influence croisée entre différents espaces de contestation. La participation de militants syndicaux aux assemblées du 15M, mais aussi la façon dont ils ont perçu ce mouvement, dont ils en ont reçu des échos (via des proches, des élèves, des étudiants...) serait ainsi une dimension à creuser, tout comme les modalités au travers desquelles les militants du 15M les plus éloignés du monde syndical ont investi des thématiques liées à la sphère du travail. ■

^{19.} Contamin J.-G. (2010), « Cadrages et luttes de sens » in Fillieule O., Agrikoliansky E., Sommier I. (dir.), Penser les mouvements sociaux, Paris, La Découverte, pp. 55-75.

Le syndicalisme français en proie à la logique des « camps »

a plus importante rupture dans le domaine économique et social entre l'ère Sarkozy et le début de la présidence Hollande semble être celle du front syndical qui s'était peu à peu constitué au fil de la mandature précédente. Mais cette représentation est trompeuse car s'il y a eu, depuis 2009 et, plus exactement depuis 2006, des points de contacts entre les principales composantes du syndicalisme français, ils n'ont jamais été que limités et contingents.

Rappelons le moment le plus récent : début 2009, huit organisations s'accordent sur une plate-forme commune de propositions, intitulée « Pour une autre réponse économique et sociale à la crise »¹, qui sert de support aux manifestations organisées jusqu'à l'été. En octobre de la même année, il est question d'une actualisation et d'un approfondissement de la plate-forme mais la CGT ne donne pas suite. Puis survient le conflit sur les retraites qui reste unitaire sur le refus des décisions unilatérales du gouvernement. Tout le monde sait en revanche que, au stade des propositions, les confédérations ont des approches différentes et, pour certaines, inconciliables².

JEAN-MARIE PERNOT Politologue, IRES

Après cette séquence, la division syndicale reprend ses droits: un agenda social est convenu en janvier 2011 entre le MEDEF et quatre organisations syndicales, CFDT, CFTC, CFE-CGC, Force ouvrière (donc sans la CGT qui participera au cas par cas) avec comme priorité l'emploi des jeunes. Quelques semaines plus tard, le gouvernement Fillon alourdit la charge en imposant la négociation de quatre nouveaux thèmes (dont le partage de la valeur ajoutée!) avec quatre mois pour conclure³. Ces cadences infernales qui placent à cette époque la France sur la plus haute marche du podium des pays négociateurs, donneront naissance à huit accords nationaux interprofessionnels (ANI) en 2011-2012, signés selon des configurations syndicales différentes mais toujours par la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC.

^{1.} Plate forme commune CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC, Solidaires, FSU, UNSA. 5 janvier 2009

^{2.} Sur cette séquence de mobilisations, voir Béroud S., Yon K. (2012), « Face à la crise, la

mobilisation sociale et ses limites. Une analyse des contradictions syndicales », Modern & Contemporary France, n° 20/2, 2012, pp. 169-183.

^{3.} Freyssinet J (2011), « Négociations interprofessionnelles et crise économique », La Revue de l'IRES, n° 69-2011/2.

Ce front des signataires va trouver abondante matière après l'élection de François Hollande qui avait promis au cours de sa campagne électorale d'associer les « partenaires sociaux » à l'établissement de ses politiques dans le domaine social. Depuis 2012, de nouvelles négociations sont organisées et des ANI sont signés par des configurations syndicales différentes mais toujours avec le noyau dur des trois mêmes.

La situation actuelle s'inscrit donc dans la longue durée de la division structurelle de l'espace syndical français qui n'a connu que quelques parenthèses, la première en 2006, la seconde en 2009-2010.

Une logique de camps?

L'idée d'un camp dit « réformiste » est particulièrement évoquée avec la signature par la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC de l'ANI portant nouvelle réforme du marché du travail, le 11 janvier 2013. Contrairement à celui ce 2008, FO a rejoint la CGT dans un refus de signature justifié (entre autres raisons) selon les deux organisations par le peu d'effets positifs sur l'emploi et les facilités offertes aux employeurs de mettre en œuvre les plans de licenciements sans contrôle du juge judiciaire⁴.

Le 29 mars, le ministère du travail rend publics les résultats du nouveau calcul de représentativité des organisations syndicales. Celui-ci montre que les trois organisations signataires de l'ANI sont majoritaires, certes d'une courte tête (51,1 %) mais, démocratie sociale oblige, il en est fait grand cas⁵. Ce camp majoritaire est mis en avant par le gouvernement comme une garantie de légitimité imposant au Parlement la nécessité d'une transcription fidèle.

Ce même scénario se rejoue dans la foulée à propos de la réforme des retraites. Si la CFDT regrette que le gouvernement n'aille pas plus loin, vers la réforme systémique qu'elle appelle de ses vœux, elle accepte le rallongement des durées de cotisation nécessaires à l'obtention d'une retraite sans décote, conformément à ses positions⁶. CFTC et CFE-CGC suivent, ainsi que l'UNSA, tandis que FO, la CGT, Solidaires et la FSU expriment leurs désaccords.

Dans les mois suivants, plusieurs thèmes viennent en débat ou en négociation sans affichage de positions communes ni même de tour d'horizon en commun entre les confédérations. En revanche, CFDT et UNSA entretiennent au sommet des relations quasi organiques et il y a des relations fréquentes et régulières entre CFDT et CFTC au niveau confédéral comme dans certaines branches. Il y aurait donc mise en forme d'un « camp » que la presse a tôt fait de rassembler sous la bannière « réformiste » et que ses adversaires désignent comme le camp de « l'accompagnement ».

Réformisme ou accompagnement ?

S'il est de bonne méthode sociologique de partir de la façon dont les acteurs se présentent eux-mêmes, l'observateur n'est pas

^{4.} Sur l'accord du 11 janvier 2013, voir Damasso R., Gomel B., Méda D. Serverin E., http://blogs. mediapart.fr/edition/les-invites-de-mediapart/ article/180113/l-accord-du-11-janvier-2013-sertil-la-cause-de

 [«] Représentativité syndicale : la CFTC sauvée, les réformistes majoritaires - Le ministère du Travail a dévoilé l'audience nationale des syndicats. La CGT

^(26,7 %) et la CFDT (26 %) sont au coude-à-coude, FO complète le podium (15,94 %). La CFTC (9,3 %) et la CGC (9,3 %, 18 % chez les cadres) sauvent leur place à la table des négociations. Les signataires de l'accord sur l'emploi sont majoritaires ». Les Échos, 29 mars 2013.

^{6.} Lors de son congrès de Tours en 2010, la CFDT a adopté un texte demandant que la durée de cotisation nécessaire pour l'obtention d'une retraite sans décote soit rallongée de la moitié de tout gain d'espérance de vie constaté.

contraint de valider sans autre examen les auto-désignations brandies dans l'espace public, fussent-elles validées par les usages journalistiques ou politiques. Ainsi le réformisme est une catégorie politique dont l'actualisation est nécessaire tant elle reste imprégnée de représentations et d'affects hérités de débats anciens7. En France, l'appellation est teintée de nuances péjoratives dans un large spectre de courants syndicaux ou politiques, ce qui permet à d'autres de s'en prévaloir sans avoir à en fournir de preuve. Pour l'heure, la définition acceptée du réformisme semble être la pratique systématique non pas de la négociation mais de la signature. Seul compte le fait de signer, les questions de contenu, de rapports de force, de compromis et de jugements d'opportunité, qui sont le fondement d'une pratique réformiste de la négociation collective, sont passées par-dessus bord par ce fondamentalisme de la signature⁸.

Mais cette orientation va au-delà de la signature des ANI puisque la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC ont signé à deux ans de distance deux « positions communes » avec les organisations patronales MedefF, CGPME et UPA qui méritent attention.

Le premier accord « Approche de la compétitivité française », signé en juin 2011, est un document commun issu des

7. L'opposition réforme / révolution en particulier. 8. Signature qui s'accompagne d'une absence générale de bilan des effets de la signature précédente. Voir en particulier le refus de la CFDT de réexaminer les effets de la rupture conventionnelle malgré les nombreuses études attestant d'un dévoiement d'ailleurs prévisible de cette disposition : initialement conçue comme un mode de séparation à l'amiable, elle est utilisée par les employeurs comme une forme allégée de licenciement. Dalmasso R., Gomez B., Méda D, Serverin E. « Les raisons de rompre un CDI par rupture conventionnelle », Centre d'études de l'emploi, Connaissance de l'emploi n° 97, octobre 2012 ; http://www.ceerecherche.fr/fr/connaissance_emploi/97-raisonsrompre-cdi-rupture-conventionnelle.pdf,

travaux de la « Délibération sur la politique industrielle et économique » ouverts fin 2009 dans le cadre de l'« Agenda social des partenaires sociaux ». Deux ans plus tard, en juin 2013, un autre document intitulé « Réinventer la croissance – Agir ensemble pour une dynamique économique » est produit par les mêmes signataires. Ces deux textes sont de longues litanies d'intentions iréniques, dont les silences sont plus éloquents que les propositions. Il n'y a par exemple pas un mot sur les effets de la financiarisation et la pression de la logique actionnariale. En revanche, les auteurs s'accordent sur la critique du court-termisme des pouvoirs publics. Parallèlement, deux mois après la publication de ce dernier texte, la CFDT et la CFTC s'associent à la CGT, la FSU et l'UNSA dans une déclaration commune qui demande la réduction des inégalités, l'accès de tous à des services publics de qualité, la résorption des inégalités, tous thèmes bien sûr absents des déclarations communes avec les organisations d'employeurs.

Chaque organisation se débat ainsi dans ses contradictions et les autres centrales (FO comme la CGT) n'en sont pas exemptes. On peut s'interroger toutefois sur la signification de ces déclarations communes avec le patronat. Elles semblent délimiter les contours du « cercle de la raison » à l'intérieur duquel les partenariats sont possibles et qui excluent les thématiques non consensuelles. Évoquer la répartition des richesses ou le partage du revenu primaire (pour n'évoquer que ces deux points) place ipso facto hors du cercle, de telles questions étant apparemment hors champ du débat économique et social. Pourtant, dans la vie réelle, la CFDT est

^{9.} Alain Minc qualifiait ainsi les contours de la commission Boissonnat (1995) et de la Fondation Saint Simon.

bien conduite à de telles alliances avec ceux qu'elles ne désignent pas souvent comme ses « partenaires syndicaux ». Le lien est maintenu, par exemple avec la CGT lors de la négociation sur la formation professionnelle; elle s'est ralliée dans un passé récent au conflit des travailleurs sans papiers, elle signe même des déclarations communes, à l'image de ce texte du 14 janvier 2013, où CGT-CFDT-UNSA- FSU affirment un soutien à « l'action de leurs organisations de la fonction publique sur le pouvoir d'achat », action qui vise à l'augmentation du point d'indice de la Fonction publique. Une telle déclaration peut pourtant apparaître en contradiction avec d'autres prises de position.

F. Hollande et le gouvernement de J.M. Ayrault accordent aujourd'hui une grande importance à l'enrôlement des partenaires sociaux dans la définition et la mise en œuvre de leurs politiques sociales. Syndicats et patronat sont ainsi « embarqués » (embedded) dans une forme douce de « corporatisme d'Etat » qui pose un problème à l'ainsi nommée « autonomie des partenaires sociaux ». Si la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC acceptent sans réserve ce rôle de corps intermédiaire, les autres confédérations syndicales éprouvent, surtout depuis l'annonce du Pacte de responsabilité, un certain besoin de se mettre à distance. Si ce Pacte devait échouer, le risque serait gros pour les syndicats qui l'ont accompagné. D'une manière plus générale, l'accompagnement trop manifeste de l'actuelle politique du gouvernement porte en germe des lendemains douloureux qui rejailliront sur l'ensemble du mouvement syndical.

Un autre camp?

Les nouvelles règles de reconnaissance de la représentativité des syndicats et de validation des accords sociaux font progressivement du critère majoritaire un principe central du système français des relations professionnelles. Il est tentant de se demander si en face de ce « camp majoritaire » que constitue l'addition CFDT + CFTC + CFE-CGC, il est possible de penser un autre camp qui serait par différence constitué de la CGT, de la FSU, de Solidaires et, pourquoi pas, de FO? Le simple énoncé de la question pointe les difficultés : la première est de nommer ce camp. Face au camp des signataires, on voit mal le principe unificateur de cet autre camp présumé. La seconde difficulté est que, au-delà des ANI mais aussi dans les ANI, les alliances sont à géométrie variable.

L'espace de représentation syndicale n'est pas structuré comme le champ politique: majorité contre minorité ne se mesure pas en un seul point. Il existe en fait un « mille-feuilles » syndical dans lequel les alliances ne fonctionnent pas en silo: les combinaisons sont variables selon les secteurs et les branches, les régions et plus encore au niveau des entreprises et des groupes. Le domaine des confédérations renvoie à la dimension sociétale du syndicalisme qui embrasse un champ plus large que celui des accords interprofessionnels. En France, cette dimension joue un rôle important et, dans ce domaine, les alliances ne sont pas systématiquement les mêmes que dans les ANI du secteur privé. Pour revendiquer une réforme de la fiscalité, pour combattre les idées de l'extrême droite ou défendre les droits des femmes, ce sont

^{10.} On notera d'ailleurs que la notion de corps intermédiaire n'a rien de social-démocrate (pas plus que la politique de l'offre) et que la notion de « responsabilité du patronat » n'est pas non plus la pierre angulaire du réformisme.

d'autres combinaisons qui voient le jour où la CFDT est plus souvent partie prenante que FO. Mais il y a bien d'autres échelles où se rencontrent d'autres systèmes d'alliances : au niveau des branches, des territoires ou des fonctions publiques. En région, la capacité d'influence des syndicats est souvent liée à une démarche unitaire dans les Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (CESER). Les démarches unitaires voire les élaborations communes y existent bien plus fréquemment qu'au niveau national. Dans les entreprises également, les alliances sont diverses : dans certains secteurs la CGT œuvre davantage avec la CFDT qu'avec FO (dans la métallurgie par exemple).

Si la logique de camp ne rend pas compte des intrications du paysage syndical, il n'en existe pas moins des identifiants confédéraux qui conduisent à des rapprochements plus fréquents que d'autres. Il est notable par exemple que, dans de nombreuses régions, CGT et FSU interviennent fréquemment ensemble sur des sujets importants, voire dans certains secteurs professionnels où la FSU est représentée (collectivités territoriales, Pôle emploi, administration pénitentiaire, etc.). Dans l'Éducation nationale, les syndicats nationaux des deux organisations sont parfois en concurrence ou en désaccord sur le terrain et les relations ne sont pas toujours faciles. Les grandes sources d'inspiration de ces deux organisations (qui ont en partage un héritage de la culture syndicale communiste) contribuent toutefois à de fréquentes proximités dans l'approche revendicative et le type de syndicalisme valorisé.

Au niveau national, des rapprochements ont été organisés depuis plusieurs années. Le 10 mars 2009, une réunion des deux directions a officialisé une

volonté de travail en commun : plusieurs réunions ou colloques se sont tenus en région (Midi-Pyrénées, Normandie). Par exemple, un colloque national, tenu à Caen en novembre 2010, a débouché sur une déclaration commune sur l'éducation permanente. Dans quelques régions, des journées de réflexion ont été organisées, comme en Rhône-Alpes en 2011. Mais après ce premier élan, le processus a marqué le pas, non pas tant en raison de désaccords que d'un choix des deux organisations de ne pas bousculer les rythmes. En décembre 2010, elles déclaraient ensemble vouloir « poursuivre et renforcer » le travail en commun et appelaient les équipes à débattre sur le terrain. Passer d'une certaine proximité à des rapprochements plus organiques suppose non seulement de dépasser des réticences qui existent de part et d'autres mais aussi de définir des objets communs et des étapes intermédiaires. Certes, les rapprochements au sommet peuvent déboucher sur des déboires s'ils ne s'accompagnent pas de processus équivalents sur le terrain. Mais renvoyer tout au niveau décentralisé ne peut pas suffire non plus pour tracer un chemin.

Si les proximités sont réelles quant au syndicalisme de mobilisation et aux perspectives de transformation sociale, il existe aussi des différences notables: sur l'appréciation du système scolaire notamment et dans la structuration des deux organisations. L'importance des syndicats de métier comme la reconnaissance du droit de tendance au sein de la FSU sont des difficultés opposables à un projet de fusion en bonne et due forme. Si cette idée était dans les têtes en 2009, elle a laissé la place à un processus plus ouvert que l'on pourrait qualifier de « coopération renforcée » et dont l'issue n'est pas donnée. Ce processus peut être

également rythmé par la mobilisation sociale, moment où les deux organisations peuvent plus facilement mêler leurs forces.

La question des rapprochements avec Solidaires est d'une tout autre nature : en 2009-2010, la FSU a cherché à contrebalancer le rapprochement avec la CGT par une référence à Solidaires. La symétrie était un peu forcée pour des raisons d'équilibre interne à la Fédération avec, entre autres, la volonté que le courant de l'École émancipée soit partie prenante de la démarche. Mais Solidaires est vite sortie des écrans radar de la coopération, d'autant qu'elle n'était nullement demandeur. À la CGT, la question n'est pas posée, elle est d'ailleurs tout autre que pour la FSU car la culture politique originaire est là très différente et les tensions entre les organisations encore fortes, notamment dans les secteurs où Solidaires a ses plus grandes forces. Si l'hostilité entre la CGT et Solidaires est un peu retombée dans plusieurs départements ou secteurs, comme chez Orange ou à La Poste, les relations CGT-Sud rail rendent toute idée de rapprochement assez éloignée à la SNCF.

Au niveau confédéral toutefois, la CGT a facilité l'accès de Solidaires à l'intersyndicale lors de la mobilisation contre le CPE en 2006 ou lors du mouvement contre la réforme des retraites en 2010. Pour la première fois, une rencontre inter-confédérale s'est tenue le 11 février 2014 : le communiqué qui en est issu appelle à l'action commune et à agir contre la division syndicale. Si on peut y voir un signe, on ne sait pas trop ce qu'il annonce: la CGT n'a pas paru jusqu'ici se soucier de rapprochements avec Solidaires mais la réciproque valait aussi, si ce n'est la reconnaissance qu'un tel geste signifiait pour cette dernière. Solidaires

est confrontée depuis plusieurs années à la difficulté de franchir une nouvelle étape de développement¹¹. Si les nouvelles règles de représentativité lui permettent d'accéder dans de meilleures conditions aux possibilités d'implantation dans les entreprises, elle reste le plus souvent éloignée des seuils de reconnaissance qui permettraient de stabiliser sa représentation dans la durée.

La CGT, quant à elle, est prise dans le dilemme du « syndicalisme rassemblé » : devenu un axe stratégique, il passe par la recherche de relations avec la CFDT dont celle-ci ne ressent nullement la nécessité. S'il est difficile de faire grand-chose dans le secteur privé et dans certaines régions ou branches sans la CFDT, il n'est pas possible de faire grand-chose non plus avec elle, en raison de désaccords de fond sur la démarche syndicale. Dans le même temps, le nouveau système représentatif pousse à la constitution de camps au niveau national ou au niveau des branches alors que la variété des systèmes d'alliances reste la règle de la construction des rapports de force. Il y a enfin le « problème » Force ouvrière qui a fait de son isolement le principe de sa propre survie.

Le chemin est difficile entre la nécessité de tenir le jeu ouvert en refusant une division en deux blocs qui affaiblirait le pouvoir d'action des travailleurs et la nécessité de consolider en même temps les proximités fondées sur l'orientation pour favoriser un syndicalisme combatif, maître de son agenda et de ses revendications. Le rapprochement entre la CGT et la FSU exerce une pression sur

^{11.} S. Béroud, J.-M. Denis, « Le développement interprofessionnel de Solidaires : entre volonté d'expérimentation et "reproduction" du modèle confédéral », La Revue de l'IRES, n° 75, 2012/4, pp. 67-92.

la CFDT qui le voit d'un mauvais œil. Il y a donc une certaine dialectique entre la recherche d'organisation de son camp et la possibilité pratique de ne pas se laisser enfermer dans la logique des camps.

Se syndiquer pour l'indépendance

Quelques remarques à propos de l'Union générale des travailleurs de la Guadeloupe

ntimement mêlée à l'histoire des luttes de libération nationale, l'histoire du syndicalisme guadeloupéen est fortement marquée par l'anticolonialisme. Le mouvement indépendantiste y conserve une influence prépondérante, au travers de la principale organisation syndicale de l'île: l'Union Générale des Travailleurs de la Guadeloupe, forte d'une dizaine de milliers d'adhérents. Saisir le mode de fonctionnement de l'UGTG en tant qu'institution, « dans et par l'adversité »¹ qui la lie au contexte colonial, demande d'abord de caractériser le syndicalisme indépendantiste comme un syndicalisme « intégral ». Cette forme de syndicalisme, qui consiste à s'acquitter de la défense des salariés et de la gestion des relations entre employeurs et employés sur le lieu de travail tout en avançant des objectifs éminemment politiques, est constamment mise en avant par l'UGTG et exerce une grande influence tant sur la forme organisationnelle que sur les répertoires d'action propres à ce syndicat. Par ailleurs,

PIERRE ODIN Doctorant au Centre d'études et de recherches internationales, Institut d'études politiques de Paris

l'UGTG demeure le principal appareil de mobilisation dans le champ des luttes sociales en Guadeloupe : elle a été la pièce maîtresse de la grève générale de 2009 et du collectif Liyannaj Kont Pwofitasyon (LKP). Ce collectif, « Unité contre l'exploitation », rassemble 48 organisations2. Créé le 5 décembre 2008 et toujours en activité, il se donne pour but de mobiliser la population guadeloupéenne contre la « vie chère », en désignant le système d'échanges économiques entre la métropole et la France comme responsable d'une hausse des prix ressentie

^{1.} Entre autres éléments caractéristiques de cette « adversité », on peut citer l'absence de reconnaissance de l'UGTG au niveau national, ce qui équivaut, pour les syndicalistes indépendantistes, à « nier le fait syndical guadeloupéen », difficulté à laquelle se superposent la répression envers les militants et la mauvaise réputation de l'UGTG, sur lesquelles nous reviendrons plus longuement par la suite.

^{2.} Pour les syndicats : Union générale des travailleurs guadeloupéens, CGT-Guadeloupe, Centrale des travailleurs Unis, FSU Guadeloupe, Syndicats des personnels de l'enseignement guadeloupéen, Force ouvrière Guadeloupe, Unsa Guadeloupe, Sud-PTT Guadeloupe, CFTC Guadeloupe; pour les partis politiques : le Parti communiste Guadeloupéen, Les Verts Guadeloupe, l'Union pour la libération de la Guadeloupe, Combat ouvrier, Groupe révolution socialiste; pour les associations culturelles: groupe culturel Vokoum Mouvman Kiltirèl Gwadloup, mouvement Akiyo. La liste complète est disponible sur : http://www.lkp-gwa.org/.

d'autant plus durement par la population que l'île subit les conséquences de la crise économique. À ce constat d'iniquité est adossée une dénonciation de la mainmise des élites économiques (les « pwofitans») sur les ressources de l'île, élites dont la richesse contraste avec les difficultés d'une population insulaire particulièrement exposée à la pauvreté et au chômage³. Cette contribution se propose de présenter quelques éléments caractéristiques du syndicalisme tel qu'il est pratiqué par l'UGTG. D'abord, en évoquant les origines du syndicalisme indépendantiste en Guadeloupe, dans un contexte marqué par une poussée des luttes anticolonialistes et une répression importante de la part de l'État français, ensuite, en nous penchant sur le mode de fonctionnement de l'organisation elle-même et, enfin, en revenant sur l'activité de l'UGTG dans l'espace des mouvements sociaux en Guadeloupe - notamment sa place au sein du collectif LKP.

Aux origines du syndicalisme indépendantiste en Guadeloupe

L'UGTG naît au début des années 1970, à la suite des massacres de « mê 67 », qui marquent l'échec de la stratégie insurrectionnelle inspirée par la révolution cubaine et la guerre d'indépendance algérienne⁴, prônée par le Groupement des

Organisations Nationalistes de la Guadeloupe (GONG), organisation indépendantiste aux influences tiers-mondistes et maoïstes. Une fois le GONG dissous. ses militants vont se diviser entre ceux favorables à une organisation politique indépendantiste (l'Union Pour la Libération de la Guadeloupe - UPLG) et les partisans du « syndicalisme de masse » comme principal outil pour rompre avec les institutions coloniales. L'UGTG naît donc en 1973 de l'échec de la stratégie d'insurrection armée et d'une défiance aiguë envers les organisations métropolitaines. L'objectif n'est plus un soulèvement insurrectionnel immédiat mais un « recentrage » sur les luttes économiques et les conflits du travail, afin de démontrer en pratique les contradictions d'intérêts qui opposent les classes populaires au colonialisme. D'emblée, l'UGTG veut incarner un syndicalisme « de masse, de classe et résolument anticolonialiste. »6. Dans une économie alors étroitement liée à la monoproduction agricole destinée à l'exportation, le syndicat est d'abord devenu majoritaire dans le secteur de la canne à sucre. Par la suite, il a diversifié son implantation, étendu son champ de syndicalisation à l'ensemble du salariat, avec des objectifs stratégiques : les salariés du secteur public (santé, travailleurs sociaux, secteur de l'emploi et

^{3.} La première caractéristique de la classe ouvrière en Guadeloupe réside dans le poids que le chômage fait peser sur les travailleurs les plus pauvres et les moins qualifiés. Les Antilles sont à l'abandon : selon la dernière enquête INSEE, réalisée en juin 2009, 36 800 personnes sont des chômeurs au sens du Bureau international du travail, pour une population de 440 000 Guadeloupéens. Le taux de chômage de la Guadeloupe dépasse les 22 %. En outre, plus de la moitié des chômeurs de Guadeloupe le sont depuis plus de trois ans.

^{4.} Sur les événements composant le soulèvement de « mai 67 » en Guadeloupe et la répression qui a suivi, voir Gama, Raymond, Sainton, Jean-Pierre,

Mé 67 : Mémoire d'un événement, Société guadeloupéenne d'édition et de diffusion, Pointe-à-Pitre, 1985, 263 p.; Tomiche, Paul, Luttes syndicales et politiques en Guadeloupe, tome 2, Mai 67, La Répression, L'Harmattan, Paris: 2008, 280 p.

^{5.} Daily, Andrew. "Maoism in the French Caribbean: the 1968 GONG Trial." American Historical Association, Chicago, Panel Organizer: Transnational Activism in the Long 1960s : A Global Perspective January 2012.

^{6.} Déclaration du congrès de fondation de l'UGTG, le 2 décembre 1973. Voir : http://ugtg.org/ article_4.html

de la formation, personnels d'éducation, fonctionnaires territoriaux et employés communaux), mais aussi au cœur de l'économie touristique (dans l'hôtellerie et la restauration notamment).

Compte tenu du contexte dans lequel l'UGTG a été créée, caractérisé par une forte répression contre les velléités indépendantistes parmi la jeunesse guadeloupéenne, le syndicat demeure très hiérarchisé et la discipline militante tient lieu, à l'origine, de « précaution ». Le respect de la discipline militante est présenté comme une condition de réussite du combat indépendantiste et le fait de souscrire à ce projet est une condition pour adhérer et exercer des responsabilités. Au fil du temps, cette discipline s'est maintenue pour résister à « la mauvaise image que les médias donnent de l'UGTG ». L'UGTG est en effet fréquemment dénoncée pour ses interventions « violentes » et cette image de syndicat « jusque-boutiste », « anti-démocratique » ou, pour reprendre une expression antillaise particulièrement médiatisée, « macoutiste⁷ », est largement relayée par les médias et agitée par un grand nombre de responsables politiques guadeloupéens. De même, pour de nombreux guadeloupéens, l'UGTG reste assimilée au « désordre » et à des velléités « révolutionnaires » : ses dirigeants et militants sont régulièrement inquiétés par la justice8, et le syndicat doit constamment se défendre

contre les accusations d'irresponsabilité proférées par les autorités et les médias. Consciente du fait qu'une majorité de Guadeloupéens demeure hostile ou sceptique vis-à-vis du projet politique qu'elle défend, l'UGTG maintient une certaine ambivalence quant à la question indépendantiste, expliquant être « à disposition » de tous les Guadeloupéens « confrontés à l'injustice du système colonial » pour politiser les conflits sociaux9. Cette posture affichée par l'organisation se confronte à la tension – on peut même parler de dilemme – entre la volonté de s'afficher comme un contre-pouvoir, inscrit dans la perspective d'accéder à l'indépendance, et les injonctions à la « normalisation » du syndicalisme qui sont largement relayées par les grands médias ou les médias locaux dès lors que l'UGTG est partie prenante d'un conflit social. L'UGTG se trouve ainsi placée dans une situation politiquement délicate, prise en tenaille entre la nécessité d'afficher le recours possible à des modalités d'action qui incluent parfois l'usage de la violence, afin d'être crédible en tant que contre-pouvoir local, et un certain nombre de contraintes qui pèsent sur son activité. Elle n'en est pas moins la première organisation de l'île, avec plus de 51 % aux élections prud'homales de 200810. Plus concrètement, nombre de

progressant de 5 points par rapport à 2002.

^{7.} Terme désignant à l'origine les pratiques du groupe de défense rapprochée du président Duvalier en Haïti dans les années 1960 (les « Tontons Macoute »).

^{8.} Plus d'une trentaine de membres de l'UGTG – dont la plupart des responsables de l'organisation – font actuellement l'objet de poursuites judiciaires ou de procédures disciplinaires, le plus souvent à la demande de patrons guadeloupéens. Voir la liste publiée par l'UGTG en 2011 : http://ugtg.org/article_1425. html

^{9.} Le discours de l'UGTG insiste sur la filiation « héroïque » entre les formes les plus anciennes de résistance à l'exploitation esclavagiste, notamment la fuite des esclaves ou « marronnage », la trajectoire des mouvements anticolonialistes et ouvriers et les manifestations contemporaines de la conflictualité sociale aux Antilles. Voir notamment: Bonilla, Yarimar, « 4. Le syndicalisme comme maronnage : épistémologie du travail et de l'histoire en Guadeloupe. » in William, Jean-Claude, et al. Mobilisations sociales aux Antilles. Les événements de 2009 dans tous leurs sens, Karthala, Paris, 2012, 364 p., pp 77-94. 10. L'UGTG a obtenu 51,67 % des suffrages,

Guadeloupéens se tournent vers l'UGTG pour régler des litiges sur leur lieu de travail

Le fonctionnement de l'UGTG

Comprendre le fonctionnement de l'UGTG suppose d'adopter une perspective large et d'inscrire le syndicalisme indépendantiste dans les univers sociaux avec lesquels il est en contact. Cela implique, en premier lieu, de rompre avec certaines visions locales ou médiatiques qui tendent à en faire un syndicat « à part » ou, pire, une sorte de curiosité. Il faut, au contraire, se saisir des spécificités du contexte guadeloupéen et des legs coloniaux qui le caractérisent pour saisir les orientations de l'UGTG, sa doctrine, ses pratiques et ses mécanismes de recrutement. Parmi ces éléments contextuels, on peut noter que bon nombre de stéréotypes raciaux qui existent à propos des Noirs en Guadeloupe sont repris par les détracteurs de l'UGTG, tels que la fainéantise, l'effronterie ou la violence. Pour se défendre contre ces préjugés raciaux, l'UGTG exige de ses militants une forme d'exemplarité qui renvoie directement au projet de société qu'elle défend pour la Guadeloupe : les indépendantistes doivent être capables de montrer que le peuple guadeloupéen pourrait s'autogouverner, en allant à contre-courant d'un certain nombre d'idées reçues (telles que le désordre, le retard, etc.), profondément enracinées dans l'imaginaire collectif. Lors de nos entretiens avec les syndicalistes de l'UGTG, nous avons pu voir que cette injonction à la « normalité » a été intégrée au discours

Le taux de participation a été de 23,19 %. En deuxième position, on retrouve la CGTG avec 19,83 %, puis la Centrale des travailleurs unis avec 8,57 %, FO avec 7,24 % et la CFDT avec 5,35 %.

syndical, abondant dans le sens d'un devoir d'exemplarité de la part des militants, même si le « discours dominant » à propos de l'UGTG fait systématiquement l'objet de vives critiques. Comme l'illustre l'extrait d'entretien suivant avec une responsable UGTG du secteur de la

« Il faut tout le temps aller à contrecourant de ce que disent les médias. Expliquer aux gens, aller contre ce qu'on leur dit, ce qu'on leur fait comprendre. Les gens sont formatés, mais complètement formatés. On est toujours obligés, d'une certaine façon, de prouver ce vers quoi on veut tendre. Parce que les médias, leur obsession, c'est de montrer l'UGTG en train de casser. Je ne dis pas que ça n'arrive jamais. Certaines fois, quand on va discuter avec un patron, que le patron nous méprise, qu'il refuse de discuter, qu'est-ce qu'il nous reste hein? Parfois les salariés sont plus énervés que les syndicalistes UGTG, attention! Quand au bout de deux, trois, quatre demandes, le patron accepte de rencontrer les salariés et qu'il leur raconte des conneries, les salariés s'emportent, c'est humain quelque part! Moi, maintenant, ce genre d'allégations contre l'UGTG, ça ne me fait plus rien. Mais ce que les médias retiennent c'est: "les salariés sont manipulés par l'UGTG qui veut tout casser!". Alors que nous, combien de fois on insiste là-dessus : qu'un salarié doit être exemplaire, qu'il ne faut pas endommager l'outil de travail, qu'il faut respecter les horaires, qu'il faut savoir négocier et rester correct? »11.

Pour autant, les effets coercitifs liés à l'effort de discipline du syndicalisme indépendantiste ne ressurgissent pas

^{11.} Entretien avec N. responsable du secteur Union des travailleurs de la santé – UGTG, 2012.

forcément sous la forme d'un ensemble cohérent de représentations. En effet, même au sein de cette organisation hiérarchisée où les positions sont clairement identifiées et rappelées au cours des réunions et des permanences syndicales, les interactions quotidiennes entre les militants de l'UGTG et les salariés demeurent incertaines, ne serait-ce que parce qu'elles échappent en partie au contrôle des responsables syndicaux. Lorsqu'elles sont évoquées, notamment lorsque l'UGTG prépare une grève ou une manifestation, ces situations nécessitent une forme de « chapeautage », de « tutelle » ou de « rappel à l'ordre ». Ce que nous pouvons désigner comme une « culture UGTG » - au sens d'un ensemble partagé de manières d'agir, de penser et de sentir – comporte un certain nombre d'interdits et de tolérances.

De cette tension entre institutionnalisation et posture contestataire découle une attention particulièrement soutenue, de la part du syndicat et de son équipe dirigeante, aux modalités de recrutement et de formation des cadres, afin que ces derniers soient fidèles au projet indépendantiste et possèdent un bon niveau d'expertise dans leur domaine d'intervention socioprofessionnel. La formation syndicale possède plusieurs volets: elle est bien sûr centrée sur l'apprentissage et la vulgarisation du droit du travail, mais porte également sur l'histoire de la Guadeloupe et ses résistances (comme le proclame le slogan de l'UGTG : « Fè Mémwa Maché Fè Konsyans Vansé faire marcher la mémoire pour faire prendre conscience »). L'organisation présente également un volet culturel et linguistique, notamment destiné à former les militants en vue d'élaborer du matériel de propagande - car bien que le créole soit la langue du parler

quotidien, peu de Guadeloupéens savent l'écrire. On peut ajouter à cela, outre les manifestations culturelles et sportives soutenues par l'UGTG, des formations pratiques destinées à promouvoir l'agriculture vivrière, censée détourner les Guadeloupéens des grandes surfaces et pallier l'absence d'une production agricole diversifiée.

Appréhender le syndicalisme indépendantiste impose par ailleurs une démarche permettant de situer celui-ci par rapport au champ politique partisan, c'est-à-dire l'espace de la compétition politique organisée, en saisissant l'écart qui l'en sépare. Le contre-pouvoir « institutionnalisé » propre au syndicat s'appuie sur un ancrage local, et l'audience de l'UGTG tient beaucoup à un syndicalisme multipositionné, qui construit depuis longtemps des passerelles avec le milieu associatif. Concernant le rôle de l'UGTG au sein du collectif LKP, il faut d'abord prendre en compte le fait qu'agréger des composantes extra-syndicales est cohérent avec le projet de société de l'UGTG, qui accepte traditionnellement de prêter main forte à tout mouvement qui prend parti pour la cause indépendantiste, ou accepte - même ponctuellement - de s'y associer. De ce fait, l'UGTG gagne à être considérée au regard de sa position à l'intersection de différents univers sociaux, l'investissement des membres du syndicat ou leur proximité avec de nombreux acteurs du domaine associatif (associations de promotion de la culture guadeloupéenne, y compris parmi les étudiants partis en métropole, associations pour la conservation du patrimoine, groupes carnavalesques, etc.) participe de cette conception culturelle englobante promue par l'UGTG au nom de la lutte indépendantiste. On peut citer notamment le fait que d'importants groupes

culturels tels qu'Akiyo ou Voukoum, ont été parmi les premiers à répondre à l'appel de l'UGTG dans le but de constituer le LKP en 2008¹².

L'UGTG dans le mouvement social

Ce n'est sans doute pas un hasard si le mot d'ordre de « grève générale » s'est imposé si rapidement au sein du LKP. Dans tous les secteurs où elle est implantée, c'est avant tout par la grève que l'UGTG s'est fait connaître. Il est d'ailleurs fréquent que l'ensemble des militants de l'UGTG soient appelés à se mettre en grève et à participer à des rassemblements pour soutenir tel secteur ou telle entreprise en lutte, même si, dans la pratique, on retrouve surtout des responsables de l'organisation dans ces démonstrations de solidarité. Lorsqu'adviennent ces grèves, la mobilisation prend un sens plus politique: l'UGTG dénonce alors l'absence ou les insuffisances du dialogue institutionnel avec les représentants de l'État, les élus ou le patronat. Cette posture de défiance (partagée par la plupart des organisations syndicales en Guadeloupe) ne fait pas basculer de façon mécanique les organisations syndicales dans un registre exclusivement contestataire, mais constitue la base de l'argument qui revient le plus fréquemment pour justifier le recours à la grève et montrer que

ce type d'action fait sens. Par ailleurs, la popularité du mouvement LKP et de son leader, Élie Domota (lui-même secrétaire général de l'UGTG), tend à montrer que de nombreux Guadeloupéens reconnaissent la légitimité de l'analyse formulée par l'UGTG quant à la situation économique et sociale en Guadeloupe et de sa critique des élites politiques et économiques locales. Comme le souligne Élie Domota: « Ça c'est un fait particulier à la situation en Guadeloupe: pour trouver un interlocuteur, pour avoir une discussion qui s'approche d'un dialogue social « normal », il faut déplacer le conflit. Sinon, personne ne vous adresse la parole, personne ne vous répond, personne ne vous recoit. Et c'est seulement si vous êtes très courageux, si vous êtes déterminé qu'après un mois de grève, ou deux mois de grève, et que le conflit se déplace dans la rue que, finalement, quelqu'un va peutêtre accepter de vous écouter, ou que vous parvenez à vous faire entendre. Là, il peut y avoir une réponse. Et souvent, la réponse, c'est que la répression frappe. Donc, en Guadeloupe, les problèmes sont posés par les syndicalistes, mais ils restent souvent sans réponse. Les autorités, les gens au sommet là, ils s'en foutent, mais alors ils s'en foutent royalement. Et c'est seulement quand tout explose que les gens disent "on ne devrait pas en arriver là". Effectivement, on devrait pouvoir dialoguer avant, mais ça ne se passe presque jamais comme ça. »13

Pour autant, comprendre ce qu'est le LKP, au-delà de ce mot d'ordre de grève générale et de la plateforme de revendications avancée, nécessite de prendre au sérieux l'hypothèse selon laquelle les développements ultérieurs de la mobi-

^{12.} Le mouvement culturel Akiyo est apparu à la fin des années 1970 pour revaloriser la culture guadeloupéenne. Il est rapidement devenu l'un des groupes de carnaval préférés des Guadeloupéens. Dès les années 1980, il s'est positionné sur un terrain militant et de résistance culturelle concomitant à celui de l'UGTG, dénonçant la répression, le malaise social, le colonialisme et reprenant à son compte la musique des laissés-pour-compte de la société guadeloupéenne. De façon générale et parallèlement, le carnaval guadeloupéen a toujours été considéré à la fois comme un exutoire et comme un moyen de dérision.

Entretien avec Elie Domota, secrétaire général de l'UGTG et porte-parole du LKP, 29 février 2012.

lisation contre la pwofitasyon tiennent moins à l'unité de point de vue mise en avant qu'à des règles d'interaction circonstancielles et contingentes, produits d'une situation de conflit donnée. Il a fallu, pour l'ensemble des organisations qui étaient partie prenante du LKP, fournir un important travail de décloisonnement afin de mettre sur pied une telle coalition caractérisée par une forte hétérogénéité des participants. Car si le fait de rassembler 48 organisations différentes autour d'un même mot d'ordre apparaît, à première vue, comme un véritable tour de force, ce travail de décloisonnement, commencé dès décembre 2008 à la suite des élections prud'homales, est avant tout le fruit d'un jeu de concurrence et de coopération entre les directions des organisations syndicales. Le « travail unitaire » entre les syndicats au sein du LKP constitue en soi une innovation, même s'il faut prendre en compte le fait que cette innovation a été rendue possible par des évènements antérieurs autour desquels cette unité d'action s'est progressivement imposée au cours des années 2000, période durant laquelle s'est développée une politique d'intersyndicale unitaire contre la répression, la vie chère, rythmée par des journées d'action et des premier mai unitaires¹⁴. Le début de la mobilisation fut également marqué par les incertitudes quant à l'ampleur des manifestations sur lesquelles comptaient les militants du LKP pour pouvoir accéder à l'arène des négociations (arène qui

leur fut d'abord refusée). En effet, si les premières manifestations s'étaient révélées importantes, elles ne présageaient pas en elles-mêmes de celles qui allaient suivre à partir de la fin du mois de janvier.

D'ailleurs, lorsqu'on interroge les dirigeants de l'UGTG au sujet des revendications, ils insistent sur le sentiment – présenté comme personnel, mais révélateur au vu de la structure du champ syndical et des rapports de force qui le régissent que l'UGTG a constitué le centre de gravité de la mobilisation, en centralisant les activités et en hiérarchisant les domaines d'intervention qui lui semblaient prioritaires. Si les dirigeants de l'UGTG ont reconnu la nécessité d'aménager une division spécifique du travail militant au sein du LKP, c'est avec la volonté que cette souplesse ne « déborde » pas du cadre que l'organisation avait instauré afin de rendre le LKP fonctionnel. Le décloisonnement opéré à l'initiative de l'UGTG constitue, en ce sens, une manœuvre stratégique: se sachant largement majoritaire chez les salariés guadeloupéens, l'UGTG a décidé « d'ouvrir le ieu » à d'autres composantes du mouvement social, notamment à des organisations qu'elle pensait probablement pouvoir rapprocher de ses positions. Ainsi, l'UGTG a cherché à éviter toute « coalition dans la coalition » qui lui aurait été défavorable. On peut aussi interpréter cette phase de mise sur pied de la lutte contre la pwofitasyon comme une première séquence d'évaluation mutuelle entre les organisations du LKP.

Pour l'UGTG, la mobilisation de rue constituait la méthode privilégiée d'intervention dans l'espace public, étant donnés son expérience en la matière et le climat d'exaspération qui régnait alors en Guadeloupe. Au plus dur du conflit, des manifestations de rue ont rassemblé près

^{14.} En 2002, l'« affaire Madassamy » avait déjà participé à rassembler les organisations syndicales. Un syndicaliste de l'UGTG, Michel Madassamy, avait été accusé de violence à l'encontre des forces de l'ordre et incarcéré, suite à une manifestation de l'UGTG pour dénoncer les prix de l'essence, ce qui avait permis à une première coordination unitaire se mettre en place pour lui apporter un soutien.

de 80 000 personnes, et la Guadeloupe a compté pas moins de quinze barrages tous situés sur des axes de circulation situés sur le pourtour de l'île, ce qui a assuré au LKP un maillage du territoire. La situation a été alors particulièrement préoccupante pour les autorités: la grève paralysait l'ensemble de l'île, et les activités économiques, qu'elles soient industrielles, agricoles, commerciales ou touristiques s'en trouvaient fortement perturbées. Malgré les interventions répétées de la police, les barrages ont tenu et la Guadeloupe « a tourné au ralenti ». Tout en assurant un rôle central dans le conflit, il est clair que l'UGTG s'est montrée particulièrement soucieuse de ne pas abuser de sa position dominante dans le champ syndical. D'abord, au regard du consensus généré par la lutte contre la pwofitasyon, de la popularité d'Élie Domota et de l'audience recueillie par le LKP, qui dépassait largement les cercles indépendantistes. Sur le terrain ensuite, où l'UGTG s'est investie dans la grève tout en se retenant de montrer l'étendue de son savoir-faire pratique en matière d'exercice collectif de la violence, la « force de frappe » du syndicat demeurant cantonnée au service d'ordre qui encadrait les manifestations appelées par le LKP, agissant à ce titre sans zèle manifeste.

Depuis 2009: l'avenir du LKP en suspens

Depuis 2009, à la suite de son refus de siéger aux États généraux de l'Outre-

mer initiés par le gouvernement, le LKP a tenté plusieurs fois de remobiliser les Guadeloupéens contre la pwofitasyon, sans parvenir à rassembler autant de gens que pendant la grève des 44 jours. En revanche, la pwofitasyon telle qu'elle a été dénoncée par le LKP a toujours cours, les accords Bino15 n'ayant pas été appliqués partout et le gel des prix ayant été contourné par la grande distribution - parfois, par le retrait pur et simple des produits touchés par cette mesure. Si l'on prend le LKP dans son ensemble, la question du statut de l'île demeure largement non explicitée, hormis pour l'UGTG, qui « maintient le cap » de la politique indépendantiste. Celle-ci, que l'UGTG aimerait imprimer au LKP, est d'abord une « construction expérimentale », qui s'appuie nécessairement sur une forme de pari sur l'avenir au cœur des luttes sociales et du monde du travail, mais dont les tenants et aboutissants n'ont pas été explicités dans le cadre du collectif.

^{15.} Du nom de Jacques Bino, syndicaliste CGTG assassiné le 18 février 2009. Ce premier accord stipule une augmentation de 200 € pour les salariés du privé percevant un salaire égal au SMIC et jusqu'à 1,4 SMIC et le gel des prix visés par le Bureau d'études ouvrières, organe mis en place afin d'opérer des contrôles des prix par les militants du LKP, dans la grande distribution, de vérifier le respect ou non des engagements pris en 2009, et d'obtenir ainsi un ensemble de données et de statistiques pour engager, le cas échéant, diverses actions auprès de l'État.

Grand Entretien avec Yves Gingras

Faire de la sociologie des sciences avec un marteau?

Science et éthique en action

« Pourquoi si dur ?, dit un jour au diamant le charbon de cuisine; ne sommes-nous pas proches parents? » Nietzsche, Ainsi parlait Zarathoustra

Propos recueillis par Jérôme Lamy et Arnaud Saint-Martin

Yves Gingras est professeur à l'Université du Québec à Montréal et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en histoire et sociologie des sciences. Dans cet entretien donné au Carnet Zilsel (réalisé le 10 décembre 2013 par Jérôme Lamy et Arnaud Saint-Martin à Paris, puis complété à distance; http://zilsel.hypotheses. org), il revient sur les étapes-clé de sa carrière, depuis sa formation à l'Université de Montréal jusqu'à ses recherches les plus récentes.

Commençons par ta formation. Comment es-tu venu à l'histoire et à la sociologie des sciences ?

Yves Gingras: C'est par l'histoire que je suis arrivé à la sociologie des sciences. Je faisais des études de physique à l'Université Laval à Québec. Lorsque je préparais ma maîtrise, je m'intéressais au fondement des concepts scientifiques. Mon projet de recherche portait alors sur la densité d'impulsion des ondes électromagnétiques dans les diélectriques. J'en ai d'ailleurs publié les résultats dans Physics Letters en 1980. J'étais frappé par le peu d'intérêt porté à cette question qui remontait pourtant à Einstein lui-même qui en avait traité dans un papier écrit avec Jacob Laub publié en 1908. Pour expliquer cet oubli d'un problème plutôt que sa résolution définitive, je me disais qu'il fallait tenir compte de la transformation du contenu des manuels de physique. Le manuel le plus courant au milieu des années 1970, et avec lequel j'avais étudié l'électrodynamique classique, était celui de John David Jackson, Classical electrodynamics, paru d'abord en 1962 et réédité en 1975. À l'époque, c'est la question de l'électromagnétisme dans le vide qui domine la physique car cela est utile pour la physique des particules. Les propriétés des champs dans les milieux continus étant alors reléguées au second plan, traitées superficiellement sinon simplement ignorées. Le contraste avec le livre standard antérieur Electromagnetic Theory de Julius Adams Stratton, paru en 1941, est frappant. Toutefois le problème que

j'étudiais est réapparu juste avant que je termine mon mémoire et j'ai été agréablement surpris de le voir brièvement traité dans la seconde édition du livre de Jackson parue en 1975, mais que je n'ai consulté qu'à la fin de mon travail. Dans mon mémoire, avant de résoudre des équations pour comparer les différentes solutions du problème, je consacre le premier chapitre à l'histoire du problème de la densité d'impulsion électromagnétique en retraçant en quelque sorte sa généalogie. Pour réaliser ce chapitre, j'ai lu tout ce que j'ai trouvé sur la philosophie et l'histoire de la physique.

À la fin de ma maîtrise, je me suis aperçu que le doctorat, en physique, correspondait à du « puzzle solving », bref à de la « science normale » kuhnienne. Et ce n'était pas du tout ce que j'avais envie de faire. En 1973, l'Université de Montréal avait créé un « Institut d'histoire et de sociopolitique des sciences » pour former des étudiants de maîtrise et de doctorat dans ce domaine. Il s'agissait de se distinguer de l'histoire et de la philosophie des sciences plus traditionnelles et internalistes en proposant des analyses sociologiques et politiques de la science. Camille Limoges, qui avait fait sa thèse à Paris sur la constitution du concept de sélection naturelle chez Darwin avec Canguilhem, a participé à la création de l'Institut et en a été le premier directeur. Notons au passage qu'avec « constitution » on n'est pas loin de « construction » mais au sens bachelardien. Au moment de mon arrivée, en 1979, l'Institut était dirigé par une politologue, Brigitte Schroeder, qui a publié un livre remarquable sur Les scientifiques et la paix (1978) et a ensuite beaucoup travaillé sur les expositions universelles. C'était un lieu spécifiquement fait pour attirer des gens comme

moi, c'est-à-dire des scientifiques bifurquant vers l'histoire des sciences : dans mes années de formation, je côtoie de près d'autres thésards, comme Jan Sapp, maintenant professeur à l'université York à Toronto, qui a fait une superbe thèse d'inspiration bourdieusienne sur l'histoire de l'hérédité cytoplasmique, ou encore Peter Keating et Alberto Cambrosio, très connus en sociologie des sciences biomédicales et qui deviendront des collègues. De façon générale, tous ceux qui joueront plus tard un rôle au Canada et au Québec dans le domaine interdisciplinaire des études socio-politiques des sciences ont été formés à l'Institut. Plusieurs se retrouveront au sein de ministères et organismes liés aux politiques scientifiques et aux statistiques de la R&D.

Ta formation était-elle interdisciplinaire au sein de l'Institut? Est-ce que l'histoire et la sociologie avaient un statut particulier?

Yves Gingras: Le programme que nous suivions se voulait interdisciplinaire, même s'il n'y avait pas vraiment de sociologie identifiée comme telle et à part. Le nom même des séminaires évitait le plus souvent les distinctions habituelles des disciplines. La sociologie se vovait ainsi dans un séminaire intitulé « Dynamique des disciplines scientifiques » et *via* un examen général de synthèse portant sur la lectures d'ouvrages de référence. Bien que les professeurs avaient bien sûr une formation disciplinaire (Brigitte Schroeder venait de la science politique, Camille Limoges de l'histoire de la biologie, Jean-Claude Guédon et Yakov Rabkin de l'histoire de la chimie) ils visaient collectivement à dépasser ces moules disciplinaires. J'ai

par la suite publié un texte sur cette relation curieuse entre le fait d'avoir des professeurs disciplinés qui tentent de former des chercheurs multidisciplinés1.

Comme je voulais faire de l'histoire de la physique, je me suis tourné naturellement vers Lewis Pyenson, bien connu pour ses travaux sur Einstein. Mais après deux années de travail, je suis plutôt allé voir Marcel Fournier, qui n'était pas à l'Institut mais professeur au Département de sociologie et qui faisait de la sociologie des sciences dans les traces de Pierre Bourdieu qui avait été son directeur de thèse. Mon co-directeur à l'Institut était Othmar Keel, historien de la médecine. Sa thèse sur La généalogie de l'histopathologie est parue chez Vrin avec une Préface de Canguilhem et portait un jugement assez critique sur les thèses de Foucault relatives aux conditions d'émergence de la médecine clinique.

l'avais découvert Pierre Bourdieu avant de voir Fournier. Jean-Claude Guédon, dans son cours d'histoire des sciences, nous avait fait lire le papier de Bourdieu sur le marché des biens symboliques (1971), mais aussi le texte de 1975, paru dans Sociologie et sociétés sur la sociologie des sciences. Ce numéro thématique est très riche et contient des contributions d'auteurs connus comme Michael Pollack, Nicholas Mullins, Stuart Blume et Seymour Martin Lipset. C'est d'ailleurs Marcel Fournier qui avait demandé à Pierre Bourdieu de contribuer à ce numéro thématique sur la science. La revue québécoise étant peut-être trop peu visible en France, Bourdieu repren-

L'Institut était, en gros de 1973 à 1990, un lieu de passage important de tous les grands noms du domaine des STS (que nous appelions d'ailleurs « Science, technologie et société » et non pas « les science studies » comme on aime à le faire à Paris, pour des raisons qu'il faudrait analyser...). Avant que j'y fasse ma thèse, Thomas Kuhn y est venu (il a parlé d'Aristote, les gens étaient déçus!), Derek de Solla Price père fondateur de la scientométrie, aussi. On lisait les contributions de l'école d'Édimbourg et des gens comme Steve Woolgar, Michael Mulkay, Michael Gibbons et Michael Pollak y sont passés à un moment ou un autre.

De mon côté, j'ai rédigé une thèse sur la construction de la discipline de la physique au Canada de 1850 à 1950 en m'inspirant des travaux de Bourdieu. J'ai proposé une « généalogie d'un groupe social » (sous-titre de ma thèse) en rappelant toutes les transformations sociales et institutionnelles qui ont rendu possible la pratique de la physique au Canada. Bien que portant sur l'histoire de la physique au Canada, cette thèse proposait un modèle général de la formation des disciplines scientifiques. J'en ferai un livre, qui paraîtra en français et aussi en anglais dans une traduction de Peter Keating. Pour mieux faire ressortir la généralité de mon approche, j'ai publié plus tard

dra ce texte la même année dans Actes de la recherche en sciences sociales et le fera ensuite paraître en anglais dans la revue européenne Social Science Information pour assurer le maximum de visibilité à ce texte fondamental².

^{1.} Gingras, Yves, « Existe-t-il des chercheurs multidisciplinés? », dans Par-delà les frontières disciplinaires: regard sur l'interdisciplinarité, Actes du collogue, Montréal, [s.n.], 1998, pp. 65-73.

^{2.} J'ai fait un texte sur l'évolution de la notion de champ scientifique chez Bourdieu dans l'ouvrage collectif dirigé par Frédéric Lebaron et Gérard Mauger, Lectures de Bourdieu, Paris, Ellipses, 2012, pp. 279-294.

un article qui comparait la physique, la sociologie et la science politique³.

C'est aussi à l'Institut que j'ai été initié à la bibliométrie par Yakov Rabkin. Ma thèse contient d'ailleurs de la bibliométrie. Rabkin a vite abandonné le domaine alors que je l'ai développé dès mon arrivée à l'UQAM en 1986. J'ai longtemps enseigné le seul cours sur le sujet au Canada, ce qui explique d'ailleurs que c'est au Québec que l'expertise en bibliométrie est la plus développée en Amérique du Nord. Je dirige toujours l'Observatoire des sciences et des technologies (OST), créé en 1996 avec Benoit Godin, et que j'ai repris en main au début des années 2000. L'équipe de l'OST fait des évaluations quantitatives de la recherche et j'ai beaucoup publié sur les usages de la bibliométrie en histoire et en sociologie des sciences.

J'ai montré par exemple qu'en couplant les méthodes d'analyse des réseaux et des co-citations, on pouvait reconstruire la structure d'un champ scientifique et définir de façon opératoire les notions longtemps métaphoriques de centre et de périphérie. Mon tout récent ouvrage sur Les dérives de l'évaluation de la recherche, constitue en quelque sorte une synthèse de ces recherches tout en étant aussi une critique sévère des dérives auxquelles la bibliométrie donne lieu.

Je dois dire que j'étais déjà très critique dans les séminaires de l'Institut. Je me souviens d'ailleurs d'une visite de Michael Mulkay. Une fois son exposé

terminé je lève la main et le critique sur le contenu d'un de ses ouvrages paru quelques années auparavant. À ma grande surprise, il ne répond pas et se contente de dire qu'il ne travaille plus sur cela et est passé à autre chose! Je me souviens aussi que j'avais traqué Edgar Morin, de passage à l'université de Montréal pour donner une série de conférences sur « la connaissance de la connaissance », donc indirectement la sociologie des sciences, alors qu'il n'y connaissait rien. Je lui avais alors dit qu'il devrait au moins lire l'article pourtant déjà ancien de Paul Forman sur le contexte culturel d'émergence de la mécanique quantique, et je lui en avais même apporté une copie! Il parlait alors d'autonomie et je lui répondais que tout cela n'était que des métaphores comparables à celles d'Engels dans la dialectique de la nature et que l'on pouvait en effet parler de l'autonomie du Soleil mais que cela ne voulait rien dire sur le plan scientifique. (En y repensant, c'est curieux car je suis revenu sur Engels bien plus tard en critiquant le livre de Andy Pickering sur *The Mangle of Practice*.)

Camille Limoges était présent dans la salle lors de mes échanges avec Morin et est venu me voir pour me féliciter de mes interventions très critiques. C'est à partir de ce moment que l'on est devenu assez proches l'un de l'autre. Peut-être avais-je alors passé un test sans le savoir! Comme je travaillais sur la physique, on avait eu jusque-là peu d'occasions de discuter souvent ensemble. Ces amitiés forgées à l'Institut ont duré et engendré des livres communs. D'abord avec Keel

^{3.} Gingras, Yves, « L'institutionnalisation de la recherche en milieu universitaire et ses effets », Sociologie et sociétés, vol. 23, no 1, 1991, pp. 41-54.

^{4.} Voir par exemple Gingras, Yves, « Mapping the structure of the intellectual field using citation and co-citation analysis of correspondences », History of European Ideas, vol. 36, no 3 (2010) pp. 330-339.

^{5.} Forman, Paul, « Weimar Culture, Causality, and Quantum Theory, 1918-1927: Adaptation by German Physicists and Mathematicians to a Hostile Intellectual Environment », Historical Studies in the Physical Sciences, vol. 3, 1971, pp. 1-115.

et Fournier j'ai publié un collectif d'analyses socio-historiques de la science et de la médecine au Québec. Enfin, Limoges, Keating et moi avons publié un ouvrage qui marche encore très bien : Du scribe au savant. Les porteurs du savoir de l'Antiquité à la Révolution industrielle, dont la première édition est parue en 1998. Un autre diplômé qui est resté un ami proche est Raymond Duchesne, devenu par la suite professeur à la Télé-Université (une institution d'enseignement à distance qui fait partie du réseau des universités du Québec) et finalement directeur général de cette institution. Nous avons aussi publié ensemble, avec Luc Chartrand, une Histoire des sciences au Québec, parue en 1987 et dont une nouvelle édition a été publiée en 2008. Bien sûr c'est un ouvrage plus « local » mais pour moi pas moins important car il retrace la place de la science dans l'une de ces « sociétés neuves », comme les appelle l'historien et sociologue québécois Gérard Bouchard.

Après la soutenance, en 1984, j'ai poursuivi mes recherches dans le cadre d'un postdoctorat à l'Université Harvard, au sein du département d'histoire des sciences.

C'est à ce moment-là que tu rédiges avec Silvan Schweber ton article (Gingras, Schweber 1986) sur le livre d'Andrew Pickering, Constructing Quarks (1984) ?

Yves Gingras: En fait, Social Studies of Science avait demandé à Silvan Schweber, un historien de la physique déjà très connu, un compte rendu de l'ouvrage de Pickering. Silvan m'a alors demandé de rédiger l'article avec lui. J'ai bien sûr accepté car cela était très généreux de sa part. C'est en quelque sorte mon premier

article critique paru dans une revue centrale du domaine STS. Je suis content du titre, (« Constraints on Construction ») que j'ai suggéré car je prends toujours un grand soin pour les trouver, cherchant toujours à y résumer l'idée centrale en quelques mots, sans toujours bien sûr y parvenir. Pickering était à ce momentlà aussi de passage à Harvard, mais je l'avais rencontré quelques années auparavant. J'avais demandé à Lewis Pyenson, alors mon directeur de thèse, à assister à un Congrès d'histoire de la Physique des Particules qui se tenait à Chicago en mai 1980. Je ne le connaissais évidemment pas mais l'ai abordé car nous étions les deux seuls à ne pas porter de cravate! On a alors sympathisé.

J'ai aussi rencontré lors de ce Congrès le grand physicien britannique, fondateur de la mécanique quantique relativiste, Paul-Adrien-Maurice Dirac. Comme j'avais quitté la physique depuis seulement un an, j'en ai profité pour lui parler de questions techniques que j'avais étudiées en physique dont celle des conséquences bizarres sur les propriété des photons de l'application de l'équation de Lorentz-Dirac à des repères en mouvement accélérés l'un par rapport à l'autre. Très gentil - il avait alors 80 ans et est décédé trois ans plus tard – il m'a simplement dit: « vous savez, tout cela est trop compliqué pour moi »! On reconnaît là l'humour « tongue-in-cheek » britannique! Il faut aussi rappeler que Dirac était reconnu (et même renommé!) pour ne pas beaucoup parler! Ce colloque a donné lieu à la publication du livre collectif dirigé par Laurie Brown et Lillian Hoddeson, *The Birth of Particle Physics* (1983).

Comment Andrew Pickering a-t-il pris ta critique?

Yves Gingras : Il n'y a jamais répondu directement et s'est contenté d'une note dans un autre texte, publié je ne sais où, sans jamais répondre précisément aux critiques soulevées. Pourtant notre texte n'était pas que négatif. Il montrait que le livre de Pickering était une belle application de la sociologie de Barry Barnes exprimée dans Scientific Knowledge and Sociological Theory (1974). Mais il montrait aussi que les conclusions les plus radicales étaient des non sequitur et ne découlaient nullement de la narration, par ailleurs très intéressante, qu'il produisait sur cet épisode récent de l'histoire de la physique. Notre confrontation directe viendra dix ans plus tard, avec la publication de son ouvrage très « postmoderne » qui est à mon avis un vrai recul par rapport à son premier ouvrage. La revue Social Studies of science m'en a demandé un essai que j'ai intitulé de façon ironique « The New Dialectics of Nature ». S'en est suivi un échange entre

lui et moi paru dans la même revue. Je voudrais profiter de cette occasion pour attirer votre attention sur une différence culturelle importante entre le champ anglo-saxon et le champ français des sciences sociales en général. Les grandes revues anglo-saxonnes sont toujours ouvertes aux véritables débats scientifiques argumentés. Ainsi quand un article ou même un simple compte rendu soulève la controverse, la revue publie les échanges. La coutume, norme non écrite, est que celui qui ouvre le débat le ferme aussi. Donc ayant fait le compte rendu du livre, Pickering y répond et je clos le tout avec une dernière réponse de même longueur environ. J'ai eu de tels échanges avec Harry Collins dans Studies in History and philosophy of Science et aussi avec Christina Chimisso en 2004 et 2005 dans International Studies in the Philosophy of Science, dont j'avais fortement critiqué le volume, très faible à mon avis et surtout ignorant des ouvrages français récents sur le sujet, qu'elle a consacré à Gaston Bachelard. Mon essai sur le documentaire consacré à Poincaré (et intitulé « Henrie Poincaré: the movie ») paru dans la revue *Isis* en 2007 a aussi donné lieu à un échange critique avec Scott Walter. Or, cette tradition n'existe pas vraiment en France ou les auteurs critiqués utilisent plutôt la notion juridique de « droit de réponse » qui relève plutôt de la tradition éditoriale des quotidiens et autres médias de nature plus politique. Cette notion ne convient pas à la dynamique d'un champ scientifique qui admet les débats internes au nom même de la recherche de la vérité. De tels échanges devraient être la norme si l'on veut parler de « débats » réels et argumentés au sein d'un espace commun. Cela étant dit, on commence à voir de tels débats normés, mais beaucoup reste encore à faire pour atteindre le dynamisme des revues anglo-saxonnes de sciences sociales. Car il ne suffit pas d'intituler une revue « Débats » pour s'imaginer que les échanges qu'on y trouve sont en fait de véritables débats...

Revenons à ton parcours. Après ton postdoctorat à Harvard, comment trouves-tu un poste à l'UQAM?

Yves Gingras: Au milieu des années 1980, c'est la crise. Il n'y a plus beaucoup de postes offerts dans les universités. Camille Limoges occupe, de 1981 à 1987, le poste de sous-ministre au ministère de la Science et de la Technologie du gouvernement du Québec. Il participe alors à la mise en place d'un nouveau programme, les « actions structurantes ». C'est un projet original, car cela permet de cibler

des domaines prioritaires, notamment les aspects sociaux des sciences et technologies. On assiste donc, après un concours auquel participent les universités, à la création de deux Centres au sein de l'UQAM : le Centre de recherche en évaluation sociale de la technologie (CREST), dirigé par la sociologue Céline Saint-Pierre, et le Centre de recherche en développement industriel et technologique (CREDIT), dirigé par son collègue Jorge Niosi, expert en sociologie industrielle et de l'innovation technologique.

Des postes sont ainsi créés dès 1986. Cambrosio et moi sommes embauchés en sociologie, lui est affilié au CREST et moi au CREDIT. Je travaille alors sur les politiques de R&D dans le domaine de l'énergie. En 1987, Camille Limoges quitte la fonction publique pour revenir à l'université et choisit l'UQAM au lieu de l'université de Montréal car il a très bien compris que l'Institut n'avait plus d'avenir et que le dynamisme STS s'était déplacé vers l'UQAM. Il se joint donc au Département d'histoire. Le CREST et le CREDIT fusionneront en 1993 pour donner le Centre Interdisciplinaire sur la Science et la Technologie (CIRST) et Limoges en prendra d'ailleurs la direction. De mon côté, je le rejoins au Département d'histoire en 1989, Cambrosio quitte pour McGill la même année et quelques années plus tard nous recrutons Peter Keating au Département d'histoire, qui était un peu isolé à l'université anglophone Concordia.

Comment s'est effectuée, ta rencontre avec Pierre Bourdieu?

Yves Gingras : Cela s'est fait grâce à un court papier que j'ai écrit pour m'amuser vers la fin de ma thèse et qui a été publié dans *La Recherche* en 1983. Inti-

tulé « Une faille dans l'édition francaise », i'v menais une comparaison des champs de l'édition anglo-saxonne et française en prenant comme révélateur les traductions d'ouvrages. Je remarquais qu'il n'y avait en général pas, dans l'édition française, d'index dans les ouvrages de sciences humaines. Une exception à cette négligence éditoriale : les éditions de Minuit, et plus spécifiquement la collection « Le Sens Commun », dirigée par Bourdieu. J'ai donc envoyé mon texte à Bourdieu qui m'a aussitôt répondu qu'effectivement personne en France ne comprenait l'importance des index et que ce travail passait toujours inaperçu, d'où l'intérêt de mon texte. C'est aussi le moment où je rédige un texte pour Recherches sociographiques sur la valeur d'une langue dans le champ scientifique (1984). Bourdieu me demande alors de lui envoyer tout ce que je publie. Ce que je fais, bien entendu, même pour mes livres qui ne portent que sur le Québec. Je viens pour la première fois à Paris en 1993, invité par Dominique Pestre pour un séjour au Centre d'Histoire des Sciences et des techniques de la Cité des Sciences à La Villette. Je connaissais déjà Dominique pour l'avoir rencontré dans divers colloques d'histoire des sciences aux États-Unis. Je profite donc de mon premier séjour à Paris pour assister au cours de Bourdieu au Collège de France et je me présente à lui à la fin du cours.

Bien plus tard, vers la fin des années 1990, Bourdieu me nomme sur le comité scientifique de sa revue (Actes de la recherche) et en 2000, il m'invite un mois à l'EHESS, alors qu'il fait son dernier cours au Collège de France sur « Science de la science et réflexivité ». Pendant ce séjour, je lui propose deux projets pour sa revue, faisant remarquer qu'il n'avait jamais produit un dossier sur les

universités et que le seul numéro portant sur la recherche datait de 1987 dans lequel j'avais d'ailleurs signé un texte sur l'évaluation par les pairs avec Marcel Fournier. On a donc préparé ensemble un numéro double d'Actes de la recherche sur la Science qui sortira finalement en mars 2002, soit juste après son décès (survenu en janvier 2002) et qui, pour l'occasion, a une couverture blanche. J'ai terminé ce numéro en coopération avec Eric Brian. Le dossier sur les universités, intitulé « Entreprises académiques », que je mènerai à terme avec Christophe Charle et Franck Poupeau est, pour sa part, paru l'année suivant en juin 2003.

Quel regard portes-tu, en 1993, sur l'histoire des sciences en France lorsque tu viens pour la première fois?

Yves Gingras : L'équipe de La Villette était alors dynamique mais personne ne faisait vraiment de la sociologie des sciences, qui était plutôt monopolisée par le Centre de sociologie de l'innovation à l'École des Mines autour de Bruno Latour et Michel Callon. Or, le hasard a fait que mon texte intitulé « Following Scientists Through Society? Yes, but at Arm's lenght »6, qui critiquait cette école de pensée circulait avant publication sous forme de note de recherche. Dominique Pestre a alors eu la bonne idée d'organiser un débat avec Pickering et Latour. Je connaissais en fait déjà bien mes deux contradicteurs. Le premier échange avec Latour avait eu lieu en fait dès 1981, alors que j'étais encore étudiant. Ce fut lors d'une émission enregistrée pour la Télé-Université. C'était

dans le cadre d'un cours de sociologie des sciences construit par Pierre Ouellet, devenu depuis un grand poète, écrivain et professeur de littérature à l'UQAM. Je reprochais (déjà!) à Latour de ne pas vraiment parler des sociologues dont il prétendait pourtant critiquer le travail. Il s'inventait des opposants de paille, en quelque sorte.

Le texte final de « Following Scientists Trought Society? » est paru en 1995 dans un ouvrage collectif, Scientific Practice, paru aux Presses de l'université de Chicago sous la direction de Jed Buchwald, et j'y ai d'ailleurs remercié Latour pour ses commentaires lors de notre débat à Paris (!), C'est sur l'insistance de Simon Schaffer que je l'ai rédigé. Il avait lui-même écrit un très beau texte critique sur l'ouvrage de Latour The Pasteurization of France (1988)7. Je lui ai dit qu'il avait fait un travail énorme alors que Latour n'avait jamais vraiment répondu à ses arguments. Je trouvais cela inacceptable et ne voulais pas perdre mon temps à critiquer les métaphores l'acteur-réseau mais Simon m'a convaincu que ce serait utile. J'ai envoyé mon papier à Bourdieu qui m'a dit en substance: « vous tapez fort quand même », mais j'ai insisté pour garder le ton car il était argumenté. J'en ai fait une traduction pour les Actes de la recherche en sciences sociales, sous le titre « Un air de radicalisme »8 (1995). Mais j'étais tout à fait conscient de l'enjeu de la parution de ce texte en France, car personne n'aurait lu la version anglaise. J'ai donc

^{6.} Gingras, Yves, « Following Scientists Through Society ? Yes, but at Arms' length! », dans Jed Z. Buchwald (dir.), Scientific Practice, Chicago, University of Chicago Press, 1995, pp. 123-148.

^{7.} Gingras, Yves, « The Eighteenth Brumaire of Bruno Latour », Studies in history and philosophy of science, vol. 22, no. 1, 1991, pp. 175-192.

^{8.} Gingras, Yves, « Un air de radicalisme : sur quelques tendances récentes en sociologie de la science et de la technologie », Actes de la recherche en sciences sociales, no. 108, 1995, pp. 3-17.

ajouté une longue note réflexive indiquant que ce texte avait d'abord paru en anglais dans un sous champ habitué aux débats, et que sa réception en France serait, étant donné la structure du champ intellectuel, différente et que le texte serait probablement mal compris simplement par le fait qu'il paraissait dans la revue de Bourdieu. Certains, à qui je l'avais montrée, m'ont dit que cette note serait coupée par Bourdieu. J'avais parié le contraire et j'ai gagné. La seule chose que Bourdieu a retiré, c'est une brève remarque que je faisais sur le fait que le champ intellectuel français était très parisien et s'approchait d'une interaction principalement en face à face, ce qui rendait plus difficile encore de lire ce texte comme un échange d'arguments. (Soulignons que nous réalisons l'entretien dans le hall du « France » – immeuble de bureaux terne et impersonnel, situé dans le quartier de la BnF à Paris, aujourd'hui occupé par la MSH, l'EHESS et quelques autres établissements ayant pignon sur la rue de France -, où tout le petit monde des sciences sociales parisiennes s'entraperçoit, se croise ou s'évite.) Surtout, Latour m'a dit que j'allais lui faire du tort en publiant ce texte chez Bourdieu et que j'étais instrumentalisé. Ma réponse a été simplement qu'en tant que chercheur et auteur, je ne pouvais refuser de diffuser un tel texte en français, car il était argumenté. Il a ensuite été traduit en Russe.

D'où vient ton insistance à critiquer les « buzzwords » comme tu dis ?

Yves Gingras: J'ai toujours été spontanément allergique aux mots qui se font passer pour des concepts. Mais c'était peut-être aussi un effet de la lecture des ouvrages de Bachelard ou du volume collectif dirigé par Bourdieu : Le métier de

sociologue (1968), avec son fort accent sur la « construction de l'objet ». C'est ainsi que j'ai été amené à rédiger des comptes rendus d'ouvrages ou même des articles qui critiquaient sévèrement les abus de mots.

Je ne fais pas de suivi systématique de ces textes critiques car je trouve cela un peu trop narcissique. Je crois toutefois que les effets des textes critiques sont souvent souterrains, et indirects. Depuis quelques années, par exemple, j'entends en France des critiques de Latour qui redisent ce que j'ai écrit il y a plus de vingt ans... C'est comme s'ils avaient fini par absorber un texte qu'ils avaient lu mais pas osé citer à une époque ou critiquer Latour relevait du lèse-majesté quand on voulait rester à « l'avant-garde »... Audelà des citations explicites dans le Web of Science ou dans Google Scholar, tu ne sais jamais qui l'a lu et comment il se diffuse. Bon, tu apprends parfois de personnes rencontrées dans des congrès, ou qui t'écrivent à l'occasion d'une invitation, qu'il sert dans tel ou tel séminaire. Mon expérience la plus comique à cet égard est celle de mon compte rendu du livre collectif dirigé par François Hartog et Roger Guesnerie, Des sciences et des techniques: un débat (1998) qui a été publié dans Isis, revue centrale en histoire des sciences. Après avoir noté que malgré l'usage du terme « débat » dans le titre, le livre n'en contenait aucun, j'attirais l'attention sur le fait que le texte de Lorraine Daston offrait une belle illustration de la difficulté à faire circuler des labels car ils voyagent souvent mal en raison des traductions qu'ils nécessitent. A moins, bien sûr, de garder l'expression anglaise, ce qui se fait souvent en France car cela fait plus chic. Ainsi, l'expression « historical epistemology », qu'elle a lancée en anglais comme nouveau

buzzword dans le petit sous-champ de l'histoire des sciences - qui est très ignorant des travaux français - devenait un véritable contresens lorsque traduit en français par « épistémologie historique » car, dans la tradition française, cela renvoie automatiquement à Bachelard. Or, ce que Daston veut dire en employant ce syntagme, c'est plutôt « épistémologie historicisée », ce qui n'est pas la même chose. J'ajoutais qu'en anglais, si elle voulait un label approprié, elle aurait donc dû parler de « historicized epistemology », soit d'historicisation de l'épistémologie. Toujours est-il que c'est sur la base de ce petit compte rendu que les organisateurs du colloque sur l'« Historical Epistemology » m'invitent en 2008, à l'université Columbia. Il ne faut donc pas négliger les effets possibles de telles critiques de livres qui paraissent le plus souvent anodines. En ouverture de mon exposé à ce colloque distingué je les ai d'ailleurs remerciés en disant que c'était la première fois que je recevais une invitation sur la base d'un petit compte rendu écrit plusieurs années plus tôt. J'ai surtout profité de l'occasion pour développer ma critique de la manie des labels et des buzzwords en écrivant un texte, paru depuis dans la Revue de synthèse, titré « Naming without Necessity »9, clin d'œil ironique à ceux qui ont une formation philosophique et connaissent le classique Naming and Necessity de Saul Kripke.

Il faut bien comprendre que ma critique se déploie moins contre le constructivisme que contre ses extravagances relativistes ou, comme le dit Simon Shafffer, hylozoistes. Il est en effet pos-

sible d'être constructiviste au sens de Bachelard, ce qui n'a rien de relativiste. Ce qui m'irritait aussi – et m'irrite toujours - dans le radicalisme constructiviste est son incapacité totale à voir les conséquences éthiques de leurs points de vue, qui prend alors les allures d'une forme de cynisme que je ne supporte pas. Cela avait été souligné une première fois de façon saisissante par Olga Amsterdamska dans son texte célèbre « Surely You Are Joking Monsieur Latour » paru en 1990 dans la revue Science, Technology, & Human Values, auguel Latour n'a d'ailleurs jamais vraiment répondu alors qu'elle montrait qu'une conséquence assez évidente de sa vision des réseaux est qu'il était un grand savant car il avait su construire un grand réseau. Or, je crois que tout chercheur doit obéir au moins à une éthique conséquentialiste et assumer les conséquences qui découlent de ses théories ou alors en changer les principes pour bloquer les conséquences indésirables. Or, un relativisme non contraint ne peut bloquer la critique d'Amsterdamska.

Mais les aspects éthiques de la sociologie relativiste sont inaudibles. Alors que nombreux ont été ceux qui ont cité mon texte pour sa critique de Latour, très peu - probablement aucun - ne semble avoir tiré leçon de ma remarque sur le caractère éthique du principe de non contradiction tel que formulé par le logicien polonais Lukasiewicz qui rappelait que ce principe est « la seule arme contre l'erreur et le mensonge ». Alors que Latour ridiculisait la recherche de cause comme étant « l'admiration pour une chaîne de commande ou la haine d'une foule à la recherche de quelqu'un à lapider », je rappelais qu'au contraire la notion de cause était l'expression d'une éthique sociale de responsabilité, d'équité et de

^{9.} Gingras, Yves, « Naming without necessity : On the genealogy and uses of the label "historical epistemology" », Revue de Synthèse, vol. 131, n° 3, 2010.

justice¹⁰. Les causes nous rendent comptables de nos actes. Ceux qui glissent vers un relativisme total doivent en assumer toutes les conséquences logiques. L'attitude cynique de certains constructivistes pose, pour moi, des problèmes éthiques fondamentaux. D'autant qu'ils ont le plus souvent une attitude qui cherche à faire un double profit : ils avancent une position radicale (premier profit), puis ils la retirent, en ironisant (deuxième profit). Pensons ici au sous-titre original de Laboratory Life qui, en 1979, dit « construction sociale d'un fait scientifique », ce qui est alors provocateur, alors que la seconde de 1986 enlève le mot « social ». La version française de 1988 sous-titre pour sa part « la production des faits scientifiques » terme encore plus flou que « construction ». Pourtant en se limitant à « construction d'un fait », scientifique ou non, on revient à une approche classique. Bachelard disait déjà dans La formation de l'esprit scientifique que « Rien ne va de soi. Rien n'est donné. Tout est construit ». Donc enlever « social » n'est pas banal et fait disparaître le scandale. Mais ce n'est plus grave car l'effet voulu a eu lieu et l'adjectif n'est plus utile...

La position critique qui est la mienne suppose au contraire un principe éthique conséquentialiste affirmé. Il faut proposer clairement une thèse au risque de se faire contredire et non se cacher derrière des formulations floues ou amphigouriques pour se permettre ensuite de reculer en cas d'attaque sans avoir à perdre la face11.

C'est dans cette optique éthique que tu situes tes travaux sur les labellisations et les buzzwords?

Yves Gingras: Oui, chez les cyniques et les arrivistes, le buzzword est la seule chose importante. C'est une stratégie de distinction qui consiste à lancer des labels en cherchant ceux qui vont fonctionner. En histoire des sciences par exemple, Lorraine Daston a d'abord essayé « Moral economy of science », qui n'a pas vraiment décollé, pour passer ensuite à « historical epistemology ». Plus récemment le dernier cri est de parler à tout vent « d'ontologie historique ». En France, on a vu tout un ensemble hétéroclite se proclamer d'une « pragmatique » sociologie indéfinissable et peu cohérente, large parapluie de ceux qui voulaient surtout se distinguer de Bourdieu. Mais il y a aussi je crois une crovance souvent inconsciente en l'idée qu'il suffit de nommer pour expliquer ou comprendre. Cela mène à une forme de substantialisme linguistique où les chercheurs discutent sans fin de ce que signifie vraiment tel mot. Récemment, par exemple, j'ai vu que Hans-Jorg Rheinberger présentait à Montréal une conférence intitulée « What is an assemblage? » Je n'y suis pas allé bien sûr... Mais tout cela fonctionne comme si appeler quelque chose ou un processus « assemblage » faisait ipso facto comprendre de quoi il s'agit vraiment. Aussi demander ce qu'est cela suppose une réalité substantielle là où on a plutôt affaire à du nominalisme. C'est tout à fait curieux comme mode de pensée. Or, quand on gratte un peu, on voit souvent qu'ils ne font que renommer ce qui était déjà connu et bien compris. Cela me rappelle le dégriffage du « champ scientifique » de Bourdieu par Latour qui parlait plutôt de « champ

^{10.} Gingras, Yves, « Un air de radicalisme : sur quelques tendances récentes en sociologie de la science et de la technologie », art. cit., p. 14.

^{11.} Gingras, Yves, « Pourquoi le "programme fort" est-il incompris? », Cahiers internationaux de Sociologie, vol. CIX, 2000, pp. 235-255.

agonistique » mais disait la même chose ou encore de ceux qui disent « arène » ou lieu de champ sans jamais nous dire précisément en quoi c'est un concept vraiment différent.

Notez bien que je ne dis pas qu'il n'est jamais utile de proposer un concept nouveau mais simplement qu'il faut alors expliquer et justifier la différence conceptuelle au lieu de renommer des choses connues par pure distinction ou dégriffage. Je crois en effet qu'on minimise ainsi le caractère cumulatif de la sociologie. On retrouve beaucoup cela en France. La forme limite étant non plus la création d'une notion mais celle d'un dictionnaire au complet! J'ai souvent dit que le livre de Boltanski et Thévenot, Les économies de la grandeur (paru d'abord aux PUF et republié chez Gallimard sous le titre plus médiatique de De la Justification – il faut lire sur cela l'excellente analyse de Bruno Auerbach12) était un dictionnaire qu'il fallait maîtriser pour redire des choses assez connues mais qu'il faudrait semble-t-il reformuler dans le langage imposé par ces sociologues. Et dans son ouvrage L'action au pluriel (2006) Laurent Thévenot en remet une couche sous prétexte de « pragmatisme ». On atteint en effet la limite de l'absurde quand l'index de l'ouvrage nous avertit que les mots en italiques sont des « catégories d'analyse » du cadre théorique. Or, on en compte plus de vingt-cinq! Et cela inclut des termes de la langue commune comme « aise », « attachement », « capacité », « compromis », mais pas intérêt ou même disposition qui sont dans l'index mais pas en italiques! On y trouve bien sûr l'incontournable

« régime », vocable passe partout qui s'est transmis comme une épidémie: régime disciplinaire, de vérité, d'engagement, d'historicité, etc., simplement pour remplacer les plus anciens « épistémè », « paradigme » ou même « système ». Aucune théorie sociologique n'a besoin d'un tel dictionnaire personnel. Il lui faut généralement quelques concepts spécifiques (4 ou 5) utilisés ensuite avec la syntaxe, la grammaire et la sémantique communes. Il est d'ailleurs significatif et utile de rappeler que le sociologue américain Howard Becker, maintenant très en vogue à Paris, a écrit dans la postface à l'édition française de Outsiders, que son propre succès tenait au fait qu'il écrivait un anglais clair et sans jargon! Et parler de « non-humain » comme le fait Latour paraît profond, mais mélange curieusement dans une catégorie floue des électrons et des singes, alors que le statut ontologique de ces deux « objets » est assez différent et mérite donc d'être distingué par des termes différents à savoir celui d'animal pour le second¹³. Et ces distinctions, ou leur absence, ne sont pas sans conséquences sur les effets des analyses sociologiques. Ce n'est donc pas seulement une simple question de mots.

Un concept n'est pas seulement un mot qui occupe une place dans une phrase mais un élément qui doit faire du travail en relation avec d'autres concepts. Prenons des exemples. Les théories et les modèles d'auteurs classiques comme Merton, Kuhn et Bourdieu, se fondent sur un nombre limité de concepts interreliés. Le modèle mertonien par exemple est très bien structuré autour de quelques concepts comme ses quatre normes,

^{12.} Auerbach, Bruno, « Génétique de l'imprimé et sociologie: à propos de deux éditions d'un texte de sociologie », Genesis, n° 29, 2008, pp. 29-41.

^{13.} Gingras, Yves, compte rendu de S. Houdart & O. Thiery (eds.), Humains, non humains. Comment repeupler les sciences sociales (2011), in Revue française de sociologie, 2012, p. 338-342.

ambivalence, etc. J'en ai proposé une figuration graphique dans mon « Que sais-je? » de Sociologie des sciences¹⁴ (p. 57). De même, Kuhn propose un système conceptuel interrelié: paradigme va avec science normale, anomalie, crise et révolution. Enfin chez Bourdieu, champ est inséparable de capital (décliné en quatre formes fondamentales: économique, social, culturel et symbolique) et d'habitus, dont la relation définit l'horizon des pratiques possibles. Ce sont, comme dit Bachelard des inter-concepts. Il ne s'agit pas ici de savoir si ces modèles d'action sont justes ou non mais d'observer leur structure conceptuelle. Au-delà des quelques concepts fondamentaux qui viennent fournir un éclairage nouveau sur une classe de phénomènes, le reste de l'analyse se fait en langage commun et suit la logique classique. Pas besoin d'un dictionnaire spécial de cents mots pour les comprendre. Ils s'ajoutent d'ailleurs à d'autres concepts classiques comme anomie ou charisme, qui sont ainsi cumulatifs. Un bel exemple d'une notion mise en marché sans la relier de façon cohérente à d'autres concepts est celle de « travail aux frontières » (boundary work). Or, cette idée découle pourtant directement - et est donc un corollaire de l'idée de champ car tout champ doit définir ses frontières et donc lutter pour les construire. Or plusieurs usages de « boundary work » se font sans lien avec d'autres concepts pourtant nécessaires pour lui donner sens. Il en va de même de l'idée de « traduction » qui suppose bien sûr des frontières sinon il n'y aurait rien à traduire! On peut donc parler de traduction nécessaire (et autrement que de façon métaphorique) quand on passe du

champ scientifique au champ politique et cette notion devient ainsi un corollaire de l'autonomie relative des champs.

Terminons par la question de la critique. D'après toi, n'est-ce pas, en miroir de l'éthique conséquentialiste, une position épistémologique ingrate, souvent moquée et pourtant néanmoins indispensable?

Yves Gingras : Bien sûr, un chercheur ne doit pas se limiter à critiquer les théories faibles ou intenables. Mais il est en effet utile et même indispensable de ne pas laisser circuler sans critique sévère les thèses les plus à la mode quand elles sont en fait intenables et manquent de rigueur intellectuelle. Cela oblige à mettre de côté son propre travail de temps à autre pour mettre au jour des thèses séduisantes pour des esprits qui ne lisent pas lentement et attentivement et se laissent bercer par de belles paroles. Mais il est vrai que cela est ingrat. Mais je dois assumer mon nom de famille! Et quand je vois que l'ouvrage de Rheinberger paru en Allemand en 2007 sous le titre *His*torische Epistemologie, (donc épistémologie historique) a été traduit en anglais en 2010 chez Stanford University Press non pas par « Historical Epistemology » comme on aurait pu s'y attendre, mais par « On historicizing Epistemology », je me console en me disant, sans preuve directe toutefois, que ces critiques ne sont pas toujours sans effet sur les auteurs visés...

En fait, ce sont souvent les épigones qui ont le plus de mal à admettre la critique alors que les auteurs visés sont souvent assez fins pour enfourcher un autre cheval de bataille et lancer de nouveaux mots d'ordre, abandonnant ainsi en douce les parties les plus critiquées après en avoir tiré tout le profit symbolique.

^{14.} Gingras, Yves, Sociologie des sciences, Paris, PUF, 2013, coll. « Que sais-je ?».

Pensons ici à Harry Collins qui après avoir crié sur tous les toits que la réalité ne contraint en rien les théories scientifiques, est devenu un apôtre des normes mertoniennes et un grand promoteur de la bonne science¹⁵. Ou encore à Michael Mulkay qui, après avoir fait la promotion d'écritures sociologiques alternatives pour montrer le caractère construit du savoir sociologique - comme si cela n'était pas évident! - écrit un livre tout ce qu'il y a de plus classique, sans jamais prendre le temps de vraiment expliquer pourquoi il ne l'a pas écrit comme il le préconisait avant. J'ai donc suggéré une réponse dans mon texte sur la réflexivité¹⁶. Ma suggestion est que le texte aurait été refusé par l'éditeur car le

16. Gingras, Yves, «Sociological reflexivity in action», Social Studies of Science, vol. 40, n° 4, 2010, pp. 619-631.

sérieux du sujet traité (les débats britanniques sur les embryons) ne permettait pas vraiment de mélanger le vrai et la fiction, donc le vrai et le faux. Mais encore une fois personne, surtout parmi les relativistes, ne semble vraiment intéressé par la cohérence inséparablement logique et éthique de la recherche. Il ne s'agit pas ici de tomber dans « l'autocritique » stalinienne, mais d'être conséquent et d'expliquer pourquoi après tant d'investissement on abandonne un programme de recherche présenté comme la nouvelle révolution copernicienne. Il ne devrait y avoir rien de gênant à admettre une critique même si cela demande en fait un peu d'humilité alors que les grands discours radicaux sont plutôt corrélés aux égo démesurés. J'ai d'ailleurs fait un séminaire sur cette question des effets de la critique en sciences sociales. J'en ai tiré un volume collectif que j'ai intitulé Vérité et vanité en clin d'œil au texte de Schopenhauer sur l'Art d'avoir toujours raison, qui sortira au printemps aux Éditions du CNRS. ■

^{15.} Voir Gingras, Everything You Did Not Necessarily Want to Know about Gravitational Waves. And Why », Essay Review of Harry Collins, Gravity's Shadow. The Search for Gravitational Waves (2004), Studies in History and Philosophy of Science, vol. 38, no. 1, 2007, pp. 269-283, surtout pp. 279-281.

Chronique de la gauche de gauche

Front de gauche

Des municipales aux européennes

i, en France, les débats au sein de la gauche de la gauche ont porté ces dernières semaines, et de manière très conflictuelle, sur les élections municipales, dans les autres pays on prépare plutôt le scrutin européen du mois de mai prochain. Le coup d'envoi a été donné par le congrès du Parti de la gauche européenne qui s'est réuni à Madrid en décembre 2013. Il a en effet lancé la campagne et désigné Alexis Tsipras comme candidat de la gauche radicale à la présidence de la Commission. Cette procédure est une nouveauté introduite par le Traité de Lisbonne : le Conseil européen (les chefs d'État et de gouvernement) retient un candidat « en tenant compte des élections au Parlement européen, et après avoir procédé aux consultations appropriées ». Ce qui revient à dire, c'est comme cela en tout cas que cet article est généralement interprété, que ce candidat sera choisi au sein du parti majoritaire aux élections européennes. Ce candidat est ensuite élu par le Parlement européen « à la majorité des membres qui le composent » (soit 376 voix sur 750 membres)¹.

Pour la première fois depuis longtemps, et à en croire les sondages, les perspectives sont plutôt bonnes pour la

LOUIS WEBER

gauche radicale, et plus précisément pour le groupe de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique au Parlement européen². Poll Watch 2014, qui compile des sondages nationaux (ceux de l'IFOP pour la France) annonce ainsi « des gains importants en France – 8 sièges au lieu de 5 - en Grèce - 9 au lieu de 3 – en Espagne – 6 au lieu de 1 – ainsi que 9 sièges en Allemagne, ce qui placerait la gauche radicale à la quatrième place au Parlement. Les partis du Danemark, de Suède et de Finlande gagneraient aussi des sièges3 ». Au total, le groupe pourrait espérer 56 membres au lieu de 35 actuellement. Alors qu'en France il est beaucoup question du score du Front national, les données de Poll Watch, s'agissant de l'extrême droite, sont moins inquiétantes. Elle ne parviendrait pas en effet à créer

^{1.} Les dispositions citées sont celles du Traité sur l'Union européenne, art. 17.

^{2.} Voir sur ces questions : Bernard Cassen, Hélène Michel, Louis Weber, Le Parlement européen, pour faire quoi?, éditions du Croquant, Bellecombe-en-Bauges, mars 2014.

^{3.} Voir: http://pollwatch2014.eu

un groupe parlementaire faute d'avoir des élus dans au moins 7 pays4.

Cette embellie (électorale) semble aussi se profiler en France. À moins de trois mois de l'élection, le Front de gauche - pour les sondeurs, il n'y a pas de doute sur l'identité des listes - le pronostic est remarquablement constant: autour de 9 % des voix – ce qui est certes inférieur au résultat de Jean-Luc Mélenchon à l'élection présidentielle (11,10 %) mais supérieur à celui du premier tour des législatives qui ont suivi (6,91 %) – et, malgré le découpage en 8 circonscriptions qui favorise les listes majoritaires, des gains de sièges en perspective. Ce qui suppose toutefois que l'accord se fasse pour des listes Front de gauche et, bien sûr, que le sondage grandeur nature que constitue l'élection elle-même confirme ces prévisions.

Le congrès du PGE a par ailleurs été marqué par deux « événements » ayant un rapport direct avec le débat politique à gauche en France. Le Parti de gauche fait grand cas du premier - l'adoption d'une résolution sur l'écosocialisme qu'il a présentée avec quatre autres partis. Les « commentateurs », notamment la presse, ont choisi en revanche de plutôt mettre l'accent sur le deuxième : la décision du Parti de gauche de ne pas voter pour Pierre Laurent, candidat à la présidence du PGE et, une fois celui-ci élu à une très confortable majorité, de « suspendre sa participation au PGE » jusqu'aux élections municipales françaises, c'est-à-dire l'extinction de fait du litige « francofrançais » avec le Parti communiste.

« Coup de tonnerre écosocialiste au Congrès du Parti de la gauche euro-

péenne », c'est ainsi que le Parti de gauche présente le vote de sa résolution. Adopté à la majorité relative (48 % pour et 43 % contre) le texte a été présenté par cinq partis membres: le Parti de Gauche, Syriza (Grèce), Bloco de Esquerda (Portugal), Alliance rouge-verte (Danemark) et die Linke (Allemagne). Ce vote a potentiellement une signification stratégique certaine, compte tenu de la composition actuelle du Parti de la gauche européenne, où les textes vont rarement aussi loin dans la mise en cause d'une « croissance économique sans fin » (imputée à la social-démocratie, clin d'oeil malin à la question des listes communes avec les socialistes aux municipales) et du « capitalisme vert » que le capitalisme voudrait légitimer. Selon Guillaume Liégeard, « au regard des traditions productivistes de bon nombre de partis communistes, ce résultat représente une petite surprise et c'est une belle victoire, notamment pour le PG qui a fait de l'écosocialisme, le cœur de son projet politique, ». S'ajoute à cela le fait que « ce sont cinq jeunes partis parmi les plus dynamiques en Europe qui s'allient ainsi pour porter un nouveau projet et dessiner un nouvel axe rouge-vert en Europe. », même si la pertinence de cette présentation opposant les « jeunes » et les « vieux » partis membres du PGE reste à établir au-delà de ce qui a été un vote parmi quelques dizaines d'autres.6

Ce vote a cependant été à peu près totalement éclipsé (nul écho dans la presse, en France tout au moins, aucune

^{4.} Les mêmes sondages leur accordent toutefois plus de 30 élus (dont une bonne vingtaine en France), ce qui gonflera d'autant le groupe des non-inscrits.

^{5.} Guillaume Liégard, « Mélenchon parti de la Gauche Européenne », regards.fr, 16 décembre

^{6.} Informations et citations de la résolution adoptée disponibles sur: http://www.lepartidegauche.fr/ actualites/actualite/coup-tonnerre-ecosocialisteau-congres-parti-la-gauche-europeenne_26265 (le texte est pour l'instant en anglais).

référence autre que celles du Parti de gauche lui-même) par le cavalier seul du Parti de gauche au moment de la réélection de Pierre Laurent, par « refus d'une image brouillée », selon Martine Billard. Puis, par un communiqué publié ultérieurement, à la suite de la réélection de Pierre Laurent : « La clarté de notre campagne des européennes ne doit pas être mise en danger par la stratégie portée par Pierre Laurent de rejoindre la liste du PS aux municipales à Paris. Rien ne doit venir brouiller le sens politique du vote pour nos listes. Nous décidons donc de suspendre notre participation au PGE jusqu'aux élections municipales ».

Cette allusion à des différends internes à un pays est assez inhabituelle dans les organisations internationales et rien ne dit qu'elle a été acceptée, ni même comprise par les autres participants, dont les partis sont souvent membres au plan national de coalitions autrement plus larges que celles que nous connaissons en France. Mais en France aussi, les autres composantes du Front de gauche partagent la perplexité exprimée par Guillaume Liégeard : « Le choix d'Alexis Tsipras, l'engagement écosocialiste, ces deux décisions fortes du congrès auraient dû permettre de donner confiance, de remobiliser et d'offrir une perspective dans une situation politique délicate. Il n'en sera rien et tout cela est immédiatement passé à la trappe avec une seule nouvelle en boucle: le Parti de Gauche qui suspend sa participation et un nouvel avatar des bisbilles au sein du Front de Gauche. Non vraiment, du grand art⁷. »

Retour aux municipales

A un mois des élections municipales, le stade de ces « bisbilles » semble cepen-

dant en grande partie dépassé. Certes, comme le rappelait encore Jean-Luc Mélenchon en janvier, « Nous avons créé le Front de gauche pour construire une gauche indépendante du Parti socialiste et voilà qu'une partie du Parti communiste – je tiens à le préciser, c'est pas tout le Parti communiste – passe des accords avec les socialistes pour être dès le premier tour dans leur liste alors qu'il n'y a aucune espèce de danger⁸». Mais s'il a pu « avoir peur un temps que tout finisse en eau de boudin dans ces histoires internes auxquelles personne ne comprend rien », il a « le sentiment d'être dans une logique plutôt ascendante et dynamique et conquérante⁹ ». Cette vision plus apaisée s'accompagnait de l'annonce de 600 listes autonomes étiquetées Front de gauche dans les villes de plus de 10 000 habitants, dont 80 avec EELV, qu'il « oppose » (bis repetita ?) au chiffre de 500 que le Front national a retenu pour objectif. Il reste que cette annonce montre aussi la difficulté qu'il y a à constituer des listes, puisque ce résultat ne correspond qu'à un peu plus de la moitié des communes concernées¹⁰. Dans un département comme les Hauts de Seine, par exemple, où le Front de gauche (plus exactement les communistes, actuels et anciens) gardent quelques « places fortes » (Nanterre, Gennevilliers, Malakoff, Bagneux, etc.), on retrouve le spectre complet des situations possibles: les communes où les communistes font liste commune avec les socialistes, opposée à une liste autonome regroupant les autres composantes

^{7.} Guillaume Liégeard, art. cit.

^{8. «} Mélenchon : plus grand coup de barre à droite depuis Guy Mollet », AFP, 14 janvier 2014.

^{9. «} Le Parti de gauche annonce 600 listes autonomes dans les villes d'au moins 10 000 habitants », Libération, 4 février 2014.

^{10.} Pour avoir un ordre de grandeur, il y a, selon l'INSEE, 1041 communes de plus 10 000 habitants en France.

du Front de gauche, celles avec des listes autonomes réunissant toutes les composantes du Front de gauche, celles où les communistes figurent sur des listes menées par le Parti socialiste mais sans autre liste du Front de gauche, etc. Et, même, ce qui est peut-être plus inquiétant, des communes fortement peuplées (Asnières par exemple) où le Front de gauche sera totalement absent11.

Le Parti communiste pour sa part consacre depuis plusieurs semaines son journal interne - Communistes12 inséré dans *l'Humanité* – à un passage en revue très détaillé de ses positions municipales dans les diverses régions (il dispose encore d'un nombre d'élus sans commune mesure avec certains de ses récents résultats dans les scrutins nationaux: 8 000 élus, 62 maires de villes de 10 à 30 000 habitants, 28 dans celles de plus de 30 000). On trouve dans cette publication très peu d'allusions aux débats et conflits autour de la constitution des listes. Pierre Laurent et les autres dirigeants s'en tiennent le plus souvent à des déclarations « performatives ». Dans sa plus récente interview destinée aux militants, il n'aborde la question des municipales qu'après un long développement sur la situation générale et le danger de voir la droite tirer profit des carences du gouvernement actuel. Il reste très général: « Dans les élections municipales, notre message est clair partout: stop à l'austérité, oui aux services publics et à la démocratie locale. Notre objectif est d'entraîner la majorité des communes de gauche de ce pays dans la résistance antiaustérité et la promotion de politiques publiques innovantes¹³. Ce qui, évidemment, ne peut que faire l'accord! Et lorsque la presse l'interroge, son attitude ne varie guère: « Jean-Luc Mélenchon ne souhaite pas beaucoup me parler en ce moment. Et moi je le regrette¹⁴ ».

Les journalistes en mal d'« événementiel » qui ne cessaient depuis des mois de fantasmer autour d'une rupture du Front de gauche en sont donc pour leurs frais. Y compris ceux qui avaient cru pouvoir discerner depuis quelque temps une variante, plus précisément un renversement d'alliance. Sur LCI, le 3 février 2014, Jean-Luc Mélenchon a ainsi été conduit à réagir à une question du journaliste sur le passage supposé du Parti de gauche d'une « alliance rouge » à une « alliance verte », en précisant que les deux ne s'opposaient pas mais se complétaient. Ce qui, sur le plan de la stratégie, rejoint ce que dit Pierre Laurent : « Nous avons besoin que des voix diverses, venant de toutes les familles de la gauche, [s'expriment pour] une alternative qui soit authentiquement de gauche. [...] Pour les communistes et pour le Front de gauche, cela dessine une très grande responsabilité: allons-nous être capables d'être, pas seulement le fer de lance de la contestation, mais les animateurs de ce rassemblement ? [...]15 »

^{11.} On n'évoquera pas ici les nombreux exemples « atypiques » (Grenoble, Poitiers, etc.) où ce sont des conflits internes au Front de gauche qui ont empêché la constitution de listes du Front de gauche, les différentes parties concernées se rejetant la responsabilité. Selon d'autres chiffres, il y aurait ainsi des « listes communes avec le Parti communiste » dans « plus de la moitié des villes de 20 000 habitants (elles sont un peu plus de 500) » et « l'autre moitié où nous sommes en liste autonome» (« Pour Jean-Luc Mélenchon, le Front de gauche n'est pas fini », Libération, 16 février 2014).

^{12.} Cet encart est disponible sur le site pcf.fr.

^{13. «} Face à la droite. Rassembler pour recréer l'espoir », Communistes, 12 février 2014.

^{14.} Sur BFM/RMC en décembre 2013. Cité par l'AFP (« Municipales 2014 : ça chauffe au Front de gauche », dépêche du 17 décembre 2013).

^{15. «} Face à la droite. Rassembler pour recréer l'espoir », art.cit.

Reste une question d'ordre stratégique pour laquelle la réponse du Parti communiste semble acquise alors que le Parti de gauche ne l'évoque guère : que faire au second tour dans les cas où une liste autonome du Front de gauche peut se maintenir ou, situation plus délicate encore, fusionner avec une autre liste¹⁶? Ne rien faire, avec pour conséquence d'être marginalisé dans la vie politique locale pendant six ans? Se maintenir, au risque de faire élire la droite ? Fusionner avec une liste du parti socialiste? On voit ici concrètement le danger de « brouiller le sens politique du vote pour nos listes », si souvent évoqué par le Parti de gauche.

Pour les élections européennes, une première rencontre entre les deux partis a eu lieu au mois de janvier. C'était une reprise de contact, pour aborder un certain nombre de sujets restés en suspens (notamment celle de l'utilisation du logo Front de gauche par les communistes, plus particulièrement à Paris, Nantes ou Alfortville). Ce sujet est devenu moins chaud après que les candidats communistes ont accepté de ne pas le faire figurer sur les bulletins et déclarations officielles envoyées aux électeurs). Quelles listes présenter? « Si un texte commun sur l'Europe est en cours de rédaction, la constitution des listes - déjà bouclées au PS et chez les écologistes - est au point mort. Seule nouveauté vendredi: PCF et PG sont tombés d'accord sur une répartition des têtes de liste. Trois chacun et une pour Ensemble, troisième

Libération, 17 janvier 2014.

lors, les deux acteurs principaux ont rejoué à peu près le même scénario que pour les municipales, en moins dramatique : doutes plus ou moins mis en scène au Parti de gauche, réponse genre force tranquille du Parti communiste. « Je ne sais pas ce que vont faire les communistes, j'espère qu'ils veulent faire des listes Front de gauche et qu'ils ne vont pas nous proposer de faire des listes avec les socialistes!» pour Jean-Luc Mélenchon sur BFM Politique¹⁸. Ce à quoi Pierre Laurent rétorque le lendemain sur France Bleu: « Où il m'a entendu dire que je voulais autre chose que des listes du Front de gauche aux élections européennes ? [...] depuis septembre dernier, je demande que nous engagions la campagne des élections européennes. Donc c'est évident pour moi, ça va de soi, c'est une évidence: listes Front de gauche pour les élections européennes et le plus vite sera le mieux! » S'agissant plus généralement des alliances, il ajoute : « Je crois qu'il faut s'adresser au NPA (Nouveau parti anticapitaliste), s'adresser à des socialistes qui sont en désaccord avec le pacte de responsabilité, aux écologistes qui semblent le critiquer. Il doit y avoir un rassemblement très large de gens qui n'acceptent pas la poursuite de l'austérité en France et en Europe¹⁹ ». Ce qui, à des détails de vocabulaire près, ressemble fort à ce que dit le Parti de gauche.

La création d'Ensemble

Restent les autres composantes du Front de gauche. Le processus de regroupement qui a conduit à créer Ensemble a connu plusieurs étapes. Un pas important

force du Front de gauche¹⁷. » Depuis 16. Rappel: le scrutin est un scrutin de liste dans les communes de plus 1 000 habitants. Pour se maintenir en cas de second tour, il faut 10% des exprimés. Mais une liste ayant obtenu entre 5 et 10% des exprimés peut fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10% de ceux-ci. 17. « Mélenchon et Laurent se reparlent... un peu »,

^{18. «} Européennes : Pierre Laurent veut des listes Front de gauche au "plus vite" », AFP, 17 février 19. Ibid.

a été franchi en novembre 2013²⁰. Les causes de ce passage à l'acte sont multiples. Le départ d'un nouveau groupe du NPA, la Gauche anticapitaliste, a certainement joué. Numériquement plus importante que les précédents (Gauche unitaire et Convergence & Alternatives), la Gauche anticapitaliste est probablement aussi plus structurée, avec des militants en vue du NPA. S'ajoutent à cela les tensions entre le PG et le PCF évoquées plus haut. Ce qui a pu créer un sentiment d'urgence dans les autres composantes, la crainte de voir s'arrêter là l'expérience du Front de gauche étant réelle. Et, par conséquent, la volonté de peser davantage en se rassemblant. Par ailleurs, la paralysie des rouages du Front de gauche où les composantes « dominantes » du Front de gauche leur avaient concédé une place (Conseil national et, dans une moindre mesure, les fronts thématiques) a incité certains de ceux qui jusqu'ici espéraient pouvoir jouer un rôle sans rejoindre l'une ou l'autre des composantes, à franchir le pas de l'adhésion. Pour la plupart d'entre eux, compte tenu de leur profil et de leur histoire, il pouvait difficilement être question de rejoindre le PC ou le PG. En même temps, rester non encarté, c'était se condamner, expérience faite, à ne plus avoir prise sur grand-chose.

De façon plus positive, les fondateurs d'Ensemble veulent agir pour que « le Front de gauche maintienne son unité sur une base stratégique claire d'opposition au gouvernement, qu'il se transforme pour devenir un véritable mouvement politique dépassant la cartellisation actuelle, pour construire un bloc social et politique porteur de propositions. Cela passe par des luttes, par une clarifi-

cation du rapport du Front de gauche au mouvement social, et par une démarche de rassemblement des forces politiques, y compris des secteurs du Parti socialiste, d'EELV, et d'extrême-gauche²¹. »

Changer le Front de gauche, l'ouvrir... cette idée est une constante dans les textes fondateurs d'Ensemble. La Fédération pour une alternative sociale et écologique (FASE) rappelle ainsi: « Nous avons tous fait le choix d'agir dans le Front de gauche pour qu'il soit une force qui permette à tous les citoyenne-s, celles et ceux qui veulent changer cette société, de se regrouper. Cela suppose une construction démocratique, ouverte, qui reste en grande partie à réaliser: les adhésions, les assemblées citoyennes, les fronts thématiques, un site objet commun, des cadres de discussion... » Dans cet esprit, Ensemble se dit « aujourd'hui engagé dans un processus transitoire dans lequel les composantes d'origine continuent à exister, chacune pouvant décider de se dissoudre quand elle le désirera. ». Ce qui rappelle, exemple souvent cité dans ces « petites » formations, le processus de constitution du Bloco de Esquerda portugais. Jusqu'ici, seul Convergences et Alternatives est passé à l'acte. Parce qu'il est le groupe ayant le moins de « traditions » d'organisation²²?

Ensemble a constitué en novembre un Collectif national de 150 personnes, comprenant des représentants des organisations membres : Les Alternatifs, les Communistes unitaires (ACU), Conver-

^{20.} Voir L. Weber, « Front de gauche. Le temps des turbulences », Savoir/agir, n°26, décembre 2013.

^{21.} Résolution politique adoptée par le Collectif national d'Ensemble les 8 et 9 février 2014.

^{22.} Au terme de 5 ans d'existence, le courant « Convergences & alternative » a décidé, lors de sa réunion nationale du 7 février 2014, de se dissoudre pour se dépasser dans le mouvement « Ensemble ! ». Voir : http:// convergencesetalternative.blogspot.fr.

gences & Alternative (C&A), la Fédération pour une alternative sociale et écologique (FASE), la Gauche Anticapitaliste (GA), le Réseau Gauche Unitaire²³, et des militants individuels²⁴. Ce collectif se réunit en principe tous les trois mois, en s'adjoignant progressivement des représentants des collectifs locaux en cours de constitution. Une équipe nationale d'animation a été désignée au

moment de la fondation. Elle comprend une trentaine de membres (représentants des parties prenantes et militants individuels) et se réunit toutes les semaines. Le tout doit être évalué et éventuellement revu dans un an.

Les collectifs locaux semblent d'ores et déjà actifs dans plusieurs localités, où ils sont très engagés dans la campagne municipale sur la ligne : des listes autonomes du Front de gauche au premier tour. Ils sont amenés à jouer un rôle essentiel dans la stratégie de renouvellement et d'innovation en matière politique qu'Ensemble veut incarner, notamment à travers ses liens avec le mouvement social. La réussite de ce processus peut, très rapidement, avoir des conséquences positives sur le Front de gauche lui même.

^{23.} Il s'agit des membres de la Gauche unitaire qui ont rejoint Ensemble contre l'avis de certains dirigeants de l'organisation - dont Christian Piquet - qui ont ensuite organisé une « conférence de séparation » revenant à les exclure. Ce Réseau a un site propre : gauchevraimentunitaire.wordpress.com.

^{24.} On notera que deux composantes seulement du Front de gauche sont restées en dehors du processus : le Parti communiste ouvrier de France (PCOF) et République et socialisme.

Enquête (6)

Sociogenèse du Front de gauche

Syndicalistes entrés en politique avec le Front de gauche

près le désastre de l'élection présidentielle de 2007 pour la gauche de gauche et les quelques mois d'hésitation sur les alliances politiques qui ont suivi, on a pu penser légitimement que l'apparition puis la consolidation progressive du Front de gauche à partir des élections européennes de 2009 allaient renouveler durablement le champ politique à la gauche du Parti socialiste. Cinq ans après, le doute s'est cependant installé, plus particulièrement chez celles et ceux qui avaient quitté l'un ou l'autre des partis de la gauche radicale et qui voyaient dans le Front de gauche une façon de (re) faire de la politique autrement.

Cela est plus particulièrement vrai pour ceux que l'on appellera ici les non encartés, qui ont participer aux activités du Front de gauche à partir de la campagne présidentielle de 2012, sans que celui-ci ne crée cependant les conditions pour y adhérer sans passer par l'une de ses composantes.

Le conseil de campagne pour l'élection présidentielle, qui deviendra ensuite le conseil national du Front de gauche, a pourtant constitué une innovation politique, au moins dans les intentions : sa composition devait en effet respecter une double parité, hommes/femmes, mais aussi membres d'une des composantes/ non encartés. Ce qui a permis d'associer

LOUIS WEBER, AVEC LA CONTRIBUTION DE GÉRARD ASCHIERI, PIERRE KHALFA FT FVFIYNF SIRF-MARIN

des personnes d'origines très diverses, pour qui la participation à une instance politique « partisane » était parfois une nouveauté absolue, et de vivre une expérience particulièrement stimulante, au moins jusqu'à la séquence électorale de 2012.

Dans la suite de notre série d'enquêtes sur la sociogenèse du Front de gauche, nous avons choisi cette fois d'interroger non pas un membre d'une des composantes du Front de gauche mais des personnes qui, avant de rejoindre celui-ci, militaient dans le mouvement social, plus particulièrement les syndicats. Nous n'avons en revanche pas retenu des syndicaliste connus au sein du Front de gauche comme Didier Le Reste, qui a certes une longue « carrière » syndicale derrière lui mais qui n'a jamais caché le fait qu'il était aussi un militant actif du Parti communiste. Ce qui l'a d'ailleurs conduit à être candidat aux législatives de 2012 et aux municipales de cette année sur les listes conduites par Anne Hidalgo à Paris. Ce qui ne veut évidemment pas dire que les

syndicalistes que nous avons interrogés sont vierges de tout engagement politique. Mais ils ont ceci en commun que jusqu'à la création du Front de gauche, leur engagement était exclusivement syndical. Avec ce critère certes assez grossier, nous avons sollicité Évelvne Sire-Marin, ancienne présidente du Syndicat de la magistrature, Gérard Aschieri, qui a été secrétaire général de la FSU jusqu'en 2010 et Pierre Khalfa, co-président de la fondation Copernic et ancien porteparole de Solidaires. Aujourd'hui, Pierre Khalfa et Evelyne Sire-Marin ont rejoint la nouvelle composante du front de gauche, Ensemble.

Du syndicalisme au Front de gauche

Pour bien comprendre la démarche de nos interlocuteurs, il est intéressant de revenir sur leur parcours. Un constat s'impose: au moins pour deux d'entre eux, le récent passage à la politique trouve un écho parfois lointain dans des engagements antérieurs. Gérard Aschieri, dont l'activité syndicale remonte à son passage à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm dans les années 1970, « cumulait appartenance au SNES et à l'Union des étudiants communistes. Il faut dire que c'était à l'époque un peu la règle pour beaucoup. Certes, les adhérents du SNES étaient plus nombreux. Mais le rapport était de un à deux et nous étions bien une quarantaine à l'UEC ». Ce qui montre une diversité, assez difficile à imaginer aujourd'hui, dont témoigne par exemple le fait que le président de la section de l'UEC à l'époque était le philosophe André Comte-Sponville. Gérard Aschieri a aussi adhéré au Parti communiste, pour s'en éloigner « sur la pointe des pieds » au moment de la rupture du programme commun en septembre 1977. « [Il] ne supportait pas ce qu'il considé-

rait comme du sectarisme. » Il est cependant resté de « sensibilité communiste », ce qui dans son esprit veut dire qu'il a « continué à être influencé par les années passées dans ce milieu. » Il n'a jamais considéré le PS comme un adversaire tout en se sentant plus proche du PC. « Ce sont, je crois, des éléments qu'on ne peut pas ignorer pour comprendre ce que je ressens aujourd'hui ».

Le parcours politique initiatique de Pierre Khalfa a pris des chemins plus à gauche. Il a été membre de Révolution!, groupe qui a quitté la LCR en 1971, puis de l'Organisation communiste des travailleurs (OCT) qui lui a succédé en 1976 lorsque Révolution! à fusionné avec les maoïstes de la Gauche ouvrière et paysanne venus du Parti socialiste unifié (PSU). Pierre Khalfa a rejoint avec d'autres la LCR après l'écroulement de l'OCT à la fin des années 1970. Mais, il n'a « jamais été trotskiste ». Pour lui, « la LCR offrait un cadre de discussion de ce que nous faisions syndicalement. J'étais à une cellule des Telecoms où on discutait essentiellement syndicat ». Plus précisément de l'activité syndicale au sein de la CFDT. « Cela s'est arrêté avec la création de Sud-PTT en novembre 1988, à laquelle la LCR était opposée au départ, alors que nous étions tous à la Ligue, sauf Annick Coupé ».

Pierre Khalfa a « toujours été intéressé par la politique mais était convaincu que la clé, ce n'était pas la politique mais le mouvement syndical et social et sa capacité de mobilisation. Cela permettait de peser sur les politiques publiques, créer des rapports de force, fondement d'une action politique alternative. Pour moi, les syndicats font de la politique, pas sur le plan électoral bien sûr, mais ils sont des acteurs politiques clés pour une éventuelle alternative. »

Pour Évelyne Sire-Marin, les responsabilités au sein du Syndicat de la magistrature ont coïncidé avec la période, autour de l'année 2000, où le « syndicat s'est ouvert sur l'extérieur en créant des liens entre syndicalisme judiciaire et syndicalisme des salariés. Avec la CGT et SUD, nous avions un intérêt commun pour les luttes dans la société (droit du travail, fichage des militants, etc.). C'était vrai pour les étudiants de l'UNEF, que nous rencontrions dans les manifs. Cette ouverture a porté aussi sur d'autres questions où la justice avait à voir : la propriété de la terre, la Palestine, les violences policières, etc. » Elle est entrée aussi à la Ligue des droits de l'Homme qui luttait beaucoup contre les diverses formes de répression induites par les lois Sarkozy ou les restrictions à la liberté d'expression. « Du coup, je passais du syndicalisme à une activité plus politique. Avec cependant un obstacle : aucun des partis qui existaient alors, ni le Parti communiste, encore moins le Parti socialiste, ne correspondait à mes attentes d'alors. »

Le choix du Front de gauche

Pour Évelyne Sire-Marin, « quand le Front de gauche est apparu, cela m'a semblé être une structure plus large qu'un parti politique traditionnel, par son aspect rassembleur et par l'appel aux "non encartés". La dimension de collectif politique au sens large m'intéressait. Par ailleurs, je suis entrée aussi un peu par les fronts thématiques, plus exactement celui des libertés. La campagne plus le programme L'humain d'abord correspondaient à ce que j'attendais. »

Avant même d'être secrétaire général de la FSU, Gérard Aschieri a « participé à différentes initiatives dont l'objectif explicite était de faire le lien entre syndicalisme et les mouvements sociaux, et par conséquent avec la politique. Pour moi, la plus importante a été celle des États généraux du mouvement social¹, à partir du mouvement de 1995. Déjà au SNES, mais surtout à la FSU, il y avait eu des tentatives pour penser autrement le rapport syndicat/politique. Le souci d'indépendance est ancien, il existait dès les années 1970 quand les communistes étaient majoritaires à la direction du syndicat. » Cela explique selon lui qu'il n'y a pas eu, comme par exemple à la CGT de « rupture » brusque, avec des affirmations comme: « on ne s'occupe plus de politique ».

« Cela n'a pas toujours été facile : en 2005, la FSU n'a pas par exemple appelé à voter non pour le référendum sur le traité constitutionnel européen, alors que tous ses textes allaient dans ce sens. Ce qui m'a conduit, résultat d'un compromis interne à la direction, à participer à des meetings pour présenter les positions, très critiques de la FSU, sans jamais utiliser le mot non. Y compris au grand meeting parisien de fin de campagne. »

« Ma culture syndicale, une culture FSU en fait, est fondée sur l'unité. La FSU a en effet ceci de particulier que la majorité dirige la fédération avec les minorités. Je pense d'ailleurs que c'est cette démarche unitaire qui a permis à la FSU de se faire une place dans le mouvement syndical, très encombré en France. Cela m'a à la fois servi et guidé pour entrer en politique. Deux événements m'ont marqué : la présidentielle de 2007 (après les espoirs de 2005) et la fragmentation

^{1.} À l'origine, un appel de Pierre Bourdieu, en décembre 1995. Une première réunion a eu lieu en février, avec des intellectuels, des représentants du pôle des exclus (Droit au logement, AC!, etc.), des syndicalistes (SUD, les opposants à Nicole Notat au sein de la CFDT, la ĈGT et la FSU, rejoints notamment par les étudiants des deux Unef, la Confédération paysanne et le Syndicat de la médecine générale).

de la gauche de la gauche. J'étais très en colère; et, à l'inverse en quelque sorte, la campagne des régionales en Île de France avec la liste conduite par Claire Villiers et Marie-George Buffet et, dans ce cadre, la possibilité donnée aux non encartés de iouer un rôle. »

« Mais le déclencheur de mon engagement public au Front de gauche a été mon départ du secrétariat général de la FSU en 2010. Marie-George Buffet m'a "offert" une place éligible sur la liste des régionales. J'ai refusé, parce que mon départ de la direction de la FSU était très proche et parce qu'après neuf ans à la tête de la FSU, je ne me voyais pas m'engager dans une campagne électorale, ce qui n'est pas de toute façon mon activité politique préférée. J'ai donc soutenu la liste, ce qui a donc été mon premier acte d'appartenance, tout au moins de soutien. Ce qui m'intéressait surtout, c'était la possibilité, évoquée en plusieurs lieux à l'époque, d'une adhésion directe au Front de gauche. »

Khalfa Pierre a progressivement changé d'avis sur le rôle des organisations politiques et mieux perçu les limites de l'action syndicale. Et d'abord au niveau européen: « J'ai passé dix ans de ma vie militante à essayer de faire avancer le Forum social européen, pensant que, pour le mouvement altermondialiste, cela pouvait être le moyen d'infléchir la construction européenne. Cela m'a convaincu que cela ne se ferait pas. D'où, pour moi, la nécessité du retour au niveau national, donc vers les partis politiques ». Il a fait un constat analogue pour le mouvement syndical. « Après quinze ans de syndicalisme, au cours d'une période qui a connu de grands mouvements sociaux, de grandes vagues tous les trois-quatre ans, j'ai bien été obligé de convenir que nous avons toujours perdu, sauf pour le

Contrat première embauche (CPE) en 2006. En plus, l'alternance droite-gauche aggravait plutôt la situation. »

Vinrent alors le bilan de la campagne de 2005 et la création du Front de gauche. « 2005 a montré qu'un processus de convergence était possible, associant syndicats, partis et mouvements, pour une majorité à gauche. J'ai essayé de participer au choix d'un candidat en soutenant José Bové. Mais 2007 a été un échec. Dès le départ, le Front de gauche apparaissait comme plus large qu'un tête-à-tête entre le Parti communiste et le Parti de gauche. Ce qui m'a conduit à m'engager ».

Quel bilan?

Les non encartés ont vécu des expériences diverses, selon leur degré d'engagement. Il faut tenir compte du caractère très pragmatique de certaines constructions. L'actuel Conseil national du Front gauche résulte simplement d'un changement d'appellation du Conseil de campagne mis en place dès l'été 2011. Celui-ci rassemblait beaucoup de personnes, notamment des intellectuels et des artistes, dont l'engagement politique était étroitement lié à la campagne électorale. Il était donc à prévoir que leur participation au Conseil national n'allait pas être très assidue. Les critiques faites à certains aspects de la campagne allaient renforcer le mouvement de désaffection. Mais il y a aussi des causes « endogènes ». Le Conseil national est, la seule instance « fédérale » au sein du Front de gauche, avec les fronts thématiques. Mais, contrairement à ceux-ci qui s'intéressent à un thème ou à un segment particulier de la société, il n'a pas vraiment de grain à moudre si les composantes politiques ne lui en donnent pas. C'est ce qui s'est passé avec la (re)cartellisation déjà signalée, le Conseil national étant aujourd'hui

à peu près réduit à la paralysie (très peu de réunions, faible participation, tendances des représentants des principales composantes du Front de gauche à en faire un champ clos de rivalités, etc.).

Comment cette évolution a-t-elle été vécue ? Pour Évelvne Sire-Marin, « c'est avec Hénin-Beaumont que mon désarroi a commencé. Cela a montré pour moi l'impossibilité de se faire entendre si on n'était pas membre d'une des composantes. Je plaidais avec d'autres pour faire reconnaître l'existence des non encartés, ce qui pour moi devait être très différent d'une simple cooptation. Nous voulions une véritable représentation des inorganisés. Or la décision de présenter la candidature de Jean-Luc Mélenchon à Hénin-Beaumont était lourde de significations pour le Front de gauche. Elle n'a été prise nulle part, en tout cas dans aucun des lieux auxquels j'avais accès – j'étais pourtant une des personnes que l'on mettait en avant pour montrer la diversité du Front de gauche. Cela a constitué un choc, car au delà du fond - j'ai considéré cette candidature comme une faute politique – on revenait à un cartel d'organisations après une campagne présidentielle où on pouvait espérer avoir dépassé ce stade. Pour moi, à partir de ce moment-là, le Front de gauche devenait une coalition de partis et même de personnalités. »

Pierre Khalfa a son propre récit, pas très différent. « Nous avons raté la sortie de la présidentielle. La dynamique a continué un peu, certes. Mais il aurait fallu alors ouvrir les portes et les fenêtres, créer un appel d'air, notamment en direction des non encartés. Cela n'a pas été possible. Les responsabilités ont varié au cours du temps. Après juin 2012, celle du Parti de gauche m'apparaissait comme la plus nette, ses responsables

espéraient sans doute, ce qu'on peut comprendre, que beaucoup de celles et ceux qui avaient participé à la campagne le rejoindraient. Le Parti communiste hésitait mais, durant cette période du moins, aurait pu marcher. Du coup, il devenait très difficile pour les non encartés de trouver une place. Le Conseil national a dépéri, les non encartés ne sont plus venus. Le Front de gauche est (re)devenu un cartel où les rivalités entre organisations l'emportent sur tout le reste ».

Membre de la coordination du Front de gauche, la principale instance commune qui se réunit tous les lundis, depuis un an, il a vécu les choses de l'intérieur. « Heureusement que la coordination existe. Elle a permis de prendre un minimum de décisions communes, mais avec tensions très fortes. Ce que les municipales ont aggravé ».

C'est une situation que Aschieri, bien que moins engagé, « ressent très mal ». Pour lui aussi, « l'aspect cartel se renforce et j'ai du mal à voir où je pourrais me situer dans cet ensemble ». Il a pourtant vécu une expérience très positive au sein du Front de gauche de l'éducation, qui a produit régulièrement des analyses et des propositions dans son domaine. Il attribue cela à la relative sérénité dans laquelle il a travaillé, notamment grâce à la forte présence de personnes non encartées mais qui pèsent dans les débats très spécialisés sur l'éducation. Mais il constate la faible circulation des documents élaborés, sauf dans le réseau École du Parti communiste. En somme, « le Front de gauche n'a pas réussi à inventer les formes politiques nouvelles que beaucoup ont espéré ».

Quelle suite?

Évelyne Sire-Marin est pessimiste sur la situation au Front de gauche. « La campagne présidentielle a montré sa force attractive pour beaucoup de militants, au-delà des partis. Mais il n'a pas su les garder et chacun des principaux partis leur a proposé d'adhérer, mais sans référence au Front de gauche. » Aux Estivales de 2012, on lui a proposé d'intervenir au cours du meeting de clôture. Elle a proposé la création d'une association pour accueillir les non encartés. Ce fut accueilli par un « refus ironique ». Elle regrette qu'il n'y ait pas eu d'efforts pour « pour garder l'énergie politique montrée au cours de la campagne ».

Les municipales sont devenues l'occasion d'un « duel entre le Parti de gauche et le Parti communiste », pour des raisons sans doute valables mais qui sont aussi devenues des prétextes à affrontement. « l'ai vécu comme un moment politique très fort la fin de la réunion du Conseil national de décembre 2012, quand j'ai vu Pierre Laurent supplier Eric Coquerel, qui n'est pourtant pas le responsable principal du Parti de gauche, sur le mode: réunissons-nous pour parler. » Pour elle, cela témoigne d'une cassure qu'il lui paraît difficile de résorber rapidement: « le Parti communiste poursuit son chemin et ses alliances ; le Parti de gauche dit: le Front de gauche c'est nous ». Tout s'est écroulé très vite et « la fulgurance de l'échec fait réfléchir sur l'engagement politique. »

Pour Gérard Aschieri, « le Front de gauche a jusqu'ici échoué à apparaître comme un recours pour toutes celles et ceux qui attendent une vraie politique de gauche ». Il y voit trois raisons : « Le Front de gauche a du mal à être perçu comme une alternative à l'offre politique à gauche; un débat comme celui autour des listes à Paris me semble en fait cacher le vrai débat, qui n'a pas eu lieu: quelle stratégie d'alliances?;

les espoirs de voir le Front de gauche faire de la politique autrement se sont jusqu'ici révélés illusoires. » Il craint même que, paradoxalement, la création d'Ensemble renforce l'aspect qu'elle voudrait pourtant combattre: «Le risque est de voir apparaître une troisième force, voulant parler à égalité avec les deux autres. »

Faut-il une autre construction? « Une chose est certaine: les militants pouvant être intéressés sont, pour la plupart, au Parti communiste. Il y a besoin que cela bouge. Comment? Nous avons besoin d'un grand débat stratégique. Pourquoi n'arrivons-nous pas à faire bouger les lignes? Les enquêtes du Cévipof par exemple montrent l'état dans lequel est la société et, notamment, le scepticisme et parfois le discrédit à l'égard de l'action politique. Je me pose une question à ce sujet, que l'on évacue en général : quelle est à cet égard la responsabilité des forces qui voudraient que cela change? Nous n'arrivons pas à convaincre qu'un changement est possible. Ce qui repose toujours la question des alliances. Le fait, pour les principales composantes du Front de gauche, de vouloir gagner des positions n'est pas nouveau. Mais dans ce qui se passe aujourd'hui, il y a tout de même matière à réfléchir. Dans des villes comme Poitiers ou Le Mans, c'est l'incapacité de s'entendre au sein du Front de gauche qui a provoqué la reconduction des alliances avec le Parti socialiste et non pas les causes que l'on avance le plus souvent, c'est-à-dire la volonté de garder des positions au sein des municipalités dirigées par les socialistes. » Ce qui, pour Gérard Aschieri, « témoigne du fait qu'il n'y a pas de débat stratégique au Front de gauche ». Il trouve intéressantes les tentatives actuelles à gauche du Parti socialiste, comme celle de Marie-Noëlle Liene-

mann² ou même de Pierre Larrouturou³. Sans doute ne conduiront-elles pas à grand-chose mais leur offre est intéressante: on ne fait pas la révolution, nous proposons quelques mesures qui rompent avec la politique actuelle. Simplification que le Front de gauche n'a pas toujours su faire jusqu'ici malgré le grand intérêt de son programme L'Humain d'abord.

Pour Pierre Khalfa, le diagnostic est le voisin : « à la racine, il y a l'incapacité du Front de gauche à apparaître comme une alternative. Cela concerne le programme: nous n'avons pas été capables de formuler quatre ou cinq revendications fortes qui auraient permis de nous "identifier". Le Front national sait très bien faire cela, évidemment avec des choix - sortie de l'euro, renvoi des étran-

gers, mesures protectionnistes - qui ne sont pas les nôtres. Nous avons essavé, le résultat a été une liste de trente mesures dont le nombre même brouille le message. Et puis, il y a la posture d'ensemble, qui n'est pas toujours lisible et dont deux variantes me semblent erronées. Celle du Parti communiste qui a commencé par dire que nous étions dans la majorité gouvernementale pour se rabattre ensuite sur la "majorité qui a battu Sarkozy". Celle du Parti de gauche, qui veut "parler cru et dru" pour exprimer la colère. Nous n'avons pas réussi à trouver une position intermédiaire équilibrée. D'où des crises successives : sur le vote du budget 2013 (abstention), la tentative du Parti communiste de marginaliser Jean-Luc Mélenchon au lieu de discuter de sa place dans le dispositif d'ensemble après la présidentielle, la réaction de ce dernier sur le mode "je fais ce que je veux". Au total, nous apparaissons comme incapables de définir un positionnement faisant consensus au sein du Front de gauche et dans l'opinion. C'est d'autant plus dommage que, selon les sondages, le Front de gauche ne s'est pas du tout écroulé sur le plan électoral. » ■

^{2.} Présidente de Gauche Avenir, qui est un club, lancé en juin 2007, par 18 personnalités issues des diverses sensibilités de la gauche (responsables politiques, syndicaux ou associatifs, intellectuels, journalistes), rejoints par des milliers de signataires, qui prône le rassemblement de la gauche.

^{3.} Fondateur en novembre 2013, après des allers-retours entre le Parti socialiste et Europe-Écologie-les Verts du Parti Nouvelle Donne, qui a pour objectif de présenter des candidats aux élections européennes de 2014.

La rhétorique réactionnaire

La valse des étiquettes politiques

es « éditocrates » en ont décidé ainsi : le label désormais adapté au PS n'est plus « socialiste », mais, depuis la conférence de presse tenue par François Hollande le 14 janvier 2014, « socialdémocrate » (en dépit - ou à cause ? - du flou associé à la sédimentation des significations attachées à la « social-démocratie »1). Selon Natalie Nougayrède, directrice du *Monde*, il s'agit là d'un parti pris de « clarté politique », d'un « choc de réalisme » associé à l'annonce de « la fin des illusions économiques et idéologiques », qu'elle rapproche du « choix de la rigueur » imposé par François Mitterrand en 19832. Pour plus de clarté encore, mieux vaudrait d'ailleurs dire que la longue marche vers la droite entreprise par le PS en 1983 a fini par l'y conduire, de sorte que la « droite UMP » est aujourd'hui confrontée à la difficulté de devoir se démarquer de la « droite PS » et qu'au sein du Front de gauche se pose avec un

peu plus d'acuité encore la question de la reconduction des alliances électorales avec « la droite PS ».

Lutte des classes et « luttes sociétales »

Pour tenter de clarifier les opérations de classement et de reclassement en cours dans le champ politique français et le brouillage qu'elles induisent de l'opposition droite/gauche qui structure à la fois le sens commun politique et le sens commun savant des politologues, il semble qu'il faille distinguer deux « fronts ». Sur celui de « la lutte des classes », le PS s'aligne désormais explicitement sur le MEDEF, de sorte que l'UMP semble n'avoir pas d'autre possibilité, pour s'en distinguer, que de mettre en doute la réalité de ce revirement³. Sur celui des luttes dites « sociétales »4, le PS

GÉRARD MAUGER

^{1. «} François Hollande n'est évidemment pas socialdémocrate », écrit par exemple, Denis Sieffert (« Le défi lancé à la gauche », Politis, 23 janvier 2104). « Si la bataille d'étiquetage est toujours importante en politique, note Rémy Lefebvre, elle participe cette fois surtout de la confusion sémantique à partir d'un mot usé dans son acception française » (cit. in « "Social-démocrate", Hollande? Non! », Politis, 23 janvier 2104).

^{2.} Natalie Nougayrède, « Surmonter les peurs, sortir du déni », Le Monde, 8 février 2014.

^{3.} Il faut évidemment beaucoup de naïveté ou de duplicité pour voir dans cet alignement une rupture plutôt qu'une inflexion.

^{4.} Sur ce sujet, cf. Gérard Mauger, « De «l'homme de marbre» au «beauf». Les sociologues et «la cause

qui s'en est fait l'un des porte-parole (en les interprétant comme des luttes contre les « discriminations » de toutes sortes sur fond de mythologie de « l'égalité des chances » et d' « idéologie méritocratique ») est aujourd'hui confronté à une réaction conservatrice protéiforme (antiféministe, raciste, homophobe, etc.). De sorte que l'UMP se divise entre alignement sur le PS (au risque d'une totale confusion entre « droite UMP » et « droite PS ») et alignement sur la réaction (au risque de confusion avec l'extrême-droite) et que le Front de gauche se voit confronté aux injonctions contradictoires d'avoir à défendre le PS sur le front des luttes dites « de société » et à le dénoncer sur celui de la lutte des classes. Et c'est ainsi que François Hollande, en dépit d'une impopularité record, peut espérer être réélu en 2017, en comptant sur l'abstention massive d'électeurs des classes populaires (définitivement dissuadés de toute participation au jeu politique), sur l'épouvantail de l'extrême-droite, sur les divisions de la droite et sur le désarroi de ce qui reste de « la gauche » : en quoi Natalie Nougayrède croit deviner « sous l'allure débonnaire du président "normal" [...] une pratique du pouvoir et de ses jeux aussi complexe, dissimulée et florentine que celle de son prédécesseur »5.

Désorientations et luttes de classement à droite

« Le pacte de responsabilité ? Je dis chiche! », lance Frédéric Lefebvre6. « Si François Hollande passe aux actes, évi-

des classes populaires» », Savoir/Agir, n° 26, décembre 2013, p. 11-16.

demment que je le soutiendrai », assure Jean-Pierre Raffarin⁷. Pour François Bayrou, le chef de l'État « s'est placé verbalement dans la ligne de la politique réformiste que la situation de la France exige »8 et Jean-Louis Borloo se déclare « prêt à soutenir des réformes difficiles»9. Bruno Le Maire invite François Hollande à « passer de la parole aux actes » 10 et Le Figaro salue « un vaste et intelligent programme »11. Comment, dans ces conditions, l'UMP peut-elle encore se démarquer du PS ? Telle est la question que pose, par exemple, François Baroin (député UMP de l'Aube) qui ne trouve rien de plus à signaler que des écarts supposés de « style » dans l'exécution de la même politique : « Hollande applique la politique de Sarkozy avec moins de talent », dit-il¹². Eric Woerth constate que le pacte de responsabilité « correspond au programme de Nicolas Sarkozy »13 et suggère à François Hollande d'adhérer à l'UMP¹⁴. Ainsi peuton comprendre que 73 % des Français soient convaincus que « les notions de droite et de gauche ne veulent plus rien dire »15. Restent alors deux possibilités pour l'UMP. Soit tirer les conséquences

^{6.} Cit. in « François Hollande en héros libéral tourneboule la droite », Marianne, 11-17 janvier

^{7.} Cit. in « L'UMP embarrassée par le virage de M. Hollande », Le Monde, 8 janvier 2013.

^{8.} Cit. in « Le coup de poker de Français Hollande », Le Monde, 17 janvier 2014.

^{9.} Cit. in Le Monde, 17 janvier 2014.

^{10.} Bruno Le Maire, « François Hollande doit vite passer de la parole aux actes », Le Monde, 16 janvier 2014.

^{11. « 2014 :} l'odyssée du président ? », Le Figaro, 5 janvier 2014.

^{12.} Le grand rendez-vous Europe 1, Le Monde, I-Télé, « Hollande applique la politique de Sarkozy avec moins de talent », Le Monde, 11 février 2014.

^{13.} Cit. in « L'UMP embarrassée par le virage de M. Hollande », Le Monde, 8 janvier2013.

^{14.} Cf. « Deux stratégies s'opposent à l'UMP », Le Monde, 17/1/2014.

^{15.} Cit. in « Une politique de coalition sans coalition », Le Monde, 22 janvier 2014.

de cet alignement du PS sur l'UMP et négocier, comme en Allemagne, un programme commun avec la « droite PS » 16: « à l'image de la CDU et du SPD en Allemagne, le président de la République prépare-t-il une future grande coalition sociale démocrate française? », s'interroge-t-on au *Monde*¹⁷. Soit se démarquer du PS sur les « questions sociétales » quitte à devoir s'aligner sur le FN : c'est le parti pris par Jean-François Coppé qui, dénonçant hier l'arrachage de pain au chocolat, pourfend aujourd'hui « la théorie du genre »18.

Désorientations et luttes de classement à gauche

Certes, il se trouve quelques députés isolés au sein du PS pour renâcler contre le « Pacte de responsabilité » (trente milliards d'euros d'exonération de cotisations familiales). Soit pour douter des « contreparties » : « nos militants [...] voient bien que ce n'est pas du donnantdonnant et que le MEDEF est entrain d'imposer ses vues »¹⁹. Soit pour opposer à la politique de l'offre une « relance par la demande »20. Soit encore, sur le front des « luttes sociétales », pour dénoncer « la capitulation de trop »21 qui a conduit le gouvernement Ayrault à renoncer

au projet de loi «Famille»: «voilà que, même sur le terrain sociétal, où [la gauche de gouvernement] avait jusqu'ici quelque mérite, elle abandonne la rue aux nostalgiques de l'Ancien Régime », écrit Denis Sieffert²². L'existence précaire de cette « aile gauche du PS » permet de continuer à croire - contre l'évidence que François Hollande aurait pu mener une autre politique ou qu'il pourrait « changer de cap »²³.

Mais c'est au sein du Front de gauche que la désorientation est à son comble face au reclassement explicite « à droite » du PS. Comment le PCF peut-il persister dans son alliance électorale dès le premier tour avec le PS aux élections municipales à Paris et dans 18 sur 40 des villes de plus de 100 000 habitants²⁴, alors même que la couverture de *L'Humanité* du 15 janvier 2014 titrait la photo de François Hollande à la tribune de sa conférence de presse : « Moi commis du patronat », le même jour en page 2, « Libéralisme : François Hollande tombe le masque » et, le lendemain, « Denis Kessler en rêvait, Hollande le fait »²⁵ ? Une interprétation charitable peut y voir un effet de la nostalgie de l'« Union de la gauche » ou de la « Gauche plurielle » qui ont pourtant précipité sa perte, une conséquence de l'espoir chimérique (entretenu pas l'existence d'une gauche du PS²⁶) de peser en

^{16.} Les grandes coalitions de ce genre se multiplient en Europe : cf. « En Europe, le clivage gauchedroite s'estompe », Le Monde, 9 janvier 2014.

^{17. «} Le coup de poker de François Hollande », Le Monde, 17 janvier 2014.

^{18.} Quant à François Fillon qui affirmait en septembre 2013 qu'il n'excluait pas d'apporter sa voix à un candidat FN, il s'était alors attiré les foudres d'Alain Juppé et de Jean-Pierre Raffarin (cf. « L'UMP gagnée par la panique », Le Monde, 17 septembre 2013).

^{19.} Marie-Noëlle Lienemann, cit. in « La fronde de l'aile gauche du Parti socialiste », Le Monde, 9-10 février 2014.

^{20.} Emmanuel Maurel, ibid.

^{21.} Cf. Denis Sieffert, « La capitulation de trop », Politis, 6 février 2014.

^{22.} Ibid. « La question est de savoir si la dérive libérale que l'on observe chez Hollande dans le champ économique vaut également au plan culturel », s'interroge Laurent Bouvet, professeur de science politique (cit. in « François Hollande, la synthèse sociale-libérale », Le Monde, 9 janvier 2014.

^{23.} Cf. « La mise en garde de l'aile gauche du PS à M. Hollande », Le Monde, 11 février 2014.

^{24.} Cf. « Dispersion des forces », Politis, 30 janvier 2014.

^{25.} L'Humanité, 16 janvier 2014.

^{26.} Cf. « L'unité du PS se fissure sur le pacte Hollande-MEDEF » (L'Humanité, 11 février

faveur d'un « changement de cap »27 ou encore un écho du « communisme municipal »28, quitte à devoir « dénationaliser » des élections municipales réduites à leur dimension locale et à s'exposer ainsi au soupçon de « crétinisme municipal »²⁹. Une interprétation moins bienveillante ne peut manquer d'y voir le souci de sauvegarde d'un « appareil » perçu comme une « fin en soi » ou un effet de « la lutte des places » menée par un personnel politique plus soucieux de ses propres intérêts à court terme que de « la cause » des classes populaires dont il se prétend le porte parole. Quoi qu'il en soit, cette alliance électorale à géométrie variable met clairement en évidence « la lutte entre les deux voies » au sein du PCF.

Quelles conclusions politiques peuton tirer de ces luttes de classement ? Si le PS est un parti de droite comme un autre, un simple souci de clarté doit conduire la « gauche de gauche » a récuser toute alliance avec lui. Mais, il est vrai qu'il se démarque de l'extrême droite et d'une partie de la droite qui s'y rallie sur le front des « luttes sociétales » : le PS n'est ni antiféministe, ni raciste, ni homophobe. On peut y voir une bonne raison de continuer à pratiquer la tradition du « désistement républicain ». En fait, la question posée est celle des rapports

entre le front de la « lutte des classes » et celui des « luttes sociétales ». On peut, en effet, considérer avec Jean-Claude Michéa³⁰ que « le "bon" libéralisme politique et culturel »31 et le "mauvais" libéralisme économique » ont partie liée ou, avec Walter Ben Michaels32, que « la volonté d'en finir avec le racisme et le sexisme »33 est « tout à fait compatible avec le libéralisme économique »34 et que « la promotion de la diversité ne doit pas devenir un écran de fumée servant [...] à occulter la question sociale »35. La question posée est celle d'une ligne « de gauche » sur le front des « luttes sociétales »: nous v reviendrons.

²⁰¹⁴⁾ et « L'envol de l'aile gauche au PS » (*L'Humanité*, 12 février 2014).

^{27. « 2014 :} pourquoi Hollande doit changer de cap », titrait encore *L'Humanité* du 31 décembre 2013. Mais, quelques jours plus tard, Pierre Laurent concède qu'« il ne s'agit plus d'attendre de l'Élysée un changement de cap qui ne viendra pas » (« Face à la droite, rassembler pour recréer l'espoir », Supplément à *L'Humanité* du 12 février 2014).

^{28.} Pierre Laurent y fait allusion dans ses vœux, « L'urgence d'un autre chemin », Supplément à L'Humanité, 15 janvier 2014.

^{29.} Cf. Emmanuel Bellanger et Julian Mischi, « Le «communisme municipal» entre fierté et défiance », La Revue du projet, n° 29, 2013.

^{30.} Jean-Claude Michéa, *L'Empire du moinde mal. Essai sur la civilisation libérale*, Paris, Climats,

^{31. «} Défini comme l'avancée illimitée des droits et la libéralisation permanente des mœurs » (*ibid.*, p. 16).

^{32.} Walter Benn Michaels, *La diversité contre l'égalité*, Paris, Éditions Raisons d'agir, 2009.

^{33.} On peut ajouter l'homophobie.

^{34.} Ibid., p. 8.

^{35.} Walter Benn Michaels, « La promotion de la diversité ne doit pas devenir un écran de fumée », Mediapart, 11 février 2014.

Chronique d'outre-Manche

L'Esprit de 1945

Loach, intitulé L'Esprit de 45, trop peu distribué dans les salles de cinéma en France¹ depuis sa sortie en mai 2013, vient nous rappeler un des épisodes marquants de l'histoire de la sociale-démocratie européenne: l'arrivée au pouvoir du parti travailliste britannique, suite aux élections législatives de juin 1945, avec un programme de réformes économiques et sociales à faire pâlir les plus hardis de ceux et celles qui aujourd'hui se réclament de ce courant politique. Le travail de Loach nous permet, en effet, de mesurer l'abîme politique qui sépare les représentants de la gauche contemporaine auto-proclamée

e nouveau film documentaire de Ken

En combinant interviews des protagonistes de cette période (dont Tony Benn, jeune travailliste en 1945 et futur dirigeant de l'aile gauche du travaillisme dans les années 1970 et 1980) et documents d'archives, Loach donne à voir

« sociale-démocrate » de leurs homo-

logues d'antan, en termes de provenance sociale, d'ambition transformatrice et de

simple courage politique.

KEITH DIXON

l'immense espoir populaire suscité par l'arrivée des travaillistes, disposant pour la première fois dans leur histoire d'une forte majorité parlementaire. Il évoque également le désemparement de la droite conservatrice devant une défaite aussi inédite qu'inattendue. Une courte séquence, filmée pendant la campagne électorale de Winston Churchill, alors premier dirigeant du parti conservateur auréolé de la victoire militaire sur le nazisme, montre le Premier ministre d'alors en train de s'adresser à une foule rassemblée pour écouter l'orateur, au moment où on commence à entendre des cris répétés de « We want Clem » (allusion au leader du parti travailliste, Clement Attlee). Churchill se tourne, le visage déconfit, vers son entourage, incapable de mettre fin à cette éruption de l'insubordination populaire. Ailleurs dans le pays au même moment, dans la ville universitaire d'Oxford, une jeune militante conservatrice participait à sa première campagne électorale et subissait, lorsque les résultats sont tombés, son

^{1.} Les *Cahiers d'Histoire* ainsi que l'Université
Populaire de Gennevilliers ont pris l'initiative de
programmer le film de Loach lors des Rencontres
d'histoire critique qui se sont tenues fin novembre
2013 à Gennevilliers. Sinon, peu de salles en
France semblent intéressées par une projection de
ce film excellent.

premier traumatisme politique majeur: Margaret Roberts, plus tard de son nom de femme mariée Margaret Thatcher, venait de participer au premier round du combat qu'elle devait mener toute sa vie durant contre ce qu'elle percevait déjà sans doute comme l'ennemi de classe.

Les travaillistes en 1945

Car le parti travailliste britannique de 1945 n'a pas grand'chose à voir avec son incarnation contemporaine. D'abord en termes de composition sociale, le Labour de l'immédiat après-guerre était encore fortement imprégné de sa base ouvrière : 38 % des nouveaux élus travaillistes étaient d'origine ouvrière (ils avaient été 72 % en 1935 et sont 9 % aujourd'hui)2. Certes, Clement Attlee, le nouveau Premier ministre, représentait l'autre facette sociologique du travaillisme britannique, venant d'un milieu aisé, porteur d'une vision fabienne, fortement centralisatrice, de la réforme sociale et imbu d'un certain paternalisme envers les couches populaires. Néanmoins, des postes clés du nouveau gouvernement étaient occupés par des hommes (la représentation politique britannique était encore massivement masculine) qui avaient arrêté leurs études à l'âge de 13 ans : Aneurin Bevan, ancien mineur et figure de la gauche travailliste, s'occupait, en tant que ministre de la Santé, de la difficile mise en place du nouveau Service national de santé et fustigeait ses adversaires politiques dans un langage encore fortement teinté de la haine de classe (il parle de « vermine » conservatrice); Ernest Bevin, ancien docker, de la droite de l'échiquier travailliste, s'occupait, au ministère des Affaires Étrangères, du début de la décolonisation (à reculons) et de la mise en place de la nouvelle « relation spéciale » avec l'allié américain (avec enthousiasme). La rhétorique travailliste est encore fortement irriguée de références doctrinaires (« Nous sommes socialistes et fiers de l'être ») et le programme proposé à l'électorat britannique est celui de la transformation économique et sociale.

Sur le plan économique, les travaillistes proposaient de nationaliser les secteurs clés de l'économie, à commencer par l'énergie (charbon, gaz et électricité), les transports (aériens, ferroviaires et routiers), la sidérurgie, les télécommunications, sans oublier la nationalisation complète de la Banque d'Angleterre. Les réformes sociales, en particulier la mise en place du service national de santé et la réorganisation de l'enseignement autour d'un solide socle public, élargissaient de manière significative le secteur public et le nombre de salariés de l'État. Si certaines nationalisations (celle des mines de charbon, par exemple) ont pu être réalisées sans trop de résistance, même à la Chambre des Lords où les conservateurs jouissaient pourtant d'une majorité permanente, d'autres ont rencontré une opposition féroce. C'est le cas de la nationalisation des services de santé, où Aneurin Bevan a dû batailler pendant deux ans contre la puissante British Medical Association qui rassemblait en particulier les médecins généralistes fortement opposés à l'étatisation de leurs activités, ou de la sidérurgie, dont les propriétaires privés bénéficiaient d'un relais solide parmi les Lords conservateurs.

Les deux piliers du programme de réformes sociales du gouvernement d'Attlee étaient le nouveau système de santé gratuite et la mise en place d'un

^{2.} Les chiffres sont tirés du livre de David Kynaston, A World to Build. Austerity Britain 1945-1948, Bloomsbury, Londres 2007. Voir aussi, Martin Pugh, Speak for Britain! A new history of the Labour Party, Vintage Books, Londres, 2011.

filet de sécurité sociale pour tous les Britanniques menacés d'une perte de ressources: à partir de 1948, les Britanniques bénéficient d'une couverture sociale garantie par l'État en cas de chômage ou de maladie, ainsi que d'une protection sociale généralisée pour les personnes âgées ou les femmes enceintes, par exemple. Les recommandations du rapport Beveridge, publié en 1942 et qui porte le nom de son principal rédacteur, le notable du parti libéral, William Beveridge, ont été largement suivies par le nouveau gouvernement travailliste, avec certaines restrictions (par exemple, sur la durée de l'indemnité de chômage que Beveridge voulait indéterminée). Surtout, la philosophie sociale qui sous-tendait le système de protection sociale britannique a connu un infléchissement significatif: en particulier, on mit fin à la distinction mortifère, héritée de la période victorienne, entre pauvres méritants et pauvres non méritants, en acceptant le principe d'universalité de la protection sociale, quels que soient les « mérites » du bénéficiaire³. Quarante ans plus tard, Margaret Thatcher reviendra sur cet acquis précieux du mouvement social britannique, comme sur tant d'autres, en réintroduisant une version modernisée du pauvre non méritant, qui sera reprise par ses successeurs blairistes, et participera plus généralement au processus de stigmatisation des pauvres particulièrement vive dans la Grande-Bretagne contemporaine.

La Grande-Bretagne de 1951, année de la défaite des travaillistes qui annonce un retour durable des conservateurs au pouvoir (de 1951 à 1964), est significativement différente du pays d'avant la Deuxième Guerre mondiale. Une économie mixte, où le secteur public est largement représenté, un État social dont les contours tranchent avec les dispositifs punitifs que subissaient les couches populaires d'avant-guerre, et une place enfin reconnue aux organisations ouvrières, et en premier lieu au mouvement syndical, qui avaient été les principaux protagonistes de cette période de réformes, sont autant de caractéristiques générales de ce que l'on a pu décrire comme le « consensus social-démocrate » britannique. Et jusqu'à la crise britannique de la fin des années 1960, personne n'aurait osé toucher à cette nouvelle ossature de la société britannique.

Les limites du réformisme travailliste

Bien sûr, il y aurait beaucoup à redire sur la mise en œuvre du programme travailliste, voire sur le programme lui-même qui portait bien des traces du fabianisme4 britannique et donc de ses faiblesses historiques. D'abord, s'agissant des nationalisations, rappelons simplement que les propriétaires privés ont été largement compensés de leur manque à gagner – il n'a jamais été question d'expropriation, même pour les mines de charbon, où, cependant, de l'avis général, les propriétaires se sont enrichis sans porter la moindre attention au bien-être, voire à la sécurité minimale, des 700 000 salariés qui y travaillaient (chiffre de 1945). Ensuite, les travaillistes ont laissé

^{3.} Pour une discussion approfondie de la politique socaile britannique et sa philosphie sous-jacente, voir John Welshman, Underclass. A History of the Excluded 1880 - 2000, Hambledon Continuum, Londres 2006.

^{4.} Mouvement socialiste anglais qui doit son nom à un club, la Société fabienne, fondée en 1884. Il préconise une transformation graduelle de la société par des réformes sociales. Non marxiste, adepte du socialisme municipal, il n'en eut pas moins une très grande influence sur le socialisme britannique (NDLR).

intacte la structure de commandement au sein des nouvelles industries nationales : il n'était pas question d'étendre le pouvoir des salariés au sein de l'entreprise. D'ailleurs, les anciens gestionnaires ont souvent été remplacés par des nouveaux provenant du même milieu social, avec la même vision autoritaire de la gestion des entreprises. Et pour cause, puisque bon nombre de ces gestionnaires ont été recrutés parmi des hauts gradés des forces armées britanniques en fin de carrière, comme le rappelle un des mineurs interviewés dans le film de Loach en évoquant le remplacement de la direction de la mine locale.

Ensuite, si le nouveau dispositif de protection sociale représentait, sans conteste, une amélioration du statu quo ante, il portait en lui les difficultés inhérentes à un système financé principalement par les cotisations : dès le départ, la protection sociale britannique a été sousfinancée, allant de crise en crise, surtout en période de fort chômage où la base des cotisations se rétrécissait. Ce sousfinancement chronique est une des explications des niveaux d'allocations sociales extrêmement bas, mais on trouve aussi dans les propos de Beveridge, dès la publication de son rapport, une forte méfiance à l'égard d'une trop grande « générosité » envers les pauvres qui pourraient ainsi être encouragés à se complaire dans leur situation. Pour ne prendre qu'un seul exemple, le niveau des pensions d'État fixé par le premier gouvernement travailliste était tellement bas qu'il laissait bon nombre de ses bénéficiaires sous le seuil de pauvreté. On peut en dire autant de la protection contre le chômage, qui est depuis toujours une des moins performantes (en termes de protection, justement) des anciennes social-démocraties européennes. C'est d'ailleurs ce

caractère extrêmement limité (dans le temps comme dans le montant versé) de l'allocation chômage britannique qui fait l'objet des louanges des commentateurs médiatiques français actuels, qui y voient une des causes de la « réussite » britannique dans la lutte contre le chômage (argument utilisé pour la nième fois dans un reportage sur l'emploi en Grande-Bretagne diffusé par Canal + au cours du mois de février 2014).

Mais sans doute l'échec le plus remarquable des réformes travaillistes de 1945 à 1951 a été dans le domaine de l'éducation. Si le gouvernement travailliste a bien mis en place une réforme (empruntée au gouvernement précédent de Churchill...) en organisant l'enseignement, surtout primaire et secondaire, de manière à ramener 90 % des élèves britanniques dans le secteur public et en fixant l'âge de fin de scolarité obligatoire à 15 ans, le grand oublié de cette réforme a été en effet le secteur privé. Peu nombreuses étaient les voix travaillistes à l'époque réclamant le démantèlement du système d'enseignement privé, les public schools, à la fois bastion et terrain de reproduction de la domination sociale. Non seulement Clement Attlee ne voulait pas voir les dégâts provoqués par l'existence de ces écoles qui assurent la reproduction sociale en Grande-Bretagne (encore aujourd'hui) mais il est allé jusqu'à louer publiquement le fait que son gouvernement comptait une vingtaine de membres (y compris le premier ministre lui-même) issus de ces établissements « d'élite ».

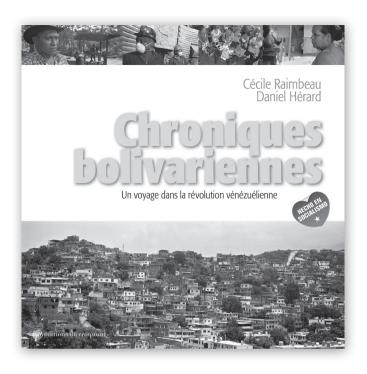
L'Esprit de 45 et la social-démocratie contemporaine

Aussi limitée qu'elle ait pu être dans certaines de ses conséquences, l'expérience de gestion travailliste de 1945 à

1951 montre néanmoins que la socialdémocratie peut être autre chose que la simple défense du statu quo économique et social assortie d'une rhétorique « sociale » souvent non suivie d'effet, voire, dans le cas actuel de la France, la reproduction pure et simple des remèdes revendiqués par l'adversaire conservateur. Le retour de Loach à ce moment particulier de l'histoire de la Grande-Bretagne fait corps avec le reste de sa production cinématographique où se mélangent critique sociale et représentation positive des luttes et des coutumes des couches populaires britanniques. Il est particulièrement salutaire à un moment où le racisme social envers les milieux populaires se développe dans l'ensemble des médias britanniques, comme comme l'a très bien montré Owen Iones dans son livre Chavs⁶. Loach nous montre que même dans des conditions économiquement difficiles - la Grande-Bretagne sortait exsangue de la guerre, le pays était en partie à reconstruire, le regard des alliés américains, envers qui le gouvernement britannique était fortement endetté, était pour le moins méfiant envers le programme de transformation proposé par les travaillistes – il est possible, y compris pour la gauche de gouvernement, de penser et d'agir à gauche. À la sortie de cette expérience, et même en tenant compte de ses limites et de ses échecs, le rapport de forces social en Grande-Bretagne avait bel et bien changé en faveur de ce qu'avant on appelait la classe ouvrière. C'est à la transformation de ce nouveau rapport que Margaret Thatcher et ses amis néo-libéraux se sont attelés, avec le succès que l'on connaît, au cours des trente dernières années.

^{5.} Depuis l'intervention du chef de l'État français sur le Pacte de responsabilité, les médias ont largement repris l'expression de « virage socialdémocrate » pour décrire les retournements de François Hollande. L'expression elle-même, dans le cadre français, dissimule plus qu'elle n'explique. Dans un cas similaire en Grande-Bretagne, celui d'Anthony Blair, nous avons préféré parler d'un néolibéralisme de deuxième génération.

^{6.} Owen Jones, Chavs. The demonization of the working class, Verso, Londres, 2011.



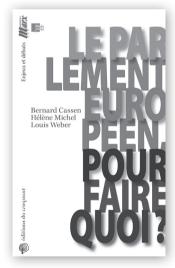
Chroniques bolivariennes. Un voyage dans la révolution vénézuelienne *Daniel Hérard (photos) Cécile Raimbeau* ISBN: 9782365120449 192 pages (20 x 20), 24€



Après le monde *Rodolphe Christin* Coll. Sur le zinc (roman) ISBN: 9782365120388 128 pages (14 x 20,5), 11€



Pilonné *Mathias de Breyne* Coll. Sur le zinc (roman) ISBN: 9782365120395 120 pages (14 x 20,5), 11€



Le parlement européen, pour faire quoi ? Bernard Cassen Hélène Michel Louis Weber Coll. Enjeux & Débats

ISBN: 9782365120456 128 pages (11 x 18), 8€

Bulletin d'abonnement et de commande

À retourner à
Éditions du Croquant
Broissieux
73340 Bellecombe-en-Bauges
info@Éditionsducroquant.org
mio@Eutionsductoquant.org
Prix au numéro: 10 € (franco de port)
L'abonnement (pour la France) pour 4 numéros est de 40 € (franco de port)
L'abonnement (pour les autres pays) pour 4 numéros est de 50 € (franco de port
L'abonnement (pour les autres pays) pour Thumeros est de 30 e (tranco de port
N° 27
$\square M$. $\square M^{\text{me}} \square M^{\text{lle}}$
Prénom
Nom
Adresse
Code postal Ville
Pays
Téléphone
Mail
Abonnement
□ Je m'abonne à savoir/agir pour 4 numéros à partir du n°
☐ France 40 €
□ Autres pays 50 €
1 /
Commande par numéro
□ Je commande le(s) numéro(s)
Je verse la somme par chèque de
à l'ordre des Éditions du Croquant
1
□ Je souhaite recevoir une facture
•
Date et signature